

**MF**  
 QUOTIDIEN  
 Téléphone  
 027/23 30 51  
 Publicité - Sion  
 Téléphone 027/21 21 11  
**Le no 70 ct.**

**PRINCE**  
 AMEUBLEMENTS  
 VETROZ  
 Tél. 027/36 24 39  
 MEUBLES-RING

**PROCÈS SAVRO**

**Nouvelliste**  
 et Feuille d'Avis du Valais

# LA SEMAINE PROCHAINE

C'est donc lundi prochain, 5 mars, à 10 heures, que va s'ouvrir, en la salle du Grand Conseil à Sion, le procès dit de l'affaire Savro. Rappelons, pour ne plus avoir à y revenir, la mise en place du tribunal et des parties de la cause.

LE TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE SION, devant lequel comparaitront neuf accusés, sera présidé par M. André Franzé, le juge qui a instruit toute l'affaire. Il sera assisté des juges Paul-Albert Berclaz, de Sierre, et Jean-Jérôme Crittin, d'Hérens-Conthey. LE GREFFIER, qui sera notamment chargé de la lecture des quatre actes d'accusation (79 pages dactylographiées), sera M. Maurice Sartoretti. LE MINISTÈRE PUBLIC sera représenté par M. Pierre Antonioli, procureur du Centre et procureur général du Valais. L'HUISSIER sera M. Albert Frossard.

## Les accusés

Des neuf accusés, trois sont encore en détention préventive. Il s'agit de : André Fillipini, directeur de Savro, Jean Vernay, chef du Service de l'entretien des routes de l'Etat du Valais, et Maurice Pasquinoli, officier de police. Les six autres accusés sont : Maurice Reuse, employé de commerce, Armand Michaud, directeur administratif, Philippe Henchoz, administrateur, Charles-Albert Clapasson, employé de bureau, Francis Pannatier, comptable (tous de Savro) et André Klaus, fondé de pouvoir.

Les cas de quelques autres personnes impliquées à divers titres dans les délits retenus par les actes d'accusation ont été disjointes.

L'affaire Savro - commune de Sion viendra en débats ultérieurement.

## Les défenseurs

ANDRÉ FILIPPINI aura

pour avocats M<sup>rs</sup> Michel Nançoz, Louis Gaillard et Antoine

## Par Gérald Rudaz

Zen Ruffinen. JEAN VERNAY sera assisté par deux avocats : M<sup>rs</sup> François-Joseph Bagnoud et Simon Epiney. MAURICE PASQUINOLI aura pour avocat M<sup>r</sup> Jean-Charles Haenni. Les autres inculpés seront défendus par : MAURICE REUSE, M<sup>r</sup> François Pfefferlé, AR-

MAND MICHAUD, M<sup>r</sup> Jean-Marc Gaist, ANDRÉ KLAUS, M<sup>r</sup> Jacques Allet, CH.-A. CLAPASSON, M<sup>r</sup> Roger Moucher, PH. HENCHOZ, M<sup>r</sup> Louis Dallèves, et FRANCIS PANNATIER, M<sup>r</sup> Aloys Copt.

## Les actes d'accusation

Quatre actes d'accusation ont été établis par le Ministère public après l'ordonnance de renvoi, signée par le juge Franzé.

Tout d'abord, ces causes avaient été disjointes. Mais, par une ordonnance, le juge instructeur a décidé, à fin jan-

## Partie civile

L'Etat du Valais intervient dans ce procès comme partie plaignante et civile. Il sera représenté par M<sup>r</sup> Francis Thur-

vier 1979, de les joindre pour le jugement.

## ① Bons à double

LE PREMIER ACTE D'ACCUSATION se rapporte à l'af-

Suite page 7

## M. Arthur Bender rentre dans le rang

Demain 1<sup>er</sup> mars, M. Arthur Bender rentre dans le rang, après avoir consacré 14 années de son existence à sa charge de conseiller d'Etat. Pour rendre hommage à ce magistrat, qui redevient simple citoyen, nous reproduisons l'hommage que lui a rendu devant le Grand Conseil, le 8 février dernier, M. Willy Ferrez, président de l'Exécutif cantonal. «Le Valais vous est reconnaissant (...) Vous n'avez ménagé ni votre temps ni votre force à l'exercice de cette haute fonction où la confiance du pays vous a porté», devait notamment dire M. Ferrez.

Voir page 2

## Promotion de quelques-uns ou élévation de tous?

Quelle est la vraie promotion : celle de l'homme sur l'homme ou de l'homme dans l'homme? O. de Cry arrive à la conclusion que l'interdépendance accrue entre individus exige un respect mutuel toujours plus grand. Ainsi, amour du prochain et charité peuvent-ils devenir facteurs de progrès matériel.

Voir page 7

## DROIT À LA VIE

# POURQUOI HÉSITER ?

Si l'on considère les choses d'un point de vue strictement helvétique, on peut dire qu'à part le problème de l'avortement - réglé dans la loi sinon dans les faits, mais de manière toute provisoire - et celui de l'euthanasie, qui pointe à l'horizon, on ne voit pas comment le droit à la vie serait menacé.

En effet, quand on parle droit, on se réfère aux arrêts des tribunaux dans les cas où le droit est violé. Et jamais, que l'on sache, nos tribunaux n'ont acquitté quelqu'un qui fût coupable d'attentat à la vie d'autrui, hormis le cas de légitime défense.

Il serait donc inutile d'inscrire dans notre Constitution fédérale le droit à la vie? On doit d'abord remarquer qu'un droit est une notion positive et non pas seulement la négation de son contraire. Cela veut dire qu'il faut prendre des mesures pour l'assurer et non pas seule-

ment des mesures contre les infractions. Tout, dans ce domaine, ne peut pas et ne doit pas être fait par l'Etat, mais l'Etat doit reconnaître la valeur de tout ce qui se fait et lui accorder sa protection.

Mais ouvrons un peu les yeux sur ce qui se passe ailleurs, dans des pays qui ont connu des horreurs heureusement évitées à notre petite patrie. Plusieurs de ces pays ont ancré le droit de la vie dans leurs constitutions, souvent en première place. Il est vrai qu'ils voulaient d'abord extirper l'ignominie du génocide, ce massacre de tout un peuple ou de toute une ethnie. Cela ne veut d'ailleurs pas dire que dans ces pays, les choses aillent mieux que chez nous. Mais au moins, ont-ils senti une nécessité que nous éprouvons à notre tour, sinon absolument comme un remède, du moins comme une précaution.

Remarquons en effet comme les choses sont instables. Na-

guère, on parlait de «paix durable»; aujourd'hui, de tristes expériences nous contraignent à rêver une «paix pour notre temps». La même «résignation» règne sur toutes les obligations sacrées, au point qu'il ne faut pas trop se fier au droit naturel pour donner aux hommes pleine conscience de ce qu'est le droit à la vie. Mieux vaut l'inscrire dans la Constitution pendant qu'il en est temps, et sans attendre une hypothétique révision générale qui menace de se faire encore longtemps attendre.

Dans le texte de l'article constitutionnel proposé, on fait en effet confiance aux «principes qui régissent l'Etat fondé sur le droit». Pour une fois, reconnaissons que s'il est bête de mourir pour la lettre d'un règlement, il est réconfortant de penser que la chose écrite et votée par tout un peuple comme étant un garant de notre vie et de notre intégrité physique, n'est pas lettre morte.

Nous voyons des Archipel du Goulag sous toutes les dictatures de gauche ou de droite, les premières ayant l'hypocrisie de se dire «républiques populaires démocratiques»; nous voyons actuellement un génocide plus ou moins avoué se perpétrer au Liban et ailleurs; nous voyons, plus près de nous, le terrorisme sévir au-delà de nos frontières nord et sud et envoyer jusque chez

nous leurs ondes de choc. De tout cela, nous devons prendre conscience plus encore que des hypothétiques menaces nucléaires, non certes pour céder à une incontrôlable panique, mais pour nous prémunir à temps et autant que possible.

En signant l'initiative du droit à la vie, on n'a rien à perdre, mais tout à gagner. Pourquoi hésiterions-nous?

Sylvain Maquignaz

## La fête est finie, les honneurs resteront

Air-Glacières en fête et à l'honneur, écrivions-nous hier. C'est encore plus que cela et la cérémonie, hier matin à l'aérodrome civil de Sion, toute empreinte d'amitié et de reconnaissance l'a prouvé. Elle a permis de resserrer encore les liens, comme si besoin était, avec la grande compagnie française «Aérospatiale». Médailles et cadeaux ont récompensé pour leurs très grands mérites MM. Bruno Bagnoud, directeur d'Air-Glacières, Fernand Martignoni, chef pilote et Guy Gaudry, chef mécanicien.

Voir page 22

## Le diable sur la muraille

Pourquoi s'acharner à voir toujours le mauvais côté des choses?

Si Khoméiny, dit le Saint, parvient à faire craquer la façade de modernisme de l'Iran, en réinstallant la loi coranique et les traditions de l'Islam, ce sera pain bénit pour le tourisme.

## le coup de GRIFFE

Retrouver là-bas, non les buildings et les night-clubs, mais l'authenticité d'un pays qui n'avait pas bougé depuis des siècles!

Retrouver le Bazar purgé de sa quincaillerie occidentale et de ses orgues électriques. Réentendre le muezzin en chair et en os, au lieu des enregistrements qui s'épanchent, en un affreux tintamarre, des haut-parleurs fêlés. Retrouver l'ancienne Chiraz et ses caravanes; Isphahan, ses orfèvres, ses ghalam-kar étendus sur les rives du Zaïenderoud... Cum, Khoï, Kazéroun, Yezd, Mesched et ses turquoises, Bender-Bouchir

et ses pêcheurs de perles...

Bref, ce fabuleux pays auquel bien entendu nos commis-voyageurs de la radio-TV n'ont vu que du feu (!)

Et les tchai-khané ou maisons de thé où l'on pourra recommencer à fumer l'opium puisque la religion de Mahomed, anti-alcoolique en diable, ne voit pas d'un mauvais œil le jus de pavot procurer au croyant l'âme sereine en se contentant de peu...

Et les femmes, pensez, rendues à leur condition servile, enfermées dans les harems et ravies de s'y mettre à plusieurs pour délasser leur seigneur et maître...

Chez nous, ces dames commençaient décidément à en prendre un peu trop à leur aise. Combien d'entre elles ne s'étaient-elles pas empressées de clouer le schah in shah au pilori. Elles peuvent maintenant chanter victoire... Mais si les leçons du Saint, dit encore La nouvelle lumière du monde, parvenaient jusqu'à nous?

Nous aurions beaucoup à apprendre de l'Islam.

B.O.



Un quatuor célèbre : MM. Bruno Bagnoud, Jean Boulet, de la direction d'«Aérospatiale», Fernand Martignoni et Guy Gaudry. Photo NF

## NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

### La répartition du fardeau de la preuve

Il arrive souvent, en entamant un procès, que l'on soit convaincu de la justesse de sa cause. Les faits auxquels on a participé étaient tout à fait clairs: L'automobiliste qui a endommagé votre voiture vous a coupé la route, le contrat a été signé à Genève, et non à l'étranger, votre femme, durant son accouchement a saigné pendant de longues heures, sans recevoir de soins, etc.

Or durant le procès un témoin vient affirmer que vous rouliez à une vitesse exagérée, personne ne peut venir confirmer que le contrat a été véritablement signé à Genève, et les infirmières qui ont soigné votre femme donnent chacune un compte-rendu différent de ce qui s'est passé.

Cette fragilité des témoignages humains rend souvent extrêmement difficile, voire impossible la preuve des faits qui permettent d'obtenir gain de cause. Or, c'est celui qui veut obtenir que ses droits soient respectés qui doit en principe démontrer les faits qui sont à la base de sa demande. L'on dit communément qu'il a le fardeau de la preuve. S'il n'arrive pas à rapporter cette preuve il succombe.

En l'absence d'une telle règle, vu la difficulté de faire la preuve, la plupart des procès ne trouveraient aucune solution. Or, tout procès doit se terminer par une condamnation ou un déboulement.

Mais dans la réalité les choses ne sont pas aussi simples.

Même si c'est en première ligne au demandeur qu'il appartient de faire la preuve, il incombe au défendeur de faire à son tour la preuve de tous les

moyens qu'il invoque pour s'opposer à la demande. Ainsi devra-t-il par exemple démontrer que même s'il vous a prétendument coupé la voie, c'est en réalité parce que vous rouliez trop vite.

La difficulté de faire la preuve a amené le législateur à instaurer un système de présomptions. La loi dispense alors l'un des plaideurs d'apporter la preuve qui, normalement, lui incomberait. Ainsi le possesseur d'une chose mobilière (livre, table, bijoux, etc.) en est présumé propriétaire, un nouveau testament est présumé exclure des testaments plus anciens, de façon générale la bonne foi des personnes est présumée.

La conséquence de ces présomptions est que le fardeau de la preuve est renversé. La personne qui prétend que le possesseur d'une chose mobilière n'en est pas le propriétaire doit le prouver, de même la personne qui veut invoquer la mauvaise foi de son adversaire doit la démontrer.

A côté des présomptions légales, il existe des présomptions de fait. Ainsi lorsqu'un contrat porte la mention «fait à Paris» peut-on considérer qu'il existe une présomption de fait ou un indice que le contrat a été signé à Paris. Mais cette présomption pourra être détruite en démontrant qu'il est peu vraisemblable que cette mention soit exacte, les parties ayant traité leur affaire à Genève. Si la présomption est détruite, il incombera à la partie qui désire tirer un avantage de la passation de l'acte à Paris de la démontrer. Il n'y a donc pas véritablement renversement du fardeau de la preuve. Portalis

## A la veille du départ de M. Arthur Bender Message d'adieu du président Willy Ferrez prononcé devant le Grand Conseil

C'est demain, après quatorze années passées au sein du gouvernement cantonal, que M. Arthur Bender, conseiller d'Etat, rentre dans le rang, à la suite de la décision qu'il a prise il y a un peu moins de douze mois. Pour lui rendre hommage, nous ne saurions mieux faire que de reproduire le discours qu'a prononcé devant le Grand Conseil le 8 février dernier, M. Willy Ferrez, président de la Haute Assemblée.

Messieurs les conseillers d'Etat  
Mesdames et Messieurs  
les députés, chers collègues,

Un matin d'avril dernier, le Valais s'éveillait tout remué de l'annonce qui lui était faite. La nouvelle tomba comme un claquement de fouet dans l'arène politique valaisanne. Le conseiller d'Etat Arthur Bender annonçait ce matin-là la décision de se retirer du gouvernement à la date du 1<sup>er</sup> mars 1979.

Cher Monsieur Bender

Les circonstances ont certes déjà été nombreuses qui ont permis à vos amis et à vos collaborateurs de vous adresser un merci du cœur pour votre dévouement à la cause du pays valaisan à qui vous avez donné quatorze années de vous-même.

Qu'il me soit permis de relever ces mérites et qu'il me soit permis de vous remercier et vous féliciter de vous adresser le plus profond de mon nom personnel et au nom du Grand Conseil dont je suis ici l'interprète.

C'est ce village de Mazembroz dans la riante commune de Fully où vous êtes né et où vous avez grandi dans un cercle familial et social qui devait, comme l'a écrit notre collègue le député Bernard Dupont, vous permettre très tôt d'absorber la levure radicale originelle en même temps qu'il vous initiait aux rudiments de la stratégie politique.

Monsieur le conseiller d'Etat, vous avez d'abord été appelé au

conseil de votre commune puis invité à prendre rang dans la délégation de votre district; enfin la voix du peuple vous élevait à la haute responsabilité de conseiller d'Etat.

Vous avez ainsi gravi patiemment mais sûrement les échelons du pouvoir ce qui suppose entre autre de nombreuses victoires dans les batailles du suffrage universel.

Ainsi depuis 1965, vous siégez au sein du gouvernement cantonal et vous y avez donné la pleine mesure de vous-même.

N'échappant pas à la règle universelle particulièrement attachée au monde politique, vous avez été exposé à la critique comme tous ceux qui exercent une fonction publique. Vos faits et gestes, vos décisions, ce que vous avez dit, ce que vous avez fait ou omis de dire ou de faire, tout a été placé presque quotidiennement sous la loupe de l'opinion publique.

Cette vieille loi caractéristique de la société humaine n'épargne que ceux qui jouissent du redoutable avantage de n'avoir rien fait.

Parmi plusieurs définitions qui sont faites de la démocratie, l'une d'elle m'a plu parce qu'elle s'adapte bien aux temps folâtres que nous vivons. La voici: la démocratie est le système de gouvernement où les citoyens sont libres de choisir les hommes sur qui ils feront retomber tous les toits. La tâche de conseiller d'Etat entre autre semble bien répondre à cette définition originale de la démocratie.

Ainsi vos capacités M. Bender,

vous avez été appelé au

conseil de votre commune puis invité à prendre rang dans la délégation de votre district; enfin la voix du peuple vous élevait à la haute responsabilité de conseiller d'Etat.

Vous avez ainsi gravi patiemment mais sûrement les échelons du pouvoir ce qui suppose entre autre de nombreuses victoires dans les batailles du suffrage universel. Ainsi depuis 1965, vous siégez au sein du gouvernement cantonal et vous y avez donné la pleine mesure de vous-même. N'échappant pas à la règle universelle particulièrement attachée au monde politique, vous avez été exposé à la critique comme tous ceux qui exercent une fonction publique. Vos faits et gestes, vos décisions, ce que vous avez dit, ce que vous avez fait ou omis de dire ou de faire, tout a été placé presque quotidiennement sous la loupe de l'opinion publique. Cette vieille loi caractéristique de la société humaine n'épargne que ceux qui jouissent du redoutable avantage de n'avoir rien fait. Parmi plusieurs définitions qui sont faites de la démocratie, l'une d'elle m'a plu parce qu'elle s'adapte bien aux temps folâtres que nous vivons. La voici: la démocratie est le système de gouvernement où les citoyens sont libres de choisir les hommes sur qui ils feront retomber tous les toits. La tâche de conseiller d'Etat entre autre semble bien répondre à cette définition originale de la démocratie. Ainsi vos capacités M. Bender,

vous avez été appelé au conseil de votre commune puis invité à prendre rang dans la délégation de votre district; enfin la voix du peuple vous élevait à la haute responsabilité de conseiller d'Etat. Vous avez ainsi gravi patiemment mais sûrement les échelons du pouvoir ce qui suppose entre autre de nombreuses victoires dans les batailles du suffrage universel. Ainsi depuis 1965, vous siégez au sein du gouvernement cantonal et vous y avez donné la pleine mesure de vous-même. N'échappant pas à la règle universelle particulièrement attachée au monde politique, vous avez été exposé à la critique comme tous ceux qui exercent une fonction publique. Vos faits et gestes, vos décisions, ce que vous avez dit, ce que vous avez fait ou omis de dire ou de faire, tout a été placé presque quotidiennement sous la loupe de l'opinion publique. Cette vieille loi caractéristique de la société humaine n'épargne que ceux qui jouissent du redoutable avantage de n'avoir rien fait. Parmi plusieurs définitions qui sont faites de la démocratie, l'une d'elle m'a plu parce qu'elle s'adapte bien aux temps folâtres que nous vivons. La voici: la démocratie est le système de gouvernement où les citoyens sont libres de choisir les hommes sur qui ils feront retomber tous les toits. La tâche de conseiller d'Etat entre autre semble bien répondre à cette définition originale de la démocratie. Ainsi vos capacités M. Bender,

vous avez été appelé au conseil de votre commune puis invité à prendre rang dans la délégation de votre district; enfin la voix du peuple vous élevait à la haute responsabilité de conseiller d'Etat. Vous avez ainsi gravi patiemment mais sûrement les échelons du pouvoir ce qui suppose entre autre de nombreuses victoires dans les batailles du suffrage universel. Ainsi depuis 1965, vous siégez au sein du gouvernement cantonal et vous y avez donné la pleine mesure de vous-même. N'échappant pas à la règle universelle particulièrement attachée au monde politique, vous avez été exposé à la critique comme tous ceux qui exercent une fonction publique. Vos faits et gestes, vos décisions, ce que vous avez dit, ce que vous avez fait ou omis de dire ou de faire, tout a été placé presque quotidiennement sous la loupe de l'opinion publique. Cette vieille loi caractéristique de la société humaine n'épargne que ceux qui jouissent du redoutable avantage de n'avoir rien fait. Parmi plusieurs définitions qui sont faites de la démocratie, l'une d'elle m'a plu parce qu'elle s'adapte bien aux temps folâtres que nous vivons. La voici: la démocratie est le système de gouvernement où les citoyens sont libres de choisir les hommes sur qui ils feront retomber tous les toits. La tâche de conseiller d'Etat entre autre semble bien répondre à cette définition originale de la démocratie. Ainsi vos capacités M. Bender,

vous avez été appelé au conseil de votre commune puis invité à prendre rang dans la délégation de votre district; enfin la voix du peuple vous élevait à la haute responsabilité de conseiller d'Etat. Vous avez ainsi gravi patiemment mais sûrement les échelons du pouvoir ce qui suppose entre autre de nombreuses victoires dans les batailles du suffrage universel. Ainsi depuis 1965, vous siégez au sein du gouvernement cantonal et vous y avez donné la pleine mesure de vous-même. N'échappant pas à la règle universelle particulièrement attachée au monde politique, vous avez été exposé à la critique comme tous ceux qui exercent une fonction publique. Vos faits et gestes, vos décisions, ce que vous avez dit, ce que vous avez fait ou omis de dire ou de faire, tout a été placé presque quotidiennement sous la loupe de l'opinion publique. Cette vieille loi caractéristique de la société humaine n'épargne que ceux qui jouissent du redoutable avantage de n'avoir rien fait. Parmi plusieurs définitions qui sont faites de la démocratie, l'une d'elle m'a plu parce qu'elle s'adapte bien aux temps folâtres que nous vivons. La voici: la démocratie est le système de gouvernement où les citoyens sont libres de choisir les hommes sur qui ils feront retomber tous les toits. La tâche de conseiller d'Etat entre autre semble bien répondre à cette définition originale de la démocratie. Ainsi vos capacités M. Bender,

vous avez été appelé au conseil de votre commune puis invité à prendre rang dans la délégation de votre district; enfin la voix du peuple vous élevait à la haute responsabilité de conseiller d'Etat. Vous avez ainsi gravi patiemment mais sûrement les échelons du pouvoir ce qui suppose entre autre de nombreuses victoires dans les batailles du suffrage universel. Ainsi depuis 1965, vous siégez au sein du gouvernement cantonal et vous y avez donné la pleine mesure de vous-même. N'échappant pas à la règle universelle particulièrement attachée au monde politique, vous avez été exposé à la critique comme tous ceux qui exercent une fonction publique. Vos faits et gestes, vos décisions, ce que vous avez dit, ce que vous avez fait ou omis de dire ou de faire, tout a été placé presque quotidiennement sous la loupe de l'opinion publique. Cette vieille loi caractéristique de la société humaine n'épargne que ceux qui jouissent du redoutable avantage de n'avoir rien fait. Parmi plusieurs définitions qui sont faites de la démocratie, l'une d'elle m'a plu parce qu'elle s'adapte bien aux temps folâtres que nous vivons. La voici: la démocratie est le système de gouvernement où les citoyens sont libres de choisir les hommes sur qui ils feront retomber tous les toits. La tâche de conseiller d'Etat entre autre semble bien répondre à cette définition originale de la démocratie. Ainsi vos capacités M. Bender,

vous avez été appelé au conseil de votre commune puis invité à prendre rang dans la délégation de votre district; enfin la voix du peuple vous élevait à la haute responsabilité de conseiller d'Etat. Vous avez ainsi gravi patiemment mais sûrement les échelons du pouvoir ce qui suppose entre autre de nombreuses victoires dans les batailles du suffrage universel. Ainsi depuis 1965, vous siégez au sein du gouvernement cantonal et vous y avez donné la pleine mesure de vous-même. N'échappant pas à la règle universelle particulièrement attachée au monde politique, vous avez été exposé à la critique comme tous ceux qui exercent une fonction publique. Vos faits et gestes, vos décisions, ce que vous avez dit, ce que vous avez fait ou omis de dire ou de faire, tout a été placé presque quotidiennement sous la loupe de l'opinion publique. Cette vieille loi caractéristique de la société humaine n'épargne que ceux qui jouissent du redoutable avantage de n'avoir rien fait. Parmi plusieurs définitions qui sont faites de la démocratie, l'une d'elle m'a plu parce qu'elle s'adapte bien aux temps folâtres que nous vivons. La voici: la démocratie est le système de gouvernement où les citoyens sont libres de choisir les hommes sur qui ils feront retomber tous les toits. La tâche de conseiller d'Etat entre autre semble bien répondre à cette définition originale de la démocratie. Ainsi vos capacités M. Bender,

vos talents, votre caractère, vos œuvres ont été comme cela se fait depuis que le monde est monde, discutés parfois, mis en doute mais vous les avez écoutés sans les entendre agissant au mieux de votre conscience et, sachant que les républicains sont et restent ingrates, vous avez recherché la véritable récompense, avant tout dans le sentiment de la tâche accomplie.

Aujourd'hui à la veille de l'instinct précis de laisser la place à force plus jeune, vous et votre département vous laissez un bilan important, fruit d'un travail assidu en faveur d'une protection accrue des individus et d'une meilleure organisation de la justice.

L'assurance maladie, la protection des mineurs, l'organisation judiciaire, la procédure et la juridiction administrative, la protection contre le feu et les éléments naturels, sont autant de législations entrées en force et il serait bien trop long d'énumérer toutes les modifications de lois, tous les décrets, règlements, arrêtés et autres actes législatifs à l'origine et à l'élaboration desquels vous avez œuvré.

Et bien cher Monsieur le conseiller d'Etat Bender, contemplant l'étendue de votre œuvre, je veux avec mes collègues de la haute assemblée, me souvenir que l'art de chercher et de trouver le bien de la cité et les hommes faillibles qui exercent cet art, ne sont jamais des mécaniques sans âme et sans cœur, mais des humains parfois bien seuls, héritiers de l'histoire et

à qui l'homme de la rue souvent demande ce qui tient de la gageure.

Le Valais vous est reconnaissant. La haute assemblée tient à vous dire la très grande satisfaction d'avoir pu compter quatorze années durant sur votre compétence.

Vous n'avez ménagé ni force ni temps à l'exercice de cette haute fonction où la confiance du pays vous a porté.

Au nom de mes collègues je présente à vous-même, cher Monsieur Bender, à Madame votre épouse et vos enfants présents à la tribune et que je salue, à tous vos parents, à votre commune et à vos amis des compliments chaleureux et un hommage reconnaissant.

Vous êtes encore si jeune, si jeune de cœur, si jeune de caractère, et si plein d'énergie que la part de votre existence qui s'ouvre devant vous doit vous autoriser encore bien des espoirs. Que les promesses qu'elle recèle s'accomplissent. Tel est le vœu qu'à quelques jours de la remise de votre charge la haute assemblée par la voix de son président formule pour vous.

Nul doute que vous saurez conserver au fond du cœur, de ces longues années au service du Valais tout entier ce qui vous a réjoui et rendu heureux.

Longue vie et joyeuse retraite Monsieur le conseiller d'Etat.

Et maintenant à nous tous encore une fois le plaisir de vous entendre.

Willy Ferrez

## Baisse des impôts?

Ne soyez pas sceptiques. Cela existe même en Suisse. Neuf cantons suisses l'ont décidé ou l'envoient.

C'est ce que nous apprenons les «informations privées» qui ont effectué une enquête auprès des autorités cantonales.

Sans aucun doute, entend-on par là venir avant tout à l'aide de ceux qui souffrent de la dépression conjoncturelle et diminuer les charges des entreprises industrielles, commerciales et artisanales en difficulté.

On peut aussi supposer d'autres mobiles tout aussi honorables, comme par exemple la volonté de restreindre le rôle de l'Etat et d'en limiter l'intervention.

Peut-être entend-on également étendre les investissements sur une plus longue période et ne pas céder à l'ambition de construire du neuf en remplacement d'un équipement encore utilisable, mais qui commence à vieillir, comme c'est le cas d'hôpitaux ou d'écoles construits il y a quelques décennies, quitte à renoncer à certaines subventions fédérales.

Ou alors estime-t-on que le contribuable est trop pressuré et qu'il s'agit de le soulager quelque peu, car finalement ceux qui font les lois y sont également soumis.

On peut aussi, plus prosaïquement penser à des manœuvres à but électoral, destinées à s'assurer les faveurs des électeurs.

Bref, les faits sont là. L'étreinte fiscale se desserre ci ou là et c'est de bon augure.

La Confédération, qui s'obstine à vouloir assurer son équilibre financier par l'adaptation des recettes risque donc bien de se voir désavouée en mai prochain, alors même que, par la compression des dépenses elle serait parvenue à ramener à 800 millions de francs son déficit de 1978, contre 1,2 milliard prévu au budget, ce qui est tout à son honneur, mais encore insuffisant.

On peut dès lors se demander si on ne se trouve pas actuellement à un tournant dans lequel certains se sont déjà engagés en précurseurs, ce qui obligera les autres à emboîter le pas par la suite.

Car si le rôle de l'Etat est extensible, ce qu'un récent passé nous a amplement prouvé, il peut aussi être réduit pour autant qu'on diminue certaines obligations légales. Il semble d'ailleurs que ce serait là le vœu de nombreux citoyens, émarqués de toutes les classes sociales de la population.

Le Valais, ou certaines communes du canton suivront-ils un jour ce mouvement qui s'amorce? Ce n'est pas impossible si l'on parvient dans une première phase à équilibrer comptes et budgets.

Mais comment procéderait-on? C'est là une toute autre histoire qui

mettrait probablement le Conseil d'Etat dans l'embarras et le Grand Conseil en effervescence. Un rabais général de un ou quelques pour cent profiterait essentiellement aux gros contribuables et serait probablement contesté au nom de l'équité sociale, alors qu'une réduction uniforme appliquée à tous sans distinction trouverait difficilement une justification légale et rencontrerait l'opposition des classes aisées. Il serait certes possible d'élaborer des compromis aussi savants que laborieux, qui finalement laisseraient chacun sur une satisfaction mitigée.

Mais n'anticipons pas. Tout cela n'est pas pour demain et ne se présentera peut-être jamais, sauf peut-être si un jour l'harmonisation fiscale déborde du cadre purement formel, qui lui est assigné par l'article constitutionnel qui lui est consacré, pour devenir matérielle.

Contentons-nous pour l'instant de rêver quelque peu et de payer sans rechigner.

F.C.

## Enquête sur le socialisme (8)

### IV. Analyse du phénomène socialiste

L'extension des recherches de Chafarévitch sur le socialisme en tant que phénomène social et permanent dans l'histoire de l'humanité le conduit à rejeter toute explication sectorielle ou strictement locale de son apparition. Le socialisme n'est ni le produit d'une culture, ni celui d'une histoire, ni même encore celui d'une race ou d'une civilisation: «... tout point de vue sur le socialisme doit se fonder sur des principes très larges et par conséquent applicables aussi bien à l'empire des Incas qu'à la philosophie de Platon ou au socialisme au XX<sup>e</sup> siècle (p. 231). Ces principes, nous les avons déjà mentionnés, ils sont au nombre de quatre. L'abolition de la propriété privée vient en tête. Dans le manifeste du parti communiste, Marx et Engels en soulignent le caractère fondamental: «Les communistes peuvent résumer leur théorie dans cette formule unique: abolition de la propriété privée.» Si la social-

démocratie occidentale est moins explicite à ce sujet - on la comprend! - son orientation va néanmoins toujours dans ce sens, qui confirme du reste le projet de tous les penseurs théoriques du socialisme. L'abolition de la famille est également un point essentiel des doctrines socialistes. Son application, bien que plus nuancée encore (à la mesure des résistances qui s'y opposent naturellement) s'inscrit néanmoins dans les faits, même en Suisse, où la loi ne distingue plus entre la filiation légitime et illégitime, où l'autorité

par Michel de Preux

parentale se substitue, pour le législateur également, à l'autorité paternelle, ce qui favorise incontestablement les ingérences de l'état dans cette cellule jusque là autonome, où la tendance à soustraire le plus tôt possible les enfants à l'éducation familiale pour les confier à des écoles publiques se répand de plus en plus. La remarque générale de Chafarévitch n'est donc pas inadéquate, de loin pas: «Là encore, la forme négative de ce principe est plus universelle. En tant qu'affirmation positive d'un type défini de relations entre sexes ou entre parents et enfants, il se présente sous des aspects multiples: destruction totale de la famille, communauté des femmes et abolition de tout lien entre parents et enfants - relâchement et affaiblissement des liens familiaux, transformation de la famille en cellule de l'état bureaucratique entièrement soumise à ses directives et à son contrôle.» (p. 225).

Le troisième principe général propre à tout socialisme est, nous l'avons aussi indiqué, l'hostilité envers la religion. C'est une constante de tous les Etats et de toutes les doctrines socialistes. Chafarévitch lui assimile avec raison les religions d'Etat de l'Orient ancien et, sous la forme idéologique moderne, c'est bien en fait d'une religion de l'état qu'il faut parler à propos du socialisme contemporain. Quant au caractère fragmentaire et différencié de son applica-

tion, les mêmes remarques que ci-dessus valent dans ce domaine.

Le quatrième principe enfin, l'égalité, fait évidemment partie intégrante de tout phénomène socialiste, qu'il s'agisse de l'égalitarisme des «têtes rondes» de la république anglaise du XVII<sup>e</sup> siècle, de la conjuration des égaux de Babeuf sous le directoire, ou de la tendance plus générale mais incontestablement universelle à détruire directement ou indirectement (par la fiscalité notamment) la hiérarchie sociale, la richesse et la puissance. Ce principe d'égalité tend également à rendre suspectes toutes les différences individuelles de nature spirituelle ou intellectuelle. Un socialiste de cœur parlera volontiers de «culture répressive» ou de «prose dirigiste» lorsqu'il ne peut réfuter une argumentation. Le goût prononcé qu'affichent les milieux de gauche pour le pluralisme dissimule mal le caractère frauduleux de certaines équivalences d'opinion, qui n'ont avec la liberté de la recherche - dont le tribut à payer à l'objectivité et à la vérité est sans doute trop lourd - qu'un rapport tout à fait formel et factice. L'affaire Pfürtner en a été la démonstration lumineuse.

Allant plus loin dans son analyse, Chafarévitch relève que les principes évoqués ci-dessus se ramènent en fait à un seul, plus fondamental, crucial même: l'étouffement de l'individualité. Il est incontestable que non seulement à l'est, mais à l'ouest, la gauche s'en prend avec vigueur à toute individualité, qu'elle lui dénie même son assise existentielle et objective dans ses références au bouddhisme zen notamment, mais aussi dans l'absence totale d'anthropologie qui caractérisent les recherches de Michel Foucault sur la sexualité par exemple, ceci en contradiction flagrante avec les données de la biologie et de la génétique contemporaines qui établissent avec certitude qu'un programme génétique n'est pas la copie exacte d'un seul programme antérieur (comme chez les êtres qui se reproduisent par fission) mais le réassortiment indéfiniment varié de deux programmes différents (1). Le socialisme représente donc le

1] Cf à ce sujet les articles de Fr. Jacob «Sexualité et diversité humaine» et «Individu et singularité» dans Le Monde des vendredi 9 et samedi 10 février 1979.

2] Cf «Etre chrétien», tard, fr. par H. Rochais et A. Metzger, Paris 1978. L'orientation christologique de ce théologien rejoint d'une certaine manière celle de Luther pour qui la fonction sautéologique du Christ était plus déterminante que son appartenance aux deux natures, humaine et divine.

### Civilités puéres mais honnêtes

Dimanche dernier, en feuilletant la Tribune, je suis tombé sur un article, du reste discutable, qui mettait en cause le général Guisan. Son auteur, un jeune journaliste par ailleurs plein de talent, l'appelait «Guisan». Pourtant ses grands-pères, le divisionnaire et le colonel, son père, le commandant de corps, lui ont sans doute appris à dire «Mon Général».

Je commandais, en été 1940, le détachement de haute montagne du régiment six. Il était stationné à Chanרון. Un vent de défaitisme, de panique même, soufflait sur notre pays après l'écrasement de la France. Le 1<sup>er</sup> août 1940, le général Guisan faisait prêter à ses officiers supérieurs le nouveau serment du Grütli. Tous riprirent confiance.

R. Tissières



### Enquête N° 8

- Heart of Glass, Blondie
- Le Freak, Chic
- Y.M.C.A., Village People
- Too much heaven,
- The Bee Gees
- Nous, Hervé Villard
- Tout petit la planète, Plastic Bertrand
- Da'ya think i'm sexy, Rod Stewart
- Le chanteur, Daniel Balavoine
- Trojan Horse, Luv
- Sing to me Mamma, Karen Cheryl
- Je viens pas te parler d'amour, Daniel Guichard
- Goldorak, Noam
- Rosalie, Carlos
- Où est ma ch'mise grise Patrick Topaloff et Sim
- Je vole, Michel Sardou
- Kennedy Airport, Sheila
- Chante en anglais, Gérard Lenorman
- Santa Maria de la mer Mireille Mathieu
- Pardonne, Eric Charden
- Supermann

En hausse cette semaine, N°s 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 17.

# LE VOYAGE, UNE USINE SANS CHEMINÉE

ENQUÊTE NF  
HUGO BESSE

III

## Voyages parallèles

Le goût du voyage d'un public toujours plus large et aussi plus âgé — le forfait rassure contre l'aventure qu'était encore il y a quelques années un long voyage — incite maintenant les banques, les journaux, les clubs automobiles, les compagnies d'aviation aussi à donner dans le voyage au grand courroux d'ailleurs des spécialistes qui n'apprécient guère ces intrusions sur un marché déjà saturé. En France, le puissant institut bancaire du Crédit agricole qui dispose d'un réseau extrêmement fourni de succursales est devenu un redoutable concurrent. Chez nous, certaines s'y sont également mises telles les caisses d'épargne et les banques régionales. D'autres, après des essais peu concluants, ont renoncé à ces services.

La Caisse d'Epargne du Valais a monté un coin voyage dans ses locaux de Sion «pour égayer un peu», dit M. Jean-Bernard Carruzzo, responsable de l'agence. Ce coin voyage est considéré comme un service à la clientèle et complète aussi les services de la banque. Le voyage est également une motivation à l'épargne et puis la banque n'inspire-t-elle pas confiance, n'est-elle pas cette image de marque capable d'attirer et de

rassurer quant à la valeur du produit? «C'est un peu tout ça», explique le responsable.

Certaines banques mais aussi certains clubs comme le TCS qui a maintenant pignon sur rue et dans le voyage. On y vend du voyage en général qui constitue le complément des productions maison telles que les circuits en voiture, les expéditions ou encore les voyages combinés avec motor-homes à travers les Etats-Unis notamment. Des produits, on le voit, rattachés essentiellement à l'automobile. En Valais, le voyage représente le quart du chiffre d'affaires du club mais, dit M. Jean-Daniel Antille, directeur, «les agences de voyages TCS sont déficitaires sur le plan suisse». Est-ce pour cette raison que l'on cherche dans les trente officines suisses du club à développer davantage encore ce secteur lié, bien évidemment, au tourisme? Le TCS dispose d'un journal et de 900000 membres: le potentiel d'une agence qui pourrait être la plus importante de Suisse. Seulement voilà. Le dynamisme d'un club n'est pas comparable à celui d'une agence privée. Swissair, agent de voyages. L'étiquette colle mal et ne satisfait guère la plupart des privés qui admettent difficilement cette concurrence: «On peut craindre en effet, précise Jacques Lathion, qu'en ouvrant ses bureaux de réservation, Swissair y installe parallèlement son agence de voyages. Quoi de plus

facile?» M. Roger Lador, chef de promotion des ventes à Swissair me tend quelques produits maison: Swissair Le Flâneur, Le Connaisseur, Fly-Drive, l'Europe sur mesure, etc., en m'expliquant le rôle modeste de la compagnie dans cette activité spécifique du voyage: «Une activité qui a commencé avec notre formule Fly-Drive (vol et voiture de location réservée à votre intention à l'arrivée) et qui nous a laissé le loisir de conclure des contrats avec des agences, ad hoc. De plus, la modification des règles IATA a permis aux compagnies aériennes de faire du voyage et parmi les prospectus que vous tenez, seul en fait Le Flâneur est un produit typiquement maison. On le considère plutôt comme un service à une clientèle désireuse de visiter des villes à des prix avantageux sans pour autant renoncer aux vols de ligne et aux hôtels de première classe. Notre but n'est pas de vendre du forfait mais de remplir nos avions. Nous ne sommes pas des agents de voyage, mais des transporteurs. D'ailleurs «Le Connaisseur» sur longs-courriers est un produit d'agence de voyage pour lequel nous n'émettons pas de billets et ne recevons pas de commissions. Pour ce qui est des réservations d'hôtels enfin nous considérons également cette tâche comme un service capable d'assurer au passager plein tarif une sécurité de séjour.»

## La redécouverte du rail

Pour d'autres vacances, sous d'autres formes, pour les inconditionnels et pour les autres de plus en plus, le rail prend place dans cette industrie du voyage, non sans succès d'ailleurs grâce aux formules proposées. C'est ce qu'a voulu nous prouver M. Kaspar Woker, directeur de Railtour suisse, au cours d'un voyage fort réussi à Amsterdam.

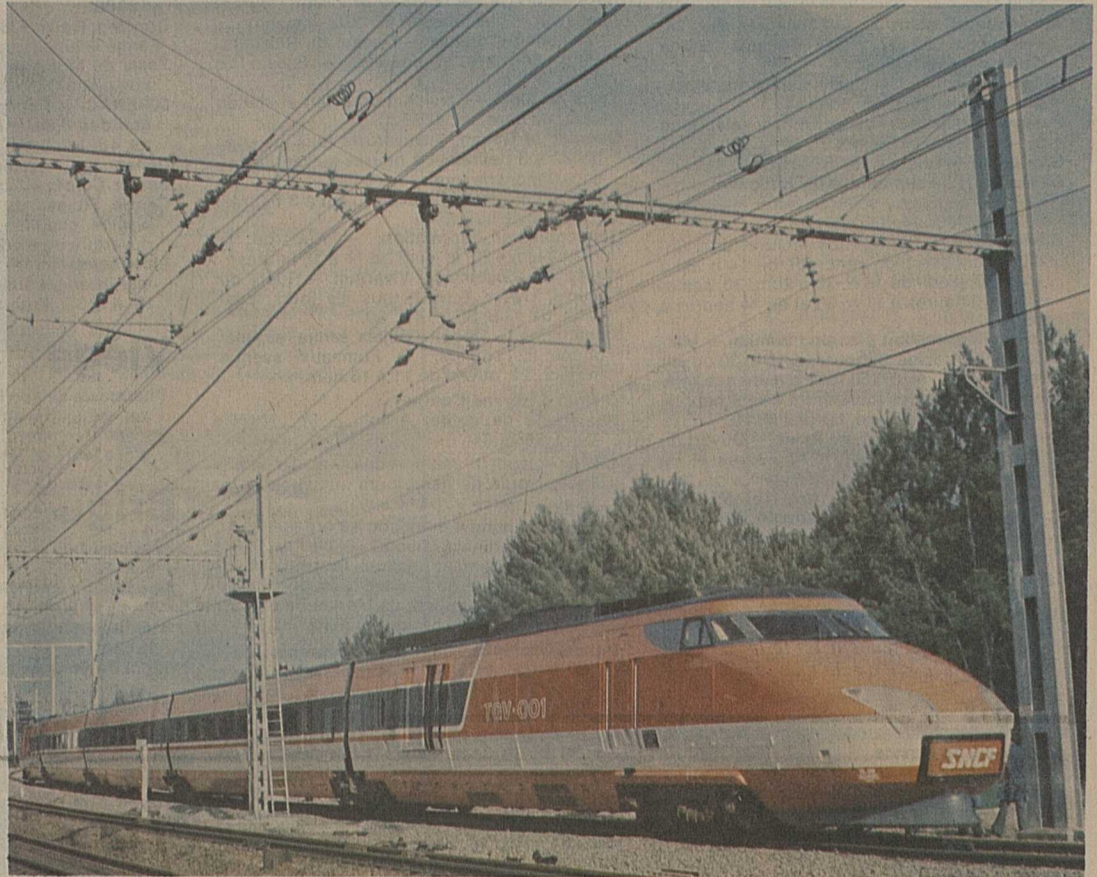
On imagine en effet de prime abord la quiétude d'un voyage en train en regard des routes encombrées de vacances et la somme de fatigue épargnée aux sages qui, de nos jours, redécouvrent avec ravissement le rail. Car, en fait, il ne s'agit pas simplement de se rendre à très bon marché d'un point à un autre; encore propose-t-on, en prolongement de la gare de destination, les programmes les plus variés de réjouissances qui vont

du prétexte des emplettes dans la grande ville aux vacances balnéaires les plus «sophisticées».

L'organisation de ces programmes est la spécialité d'un bureau de tourisme neutre, travaillant en qualité de tour-opérateur, et qui porte bien son nom, évidemment: Railtour. La société a été fondée en 1972 avec la participation de 78 agences de voyages en qualité d'actionnaires. Mille points de vente dans toute la Suisse font ainsi de Railtour l'un des plus grands organisateurs de voyages en train et en... voiture. Les résultats de 1978 illustrent d'ailleurs le succès de la formule avec un chiffre d'affaires de 7,5 millions de francs et 19 300 passagers, ce qui représente un accroissement de 7% par rapport à l'année précédente. Les vacances balnéaires représentent dans ce programme 77% du chiffre d'affaires et les voyages intervilles 23%. Notons que durant l'exer-

cice les voyages en train ont augmenté de 17% alors que la voiture accusait une régression de -3%. Et pour cette année Railtour prévoit un nouvel accroissement du chiffre d'affaires de 10% grâce aux prix pratiqués pour les week-ends intervilles et les voyages en train en général, prix inférieurs à ceux d'un voyage en avion. Il est intéressant de savoir la répartition des usagers de Railtour: 67% Suisses allemands; 27% romands; 4% tessinois et 2% étrangers.

Quant au programme de cette année Railtour offre des possibilités de voyages, de séjours dans six pays différents, explique M. Kaspar Woker: «Signaux, parmi les nouveautés, le Danemark où l'on peut pratiquer l'équitation ou la voile, passer quelques jours dans une ferme ou faire un voyage circulaire. Pour l'Autriche, la France, la Yougoslavie, l'Espagne et l'Italie nous offrons, à côté des vacances balnéaires, des vacances actives ou des cures thermales.»



## Le créneau du spécialiste

Quel est sur ces diverses trajectoires le créneau occupé par le spécialiste, l'agent de voyages local bien de chez nous qui ne dépend de personne, pratique le métier artisanal, sourit et poignée de main compris. On se demande d'ailleurs comment de telles officines peuvent subsister lorsque l'on sait que leurs marges varient entre 8 et 12%.

«On vend du Ragusa», aime à dire Jacques Lathion.

En fait un agent de voyages doit être doué d'un caractère d'universalité car même s'il vend du vent, il doit se préserver contre les tempêtes toujours menaçantes dans le métier. Mais une règle impérieuse doit être respectée: un prix correspondant à une qualité déterminée, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas dans la profession. «Il faut être attentif à toutes les informations — chaque employé passe une heure par jour à prendre connaissance des perpétuels changements de tarifs d'avions et de toutes les nouvelles régissant le voyage — afin de pouvoir faire bénéficier le client des prestations les plus intéressantes», disent les spécialistes.

Il est vrai que des différences de l'ordre de 30 à 40% peuvent se manifester pour un même produit proposé par deux agences de voyages différentes. En fait une agence qui se respecte ne doit pas augmenter ses tarifs mais peut, par contre, faire profiter ses clients d'une diminution si le change varie. «Il n'y a pas de miracle dans ces affaires-là», dit en résumé Jacques Lathion, «et seul l'agent de voyages conscient de ce facteur qualité pourra subsister dans le contexte actuel d'un marché soumis à un jeu concurrentiel extrêmement serré. C'est la raison pour laquelle notre publicité se fait sur la base des prix les plus bas et les plus hauts. Il y a d'autre part le service à la

clientèle que nous soignons particulièrement et qui va du sourire et de l'aménité de l'accueil à la motivation personnelle du client pour un endroit plutôt qu'un autre. Car on voyage aujourd'hui davantage pour rechercher le dépaysement plutôt que pour découvrir d'autres horizons. Voyez le marché des contemporains, très spécial à la Suisse, et les voyages de groupes de toutes sortes qui choisissent l'excuse de Bangkok pour célébrer un quelconque anniversaire. Mais un bon vendeur enverra au Mexique un client manifestant le désir d'aller en Inde s'il est persuadé que son plaisir sera plus grand de découvrir l'un que l'autre. Et au client qui veut faire une croisière il lui posera d'emblée la question de savoir s'il est sujet au mal de mer avant de vendre le billet! Mais avant toutes choses il est nécessaire que le vendeur ait voyagé et connaisse par conséquent les pays qu'il propose. Cela va de soi mais ce n'est pas évident pour tout le monde.»

En général les destinations préférées restent les voyages balnéaires en Méditerranée ainsi que les vols spéciaux vers les lieux classiques d'outre-mer tels que Ceylan, Nairobi, Rio de Janeiro, New York, San Francisco ou Bangkok.

On dit que le peuple suisse est celui qui voyage le plus. C'est donc dans notre pays que se trouve la plus forte densité d'agences de voyages même si l'on compte que seul le 30-32% des Suisses utilisent leurs services. Et la concurrence est fonction de cette densité ce qui avive forcément la lutte et aiguise d'autant plus les imaginations. Ainsi Airtour teste ses hôtels en fonction du label helvétique par un classement qui va de cinq papillons pour l'hôtel de luxe au papillon esseulé «conditions simples». Kuoni distribue des points et des ancrés selon le même principe ce qui finalement évite de désagréables surprises. Si, au bout du voyage, le client trouve tout de même à redire — un tour-opérateur me disait que dans les voyages

«tout compris» on peut croire que certains clients mangent chaque jour du caviar à la maison — un service de réclamation est là pour aplanir! Airtour ne fait pas de mystère: 2350 réclamations en 1978 (1,95%) dont la moitié était justifiée et fondée. Kuoni prend chaque année en considération l'ensemble des réclamations et dédommage comme ce fut le cas lors des grèves aux Canaries. «Nous remboursions et la concurrence nous reproche d'être trop généreux avec le client!», souligne M. Hans-Rudolf Egli, directeur de Kuoni. En ce qui concerne la jeunesse, le troisième âge, la famille ou les groupes, tous les spécialistes du voyage rivalisent d'ingéniosité et de réductions pour attirer cette clientèle en devenir avec autant de nouveautés et de «hits» que l'imagination peut concevoir en couleurs...

Cela ne veut pourtant pas dire que les agents de voyages ne collaborent pas... par nécessité. En effet, avec l'introduction des avions gros-porteurs et le goût d'un public toujours plus nombreux pour des voyages de moins en moins chers, les formes de coopération et de collaboration les plus diverses ont vu le jour pour satisfaire une demande devenue parfaitement uniforme. Cette uniformité qui se retrouve bien entendu, à de rares exceptions près, dans ce produit de consommation courant qu'est devenu le voyage. Mais les spécialistes le tiennent aujourd'hui bien en main à tel point qu'il devient difficile si ce n'est impossible aujourd'hui de s'offrir, sans leur intermédiaire, un simple séjour de 4 jours à Paris avec 4 spectacles et un dîner à la Tour d'Argent, ou un voyage individuel à Bali. Tout est maintenant l'affaire des entreprises du voyage qui réservent l'ensemble des services d'un lieu de villégiature pour permettre à la machine de tourner rond.

Bon gré mal gré, il faudra se plier à cette dictature économique liée au plus grand nombre et qui vous fera découvrir le monde avec le mode d'emploi.

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

### Les journaux dans la course

Autres concurrents, les journaux. Sur ce chapitre, pas besoin d'aller bien loin, le *NF* ayant acquis dans le voyage une notoriété que lui envient bon nombre de professionnels. Mais pourquoi cette soif des grands espaces, ai-je demandé à mon directeur?

«Il y a deux façons d'organiser un voyage pour un journal, explique-t-il. La façon la plus répandue est celle qui fait du journal une simple boîte à lettres pour une agence de voyages quelconque spécialisée dans les charters, les croisières et travaillant avec ses hôtels, ses circuits, ses excursions habituelles pour un prix souvent trompeur en ce sens qu'on peut le comparer avec le tout-compris.»

L'autre manière est celle que pratique le *NF* dans le but d'offrir un voyage à ses lecteurs mais en le confectionnant de toute pièce et soigneusement. Personnellement, j'ai organisé six voyages de ce genre. Les trois premiers, je les ai préparés seul et les trois derniers avec un jeune ami, Jacques Lathion, responsable de l'agence de voyages familiale. Ce système a un double intérêt pour nos lecteurs qui ont les moyens de bénéficier de cette préparation: tout d'abord nous sortons partiellement des circuits connus des grandes agences. Pour cela, nous faisons le voyage en éclaireurs, en limitant les frais à l'extrême grâce à la compréhension des compagnies aériennes dont nous parlons

dans nos reportages et grâce aussi au même intérêt que nous témoignent les directeurs des hôtels que nous visitons. Nous pouvons ainsi choisir quelques excursions spéciales. Si je prends l'exemple de Bangkok, nous n'irons pas visiter le marché que tout le monde voit. Nous irons au contraire en dehors de Bangkok pour faire les canaux tout en visitant les villages lacustres et les temples peu connus des touristes. Il y a d'autres cas de ce genre dans d'autres pays. A Hong-Kong, par exemple, on vous amène presque inmanquablement visiter le Tiger Garden, complètement laissé à l'abandon, alors que celui de Singapour est infiniment plus beau, plus récent et parfaitement entretenu. Le second avantage, c'est que, connaissant les goûts culinaires, entre autres, des voyageurs qui reviennent avec nous chaque année, nous pouvons plus facilement choisir dans les hôtels de luxe les menus qui conviennent généralement, en changeant d'ailleurs de restaurant à chaque repas principal du soir si nous restons plusieurs jours dans le même établissement. Par ailleurs, comme nous effectuons auparavant nous-mêmes toutes les excursions, nous pouvons en parler en connaissance de cause et remplacer les attrape-nigauds trop fréquents par des visites plus intéressantes mais qui laissent peu ou pas de commissions aux intermédiaires locaux. Le dernier avantage provient du fait

que la commission de l'agence de voyages étant extrêmement réduite grâce à la publicité gratuite dont elle bénéficie dans les 12 ou 14 reportages couleur paraissant avant le voyage, cela compense assez bien cette diminution volontaire de marge. Ainsi nos voyageurs en ont vraiment pour leur argent s'ils comparent ce qui peut être comparé avec certains voyages organisés par de grandes agences.

Ces voyages sont accompagnés par le rédacteur en chef du journal, un rédacteur ainsi qu'une personnalité du service commercial de Swissair. Ainsi tous les problèmes d'intendance qui se présentent peuvent être immédiatement réglés.

Je considère que les sommes investies dans ces voyages sont compensées par la publicité de prestige que nous en retirons et le service particulier rendu au lecteur du journal. De surcroît de tels voyages sont l'occasion d mieux connaître des concitoyens de toutes les classes sociales, de toutes les classes d'âge aussi par conséquent de mieux se connaître les uns les autres.»

Faut-il ajouter que ces voyages du *NF*, devenus institution, ne prennent pas fin au retour en Valais mais que le souvenir est avivé par la suite au cours de réunions aux échanges souriants.

Une amicale des voyages du *NF* dont le tiers des participants forme un noyau reprenant l'air chaque année.



# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Venez rêver de vacances dans le « Club Méditerranée » en venant voir **LES BRONZÉS**  
Une détente dans la joie et le rire

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans  
Un film choc ! Une œuvre exceptionnelle  
**MIDNIGHT EXPRESS**  
L'important est de ne jamais désespérer

**MONTANA** Le Casino  
Tél. 027 41 27 64

Matinée pour enfants à 17 heures - 7 ans  
**MARY POPPINS**  
Soirée à 21 heures  
**LE PONT DE LA RIVIERE KWAI**

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures et soirée à 21 heures  
16 ans  
**LA CLÉ SUR LA PORTE**  
d'Yves Boisset avec Annie Girardot, Patrick Dewaere. Un événement !  
En nocturne à 23 heures - 18 ans  
**LA GRANDE BATAILLE**

**HAUTE-NENDA** Cinálpin

Ce soir à 21 heures - 16 ans  
**LA RAGE DU TIGRE**  
Le sensationnel film de karaté

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**LA CAGE AUX FOLLES**  
Un film d'Edouard Molinaro

**SION** Capitole  
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**LES BRONZÉS**  
Film de Patrice Leconte  
Le premier film sur le club

**SION** Lux  
Tél. 027 22 15 45

RELACHE

### DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C<sup>ie</sup>, GENÈVE

Affiliated Fund	D	7.90
Chemical Fund	D	7.23
Technology Fund	D	8.31 9.08
Europafonds	DM	25.15 26.50
Unifonds	DM	17.40 18.30
Unirenta	DM	38.15 39.40
Unispecial I	DM	59.95 63.—

Crossbow Fund	FS	3.79 3.86
CSF-Fund	FS	15.90 16.24
Intern. Tech. Fund	D	8.71 8.85

Agences Daihatsu  
Conthey-Sion: Garage 13 Etoiles, 027/362315 - Sierre: Garage 13 Etoiles, 027/557651 - Martigny: Garage 13 Etoiles, 026/22772 - Monthey: Garage 13 Etoiles, 025/41039 - Glis-Brig: Garage Valaisia, 028/234340

# TÉLÉVISION

## tv Suisse romande

**17.00 Point de mire**  
**17.10 Au pays du Ratamaou**  
Une émission de jardin d'enfants.

**17.30 Téléjournal**  
**17.35 Objectif**  
- L'information du mois: la maturité a-t-elle un âge?  
- Livres pour toi  
- Il était une fois l'homme.

**18.15 L'antenne est à vous**  
Ce soir, c'est la « Vie abonnée » qui exprime en toute liberté sa conviction profonde.

**18.35 Pour les petits**  
Colargol.

**18.40 Système D**  
Le jeu des incollables.

**19.00 Un jour, une heure**  
1<sup>re</sup> partie

**19.30 Téléjournal**  
**19.45 Un jour, une heure**  
2<sup>e</sup> partie

**20.00 Passe et gagne**  
Le jeu des incollables

**20.25 25 ans ensemble: Duel à cache-cache**  
Ce soir, en direct de Rolle: huitième de finale opposant M. Patrice Bocquet de Prilly, à M. Abel Tilleu, de Lausanne.

**21.25 Au théâtre ce soir: Le pape kidnappé**  
de Joao Bethencourt.



Avec Pierre Bertin: le pape, Julien Guilomar: Sam, chauffeur de taxi, Rosy Varte: Sara, sa femme, Daniel Derval: Irving, leur fils, Danièle Luger: Myriam, leur fille, Robert Le Béal: le cardinal O'Hara, Raymond Baillet: le shérif, Jean Baillet: le rabbin.

**23.10 Téléjournal**

## tv Suisse alémanique

**17.10 1, 2 oder 3**  
Jeu pour les jeunes

## RADIO

### Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55

**6.00 Top-matin**  
Le journal d'informations et variétés

**6.00 7.00, 8.00 Editions principales**

**6.20 Top-secret**

**6.30 Top-régions**

**6.40 Quelqu'un**

**6.50 Top-sports**

**7.20 Top-enfants**

**7.32 Billet d'actualité**

**7.45 Echanges**

**8.05 Revue de la presse romande**

**8.25 Memento des spectacles et des concerts**

**8.35 A propos**  
par Catherine Michel

L'amour c'est...

... rajouter une cerise confite sur sa salade de fruits.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

### Radio romande II

**7.00 Les titres de l'actualité**

**7.05 (s) Suisse-musique**  
Production: Radio suisse alémanique  
Œuvres de J. D. Zelenka, J. Wenth, E. Lalo et A. Dvorak

**9.00 Journal à une voix**

**9.05 Le temps d'apprendre**  
Cours d'espagnol

**9.20 Domaine espagnol**

**9.30 Les voyages de Colette**  
par Colette Jean

**10.00 Savez-vous que...**  
par Fr.-A. Roch, avec la collaboration d'une équipe de juristes

**10.30 Radio éducative**  
(pour les élèves de 8 à 10 ans)

**11.00 (s) Polyvalence de la musique**  
F. Liszt

**12.00 (s) Stéréo-balade**  
par J.-P. Allenbach

**12.50 Les concerts du jour**

**13.00 Formule 2**  
Le journal de la mi-journée

**13.05 (s) Vient de paraître**  
par Pierre Perrin  
W. Lutoslawski  
B. Jolas, B. Bartok

**14.00 Réalités**  
par Véra Florence

**14.00 La courte échelle**  
par Monique Pieri

**Ligne ouverte aux enfants de 14 à 18 heures.** Téléphone 021/33 33 00

## 18.00 Carrousel

Musique et informations

**18.45 Fin de journée**  
**18.50 Téléjournal**

**19.05 Heidi**  
25. Le télégramme. Série en 26 épisodes, d'après Johanna Spyri. Avec René Deltgen, Katia Polletin, Kathi Böhm

**19.35 Point chaud**  
Les programmes

**20.00 Téléjournal**

**20.25 Gegen die Spielregeln**  
(Professional Foul), pièce de Tom Stoppard. Avec P. Barkworth, John Shrapnel, Richard O'Callaghan

**22.00 Téléjournal**  
**22.15-23.00 Schein-Werfer**  
Les coulisses du théâtre.

## tv Suisse italienne

**16.20 Maroc 7**  
Film policier de Gerry O'Hara, avec Elsa Martinelli, Leslie Phillips, Cyd Charisse, Alexandra Stewart

**17.50 Pour les tout-petits**  
6. Le sauvetage

**18.00 Pour les enfants**

**18.35 Le mouvement des glaciers**

**18.50 Téléjournal**

**19.05 Elections cantonales tessinoises**  
Face à face PSA-UDC: l'état de droit

**19.25 Signes**  
Bonsoir, c'est nous qui frappons

**20.05 Magazine régional**

**20.30 Téléjournal**

**20.45 Arguments**

**21.35 Lena on Broadway**  
2<sup>e</sup> prix à la Goélette d'Or de Knokke-le-Zoute 1978  
Avec Lena Zavoroni

**22.10 Mère Thérèse de Calcutta**  
Ou la liberté d'être pauvres

**23.00-23.10 Téléjournal**

## tv France 1

**12.15 Réponse à tout**

**12.33 Midi première**

**13.00 TF1 actualités**

**13.37 Les visiteurs du mercredi**  
13.45 Waldo Kitty, 14.09 La boîte à idées, 14.14 Sabor et Bora, 14.17 Le courrier des 6-10, 14.21 Evelynne Leclerc et Céline, 14.24 Mission spatiale santé, 14.29 Les nouveautés, 14.35 La petite science.

**8.45 Top à Benjamin Romieux**

**9.05 La puce à l'oreille**  
Musique, évocation, contact, service, avec l'équipe du matin

**10.30 Avec Antoine Livio**

**12.05 Le coup de midi**  
Jeux, humour et promotion

**Est-ce ta fête?**  
Un jeu de Michel Dénériaz

**12.30 Le journal de midi**  
Edition principale et magazine d'actualité

**13.30 La petite affiche**  
par Janry Varnel

**14.05 La pluie et le beau temps**  
par Jacques Donzel

**16.05 Feuilleton**  
Atlantide II (18) de Gérald Lucas

**16.15 Les nouveautés du disque**  
par Janry Varnel

**17.05 En questions**  
par Jacques Bofford

**18.05 Inter-régions-contact**

**18.20 Soir-sports**

**18.30 Le journal du soir**

**19.00 Revue de la presse suisse alémanique**

**19.05 Actualité-magazine**

**19.20 Radio-actifs**  
Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes

**20.05 Masques et musique**  
par Emile Gardaz

**21.00 Mercredi sports**  
Présentation: J.-Cl. Gigon

**22.05 Blues in the night**  
par Madeleine Caboche

## ce. 14.42 Jacques Tremolin

raconte une histoire. 14.48 Feuilleton. 15.11 Le club des 10-15. 15.13 Pop

15.17 Les enfants d'à côté

15.30 Ça c'est du sport. 15.45 Les fous du volant. 15.57 Dossier spécial Super 8. 16.20 Attention c'est super. 16.26 Vous nous avez écrit. 16.30 La parade des dessins animés. 16.54 Les infos. 17.14 Feuilleton

17.38 Mercre discos

**17.52 Sur deux roues**  
Plein cadre sur... Sécurité d'abord

**18.05 TF quatre**  
**18.27 Gédéon**

**18.34 L'île aux enfants**  
**18.57 L'étang de la Breure**  
Feuilleton de Claude Grinberg, avec Marianik Revillon, Jacques Cyngiser, Joachim Hansen

**19.12 Une minute pour les femmes**

**19.20 Actualités régionales**

**19.44 C'est arrivé un jour**  
La petite fille qui dormait

**20.00 TF1 actualités**

**20.35 Efficax**  
Dramatique de Philippe Ducrest.

Avec: Nathalie Delon, Bernard Fresson, Jacques Riberolles, Jean-Claude Dauphin, Paulette Dubost, Alain Nobis, etc.

**22.38 A la poursuite des étoiles**  
La dixième planète

Avec: Garry Hunt, David Stannard et Robin Conway, etc.

**23.28 TF1 actualités**

## tv Antenne 2

**12.00 Quoi de neuf?**

**12.15 SOS Helico**  
Course contre la montre

**12.45 A2 première édition**

**13.20 Page spéciale**

**13.35 Magazine régional**

**13.50 Une Suédoise à Paris**  
Feuilleton avec Merete Degenkolw

**14.03 Les mercredis d'aujourd'hui madame**  
Avec: Jack Lantier, Paule Noëlle, Fanely Revoil, etc.

**15.15 Robinson suisse**  
Le trésor. Série avec Martin Milner

**16.10 Récité A2**

**18.35 C'est la vie**

**18.55 Des chiffres et des lettres**

**19.20 Actualités régionales**

**19.45 Top club**

**20.00 Journal de l'A2**

**20.35 Les Muppets**  
Avec Avery Schneider

## (s) Suisse-musique

Production: Radio suisse alémanique

P. Huber, A. Heiller, P. Hindemith

Mémoires et danses bâloises du XVI<sup>e</sup> siècle

**17.00 (s) Hot line**  
Tout sur le rock, le folk, le blues et le jazz

**Rock line**  
par G. Suter et P. Grandjean

**18.00 Jazz line**  
Les témoins de chez Basie, par D. Ioakimidis

**Jazz classique**, par Bruno Durring

**18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera**

**19.20 Novitads**  
Informations en romanche

**19.30 Journal à une voix**  
**La librairie des ondes**  
par G. Valbert et Y. Court

**20.00 (s) Les concerts de Genève**  
Transmission directe du concert donné au Victoria-Hall par l'Orchestre de la Suisse romande

Direction: Armin Jordan  
G. Fauré, W.-A. Mozart  
Cl. Debussy, M. Ravel  
En intermède: pendant l'entracte, par F. Walter  
A l'issue du concert: Résonances, par J.-L. Senn

**22.00 Le temps de créer**  
Ce soir: poésie

**23.00 Informations**

## 21.05 Mi-fugue, mi-raison

Une confrontation d'idées et de tempéraments entre jeunes inventeurs et jeunes chercheurs

**22.20 Concert**

**22.50 Journal de l'A2**

## tv France Régions 3

**18.00 Travail manuel**

**18.30 FR3 jeunesse**

**18.55 Tribune libre**

**19.10 Soir 3**

**19.20 Actualités régionales**

**19.40 La télévision régionale**

**19.55 Il était une fois l'homme**

**20.00 Les jeux de 20 heures**

**20.30 L'homme qui voulait être roi**  
Un film de John Huston  
Avec: Michaël Caine et Sean Connery

**22.30 Soir 3**

## tv Allemagne 1-2-3

**ALLEMAGNE 1.** - 16.10 Téléjournal. 16.15 Sterne, die vorüberzogen. 17.00 Pour les enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal., 20.15 Was wären wir ohne uns (4). 21.55 Les utopies de Jérôme Bosch. 22.30-23.00 Le fait du jour.

**ALLEMAGNE 2.** - 16.15 Trick-bonnons. 16.30 Pour les petits. 17.00 Téléjournal. 17.10 Bis ans Ende der Welt, série. 17.40 Plaque tournante. 18.20 A vous... Nana Mouskouri, récital. 19.00 Téléjournal. 19.30 Menschen in Manhattan, série. 20.15 Magazine de la 2<sup>e</sup> chaîne. 21.00 Téléjournal. 21.20 Stars & Hutch, série. 22.05 Le Brésil des multinationales, film. 22.35 Leider nicht erreichbar. 0.15 Téléjournal.

**ALLEMAGNE 3.** - 18.00 Sesamstreet. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Die Crew, film. 19.50 Franziskus, der Gaukler Gottes, film. 21.15-22.00 Des écrivains à la télévision.

## tv Autriche 1

**AUTRICHE 1.** - 10.30-12.35 Das Gewand, film. 17.00 Spectacle de marionnettes. 17.25 Pour les enfants. 18.00 Tony Randall, série. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel sportif. 20.00 Carnaval, télépièce. 21.30-21.35 Sports et informations.

## Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00

**6.05 Bonjour**

**8.00 Notabene**

**10.00 Agenda**

**11.55 Pour les consommateurs**

**12.15 Félicitations**

**12.40 Rendez-vous de midi**

**14.05 Musique légère**

**15.00 Notes et notices**

**16.05 Pour les aînés**

**17.00 Tandem**

**18.30 Sport**

**18.45 Actualités**

**19.30 Top class classics**

**20.30 Prisme:**

thèmes de ce temps

**21.30 Pour les consommateurs**

**22.05-24.00 Music-box**

## Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55

**6.00 Musique et informations**

**9.00 Radio-matin**

**11.50 Les programmes du jour**

**12.10 Revue de presse**

**12.30 Actualités**

<



**Tout ce qu'il faut à une voiture. Et toute la place qu'il faut pour la famille. Renault 14.**

**RENAULT**

1 an de garantie, kilométrage illimité  
5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5

Monthey	Garage du Stand Monthey S.A.	025 / 4 21 60
Martigny-Croix	Garage du Mont-Blanc	026 / 2 56 66
Sion	Garage du Nord S.A.	027 / 22 34 13
Sierre	Garage des Alpes	027 / 55 14 42

**Renault la meilleure solution.**

Les plus belles listes de cadeaux de mariage

Constantin  
fils s.a. sion

avec photo couleur et ristourne

**Machine à laver**

linge-vaisselle, machines d'exposition cédées à bas prix. Location-vente dès 30 francs par mois. Pose gratuite. Réparation toutes marques.  
**Magic, Pontaise 4, Lausanne**  
Tél. 021/36 52 12  
**Magic Valais**  
Tél. 027/22 73 21

**CARNAVAL!**

est passé!  
Mes habits sont tachés. Alors vite chez Jacolor  
Derrière la poste du Nord!

**Notre devise:**  
travail très soigné

NETTOYAGE CHIMIQUE  
**Jacolor**  
Place Ambuel 7  
MARC DROUX 1950 SION  
Tél. 027/22 37 65 36-4017

**Acheter des récipients**

une bagatelle... ceci toutefois pour autant qu'on ne cherche pas quelque chose de précis. C'est alors seulement qu'on apprend à apprécier un système:

**système RAKO**



GEORG UTZ AG 5620 BREMGARTEN 057 5 4040

**SAURER-OM**  
Véhicules utilitaires

de 3,5 à 13 t de poids total

par exemple: OM 80.13 - camion charge utile, suivant superstructure 3700-4100 kg, Saurer-Suisse-Finish



**SAURER OM SERVICE**

**Vente et Service**  
Garage Sédunois S.A.  
Route de Chandoline  
Tél. 027/22 31 55  
1950 SION

**FABRIQUE DE VÊTEMENTS - LIQUIDATION GÉNÉRALE**

Dès le 24 février 1979, nous mettons en vente à des prix stupéfiants

**NOS STOCKS DE PRINTEMPS**

réalisés dans des tissus et formes mode

**Jupes - Pantalons - Robes - Impers - Blazers - Pant. hommes et enfants**

Très grand choix en coupons et fournitures pour vêtements et ameublement

Ouvert du mardi au samedi de 9 h. à 18 h. 30 sans interruption

**DUMAS & EGLOFF S.A., 1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS (FR)**

Vente autorisée du 1er nov. 78 au 30 avril 79

Le légendaire colonel

**RAMON**

un Valaisan chef de maquis en Ligurie

XV

**La trappe**

Suite

- Le soir, il m'a bien semblé que plusieurs registres avaient changé de place, mais je n'ai pas remarqué tout de suite que ta carte d'identité n'était plus sur la table où je l'avais laissée en attendant de trouver un moment pour la renouveler... Ce n'est que plus tard, en y réfléchissant... Personne d'autre que lui ne pouvait l'avoir prise pour la remettre à la Feldgendarmarie! Tiens, il y a quand même un bon point pour toi, c'est que j'avais déjà décollé la photo, et la photo, il n'a pas mis la main dessus. Tu pourras passer la prendre à l'occasion.

- J'aime autant, fit le Valaisan. Une chance!... La première chose que la Rosaria a faite le matin en question, c'est de galoper chez nous pour embarquer la théière dans laquelle nous gardions le fric, mais en plus la photo de notre mariage... Letizia, elle, avait fait mouvement dans l'autre sens sans penser à ces détails tandis que la Rosaria... Plus de portrait de moi qui traîne! Tu me rassures.

- Mais la carte d'identité, ils l'ont bel et bien raflée... Tu penses s'ils ont dû se lécher les babines à Savone! Une carte de ressortissant italien... Un bien mauvais service qu'on t'avait rendu là, mon pauvre vieux! Avec ça dans sa manche, le maresciallo pouvait envoyer promener les autorités de ton pays. Il était couvert, et la Suisse n'allait pas déclarer la guerre à Hitler...

- Un passeport pour l'éternité, plaisanta Ramon. Mais je suis toujours là... Les choses ont dû se passer comme tu dis. Mais comment as-tu su que cette maudite carte était tombée entre les pattes des types de Savone?

- Oh! mais ils s'en sont vantés... Ecoute, il y a autre chose que tu dois savoir. Ton copain Max...

- Qu'est-ce que tu as dit? Mon copain? Je le connais à peine...

- C'est une façon de parler. Eh bien, ce n'est plus le même homme.

- Qui alors? Un Japonais?

- Il a retourné sa veste. Tu vois le gentil garçon que c'était, toujours à faire le sucré, le chapeau à la main... Il se serait agenouillé devant la postière comme devant le Saint-Sacrement pour retirer son courrier!

- Je n'ai jamais réussi à conclure la moindre affaire de fleurs avec lui, remarqua le Valaisan. Il n'est pas franc de collier...

- Un drôle de coco, appuya le secrétaire communal. Tu sais qu'il s'est mis bien avec les Fritz, surtout ceux de la police militaire... Et monsieur est devenu important et arrogant comme il n'est pas permis de l'être. Il nous traite tous comme ses valets de chambre! L'autre jour, il arrête Tunin dans la rue et lui fait: «Qu'est-ce que c'est que cette histoire de carte de légitimation pour indigènes délivrée à Ramon? Vous n'avez pas le droit. C'est un forfait. Il y a des choses qui vont changer dans cette commune.» Tu connais Tunin. Il ne s'est pas laissé faire. Il a conseillé à l'autre de s'occuper de ses oignons. Mais en attendant, fais ton calcul!

- Merci, dit Ramon Je suis au clair.

La barrière sonna deux fois.

Voyant Sciuillo bondir sur l'interrupteur, il réalisa que sa présence n'était pas un tranquillisant pour les nerfs de ses amis de Villanova. Son rire s'éleva dans l'obscurité. «N'aie pas peur! Ils frappent à coup de crosse, eux.»

Sciuillo écartait un pan de rideau pour scruter la nuit. Ramon le rejoignit. Ensemble ils virent s'effacer au coin de la rue la silhouette du soldat. L'Allemand sifflotait gaiement. Sciuillo «Un des deux fiancés qui a fait le mur pour rejoindre sa belle.»

- Pourvu qu'on ne le retrouve pas un beau matin éborgné dans un coin! fit le Valaisan. Tu verras comme ton colonel arrangera les choses!

Depuis que les partisans avaient creusé la fosse sur la route de Vendone, une semaine avait passé, et ils s'étaient lassés...

Mais ce matin-là, sur le coup de sept heures... Ramon n'y était pas. Avec Tariffa et le groupe de Leca, qui semblait se plaire à Gazzo au point d'y prendre racine, il commençait son apprentissage de dynamiteur. La garde n'était même plus permanente, mais il se trouva que Tito et quelques autres que celui-ci appelait «ses gars» passaient par là. Le destin les avait choisis pour participer à l'événement et en faire le récit.

**Un récit de Bojen Olsommer**

Donc, sur le coup de sept heures, le Tigre apparut en ahantant au bas de la pente. Il était suivi de six fantassins, et cette fois, sur le parcours reconnu précédemment, les panneaux restaient ouverts. Debout, les oreillons de son casque relevés, le commandant admirait le paysage. - Postés dans un fourré, dominant le passage piégé, les maquisards saisis d'une ferveur quasi religieuse, retenaient leur souffle...

Le char gravissait allègrement la rampe, noyant d'une fumée bleue les piétons qui avaient du mal à soutenir l'allure. Il s'engagea sans ralentir dans le chenal fatidique... Où tout à coup, lourdement, d'une seule pièce, il piqua du nez.

Réaction immédiate du conducteur: dans un effroyable grincement d'engrenages et le vacarme assourdissant du moteur emballé, le char tenta désespérément de se dégager en marche arrière, ses deux chenilles creusant comme une excavatrice le sol fuyant. Mais en vain. Plus les chenilles accéléraient leur course à vide, et plus le char glissait de côté vers le précipice. A peine quelques secondes de ce mortel suspense, puis on entendit un fracas sourd sous le grondement hystérique du moteur; la masse des poteaux qui se mettait en mouvement, et le piège entier, terre, poteaux, cailloux, s'effondra avec sa proie dans l'abîme.

Tito et son détachement avaient ouvert le feu contre l'officier qui cherchait à enjamber l'écrouille et contre les mille-pattes qui suivaient. Mais, d'après leur rapport, les soldats s'étaient précipités d'eux-mêmes dans le vide avant la salve, cependant que le commandement dégringolait avec son char sans être touché par les balles du peloton... L'ex-para semblait le regretter:

- On n'en a pas descendu un! Ils se sont cassés le cou tout seuls en sautant dans le précipice.

Comme si cela faisait une différence! Le Valaisan ne pouvait d'ailleurs rien certifier, n'ayant pas été sur place au moment crucial. Qui aurait même juré que les Allemands avaient péri dans l'aventure! Mais ce qui est sûr, c'est que le tank gisait bel et bien, m les quatre fers en l'air, au fond du ravin. On allait venir de loin pour jouir du spectacle.

à suivre

# PROCES SAVRO

Suite de la première page

faire des bons encaissés à double. Il retient comme accusés André Filippini, Maurice Reuse, Armand Michaud, Philippe Henchoz (tous de Savro) et Jean Vernay (chef de service à l'Etat du Valais). Le procès va établir quelles sont les responsabilités respectives de ces inculpés dans le fait qu'une somme de 612 000 francs a pu être payée à double par l'Etat à Savro. Sur le plan civil, nous rappelons les déclarations de M. Hans Wyer, chef du Département cantonal des finances

qui, le 10 octobre 1977, devant le Grand Conseil, a affirmé « qu'une bonification de la maison Savro a été ordonnée le 7 octobre pour couvrir cette somme et qu'ainsi, le montant des dommages causés à l'Etat et connus à ce jour était restitué ». M. Wyer s'est encore demandé : « Y aura-t-il d'autres dommages ? Le gouvernement prendra toutes les dispositions nécessaires sur le plan de l'action civile et, si nécessaire, dans le domaine pénal, pour garantir à l'Etat le paiement de tous les dommages. »

Sur le plan pénal, sans pré-

# LA SEMAINE PROCHAINE

juger des conclusions que va prendre le procureur, on peut tenir pour certain que L'ESCROQUERIE sera retenue comme principal délit.

## ② Glissières

André Filippini, Jean Vernay, Maurice Pasquinoli et Maurice Reuse sont retenus comme inculpés dans l'affaire des glissières de sécurité qui, d'Italie, arrivaient en Suisse par l'intermédiaire de la « SPN André Filippini », qui les livrait ensuite à l'Etat du Valais. Entre le prix d'achat de ce maté-

riel et le prix de vente à l'Etat du Valais, il y a une marge qui se chiffre à environ deux millions. La « SPN » ne servant qu'à titre intermédiaire pour éviter tout bon de commande et tout contrôle des entrées et des sorties, les factures étant visées uniquement par Jean Vernay, on se trouve en présence d'une ESCROQUERIE, DE FAUX DANS LES TITRES et - en ce qui a trait aux relations entre Filippini, Vernay et Pasquinoli - de CORRUPTION. En ce qui concerne les deux fonctionnaires Vernay et Pasquinoli, le délit de GESTION DÉLOYALE DES INTÉRÊTS PUBLICS sera sans doute retenu, ainsi que celui de CORRUPTION PASSIVE.

## ③ Suppression de titres

Alors que l'affaire des bons encaissés à double venait d'être dénoncée au juge pénal par l'Etat du Valais, on sait que près de deux tonnes de papiers provenant de Savro et de la SPN furent brûlés. Il s'agissait de pièces ayant trait au trafic illicite mentionné ci-dessus. Une telle opération constitue

un délit réprimé par le Code pénal et c'est ainsi que André Filippini, Armand Michaud, Maurice Reuse, Philippe Henchoz, Ch.-Albert Clapasson et Francis Pannatier, tous de Savro, sont inculpés de SUPPRESSION DE TITRES (art. 254 du Code pénal).

## ④ Motos, peinture et autres fournitures

Par l'astuce d'une « maison-bidon », « André Klaus, Sion », Jean Vernay et Maurice Pasquinoli se servirent de celle-ci pour livrer directement à l'Etat du Valais diverses fournitures nécessaires à la signalisation des routes et, évidemment, pour se partager le bénéfice de ces opérations. Ici également, Jean Vernay était le seul, pour l'Etat, à voir et à viser les factures, alors que l'intervention de Klaus était cachée au personnel du Service de l'entretien des routes. André Klaus servit aussi d'intermédiaire pour la vente, par le capitaine Pasquinoli, de motos à la police cantonale. Lorsque l'enquête démarra, Pasquinoli détruisit et fit détruire des pièces, notamment des bulletins de livraison. André Klaus servit aussi d'in-

termédiaire pour des livraisons de peinture, toujours selon le même schéma.

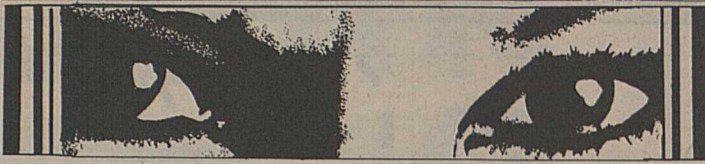
Dans cette affaire, on peut tenir pour acquis que le délit d'ESCROQUERIE sera retenu, avec la SUPPRESSION DE TITRES et, évidemment pour les deux fonctionnaires, DE GESTION DÉLOYALE DES INTÉRÊTS PUBLICS et DE CORRUPTION PASSIVE.

André Klaus, Jean Vernay et Maurice Pasquinoli devront également répondre de faux dans les titres.

## Le déroulement des débats

Nous verrons, dans une prochaine présentation de ce procès, comment il va se dérouler. Rappelons simplement, pour aujourd'hui, qu'en Valais, nous connaissons la PROCÉDURE ÉCRITE et que c'est sur la base du dossier constitué lors de l'instruction que vont plaider le représentant du Ministère public (pour soutenir l'acte d'accusation et demander les peines contre les accusés), ainsi que la partie civile (M<sup>r</sup> Thurre) et la défense (douze avocats des inculpés).

Gérald Rudaz



## Coup d'œil sur le petit écran

# D'un « Tintin » débile et insultant à un débat instructif sur l'administration de la justice

« Tell quel » nous a infligé hier soir, à la TV romande, une bande dessinée de Leiter et Golovtchiner qui, d'un bout à l'autre, ne fut qu'une insulte pour le Valais. Même si nous continuons à passer, aux yeux de ces auteurs, pour des crétins et des goitreux doués d'un solide accent, le ramassis de lieux communs qu'ils ont réussi à aligner bat tous les records de l'ineptie ! On se demandera toujours pourquoi la TV romande a programmé ce long

ricanement, dans lequel on cherche en vain la moindre pointe d'esprit, à quelques jours de l'ouverture du procès Savro. Et, surtout, en prologue à un débat qui devait mettre en lumière le respect des droits de tout prévenu !

La seule originalité de ce soi-disant pastiche restera sans doute de ne pas se renouveler lorsque d'autres affaires, dans d'autres cantons, nécessiteraient la venue d'un « Tintin » ! Merci donc pour cette délicate attention et vive les droits de l'homme... à condition qu'il ne soit pas, Valaisan ! Un de ces Valaisans chez qui « la raclette au gruyère (sic ! ) » est à l'honneur...



Entre M<sup>r</sup> Dominique Poncet, professeur et M<sup>r</sup> Roger Lovey, procureur du Bas-Valais, l'échange de propos fort courtois à propos des différences dans la procédure à Genève et en Valais aura permis à chacun de se faire une idée des avantages et des inconvénients de chaque système. En Valais, la procédure est écrite et secrète dans la phase d'instruction. A Genève, elle est orale et l'avocat peut intervenir dès le début. En Valais, le juge instructeur dispose de pouvoirs quasi discrétionnaires et, lors du jugement, il se transforme en président du tribunal. A Genève, c'est le procureur qui décide de l'ou-

verture de l'enquête, le juge qui la mène et la Chambre d'accusation qui décide du renvoi devant le tribunal désigné pour juger. Que deviennent, au gré de ces différences, les droits du prévenu ? M<sup>r</sup> Poncet ayant eu la délicatesse de reconnaître qu'en dépit d'un code de procédure pénale qui lui paraît dépassé, voir archaïque, les magistrats valaisans rendent une bonne justice et M<sup>r</sup> Lovey ayant souligné que l'importante question de l'individualisation de la peine trouvait son compte avec un juge suivant le prévenu du début à la fin du procès, on en vint à cette conclusion que si les méthodes varient, les droits du prévenu ne sont pas plus passés sous jambe en Valais qu'à Genève. L'essentiel a été dit, dans le court temps accordé à MM<sup>rs</sup> Poncet et Lovey. Mais cette discussion sur les codes de procédure aurait pu se prolonger pendant des heures tant elle est complexe.

g.r.

## « Holocauste » à la TV romande dès le 20 avril

La Télévision romande annonce qu'elle diffusera la série américaine « Holocauste », consacrée au destin d'une famille juive sous le régime nazi, les vendredis 20 avril, 27 avril, 4 mai et 11 mai prochain.

# Asie: la danse du sabre...



# Promotion de quelques-uns ou élévation de tous ?

Il nous arrive de lire de temps à autre des articles où l'on souligne avec admiration que la population russe manifeste un grand désir d'apprendre.

Est-ce vraiment un monopole de l'URSS ? La réponse nous est donnée par nos enfants ; pendant les heures que nous passons au milieu d'eux, ils multiplient leurs « pourquoi ? ».

Elle nous est donnée par le succès que rencontrent dans notre pays les nombreux cours facultatifs de tous genres, de l'université populaire aux séminaires théoriques et pratiques de perfectionnement organisés par les associations professionnelles. L'effort accompli par ces dernières constitue le témoignage officiel de l'existence, dans la masse ouvrière, de travailleurs susceptibles de recevoir une plus haute culture, et la preuve que l'intelligence n'est nullement répartie selon la condition sociale des familles. C'est du même coup la reconnaissance du risque de ne pas découvrir des valeurs précieuses pour l'ensemble de la société.

Ce raisonnement nous conduit à toucher du doigt l'intérêt incontestable que représente la « promotion », celle-ci étant comprise dans le sens militaire de « monter en grade ». Il est vrai qu'il existe des échelons au sein de l'armée des travailleurs dont on

peut dire que beaucoup pourraient trouver un bâton de maréchal dans leur giberne.

En donnant la preuve de qualités sur lesquelles nous ne nous étendrons pas ici, la possibilité existe de s'élever jusqu'aux plus hauts emplois dans les entreprises qui les occupent.

Dans ce sens, la promotion est possible ; mais il est superflu de faire observer qu'il ne saurait y avoir accession de tous aux niveaux supérieurs. L'esprit le plus démocratique doit reconnaître que, lorsqu'on a fait sortir du rang ceux qui passent dans la hiérarchie des cadres, il reste évidemment « la troupe ».

Elle représente le grand nombre qui va rester dans les positions subalternes. Ceux-là ne doivent pas être des « laissés pour compte », car ils possèdent en eux des capacités pour une certaine élévation.

Le fait qu'un certain nombre de jeunes gens sont destinés à ne pas atteindre leur plein développement doit tenir en éveil notre conscience civique ; car ce n'est pas une perte seulement pour eux, mais pour le pays tout entier. Le Valais et la Suisse ont le devoir d'utiliser au maximum les diverses ressources humaines ; il serait impensable qu'ils se résignent au gaspillage de ce potentiel.

Les éducateurs de nos collèges et de nos écoles profes-

sionnelles, sans oublier les maîtres d'apprentissage, s'efforcent de dispenser à notre jeunesse la culture et la formation qui la mettront en mesure de faire face aux incertitudes des temps nouveaux.

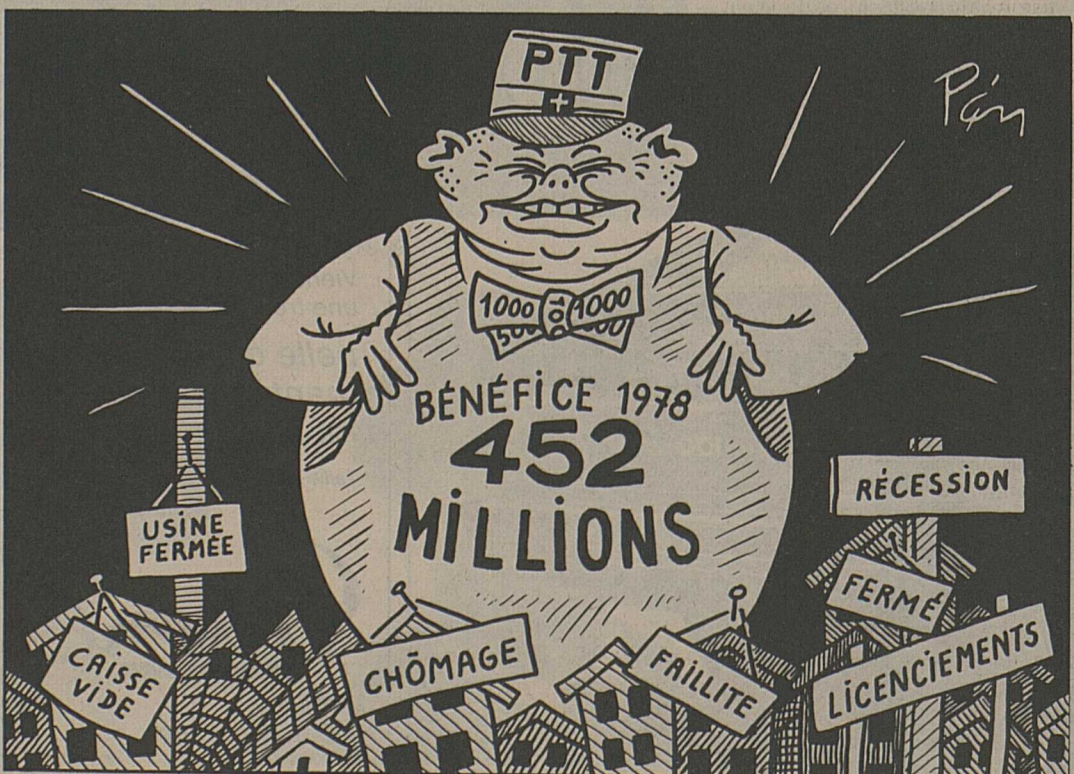
Il n'est pas de meilleur objectif que de se proposer l'élévation du travailleur, quelle que soit la place qu'il occupe dans le présent, et quelle que soit la destinée que ses capacités lui réservent. Car il ne s'agit pas tellement de lui donner un grade que de l'élever au-dessus de lui-même, de le grandir à ses propres yeux, même si un galon ne viendra jamais garnir sa manche.

Parmi les facteurs à développer, dans les écoles, dans les entreprises privées et publiques, notons avant tout le goût du travail, le respect du travail des autres et le partage des tâches.

Autant de notions qui semblent se situer en-dehors du champ de la productivité et se classer dans les valeurs morales. Nous vivons dans un monde où l'interdépendance des individus s'accroît chaque jour pour atteindre une efficacité toujours plus grande ; elle exige donc un respect mutuel toujours plus grand. C'est ainsi que l'amour du prochain et la charité peuvent devenir des facteurs de progrès matériel.

O. de Cry

# Sans paroles...



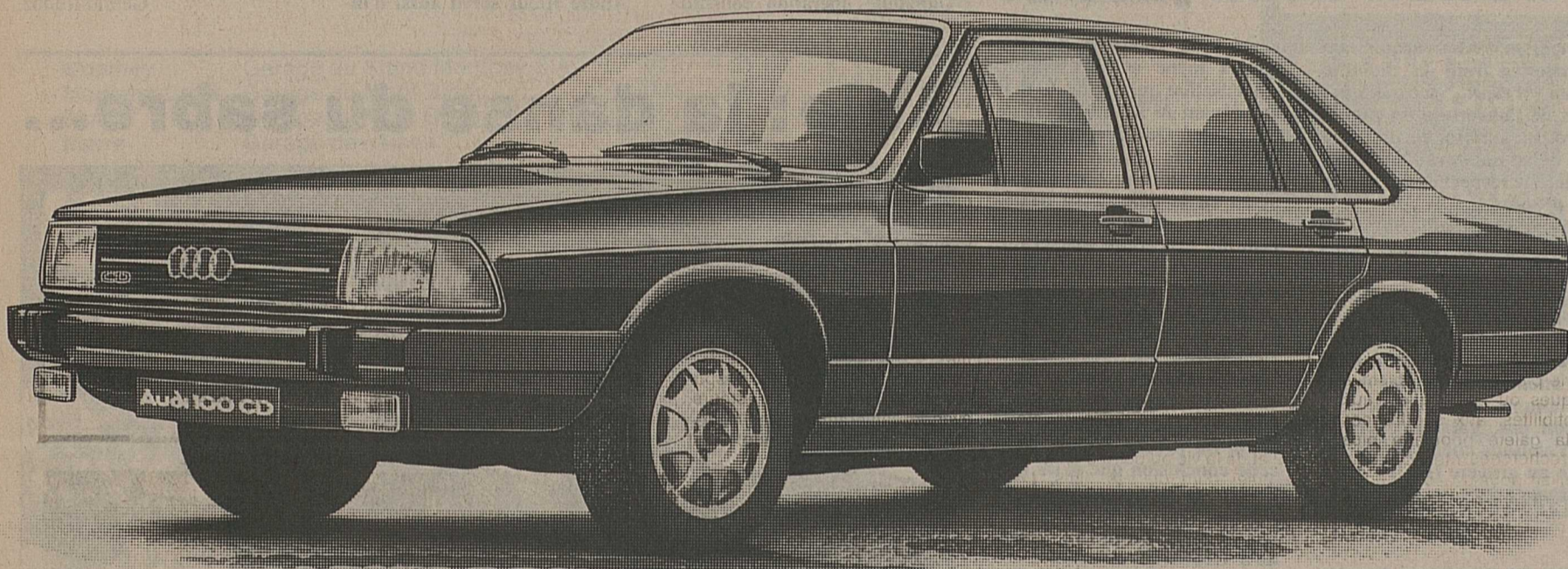
... ou... indécent !

# Même utilisation que la mayonnaise

50% moins de calories



## 5 raisons pour l'Audi 100 5 cylindres.



Audi 100 CD: Le modèle de pointe de Audi.

Le moteur de 5 cylindres de l'Audi 100 représente l'évolution technique la plus moderne pour les puissantes voitures à traction avant. Si l'Audi 100 a mérité autant de distinctions internationales pour son moteur d'avant-garde, c'est qu'il y a de bonnes raisons à cela. Ici, nous vous livrons 5 arguments qui parlent en faveur du moteur de 5 cylindres:

1. **Il est puissant.** Des moteurs fougueux de 115 et 136 ch. autorisent des accélérations fulgurantes et procurent une sécurité certaine lors des dépassements. Sans peine, il soutiennent également des vitesses de croisière élevées.
2. **Il est moins encombrant.** Le moteur de 5 cylindres occupe moins de place. Conducteur et passagers disposent donc de plus d'espace.
3. **Il est silencieux.** Ce moteur moderne est des plus silencieux, ce qui ajoute encore au confort intérieur.
4. **Il est léger.** Un moteur plus léger nécessite moins de force de traction (et moins d'essence).
5. **Il est économique.** Le 5 cylindres est extrêmement économique. Le puissant moteur à injection de 136 ch. a une consommation DIN de 10,5 litres seulement. Comme vous le voyez, le moteur Audi de 5 cylindres est bien



plus qu'un simple caprice d'ingénieurs. C'est un chef-d'œuvre technique!

Vous avez le choix entre le moteur à carburateur 5/S avantageux (Fr. 17 100.- seulement, plus Fr. 70.-

pour le transport) et le modèle à injection Audi 100 E encore plus puissant.

**Nouveautés au sein du programme Audi 100:** La luxueuse Audi 100 CD et l'Audi 100 D diesel. Quant au modèle AVANT, avec sa poupe d'allure sportive et son hayon, il fait le bonheur des individualistes.

**Audi 100 5/S** 5 cylindres, 2,2 l., 115 ch./85 kW, Fr. 17 100.-\*. **Audi 100 L 5/S** 5 cylindres, 2,2 l., 115 ch./85 kW, Fr. 17 970.-\*. **Audi 100 GL 5/S** 5 cylindres, 2,2 l., 115 ch./85 kW, Fr. 19 400.-\*. **Audi 100 GL 5/E** 5 cylindres, 2,2 l., 136 ch./100 kW, Fr. 20 500.-\*. **Audi 100 CD 5/S** 5 cylindres, 2,2 l., 115 ch./85 kW, Fr. 22 300.-\*. **Audi 100 CD 5/E** 5 cylindres, 2,2 l., 136 ch./100 kW, Fr. 23 150.-\*. **Audi 100 4** cylindres livrable avec moteur 1,6 l., 85 ch./63 kW, Fr. 16 840.-\*. \* Tous les modèles + Fr. 70.- pour les frais de transport. Egalement livrable en version AVANT avec hayon et en version DIESEL.

1 année de garantie sans limite de kilométrage - 2 ans d'assurance INTERTOURS-WINTERTHUR. - Plus de 500 agences Audi. AMAG LEASING pour flottes, téléphone 056 430101.

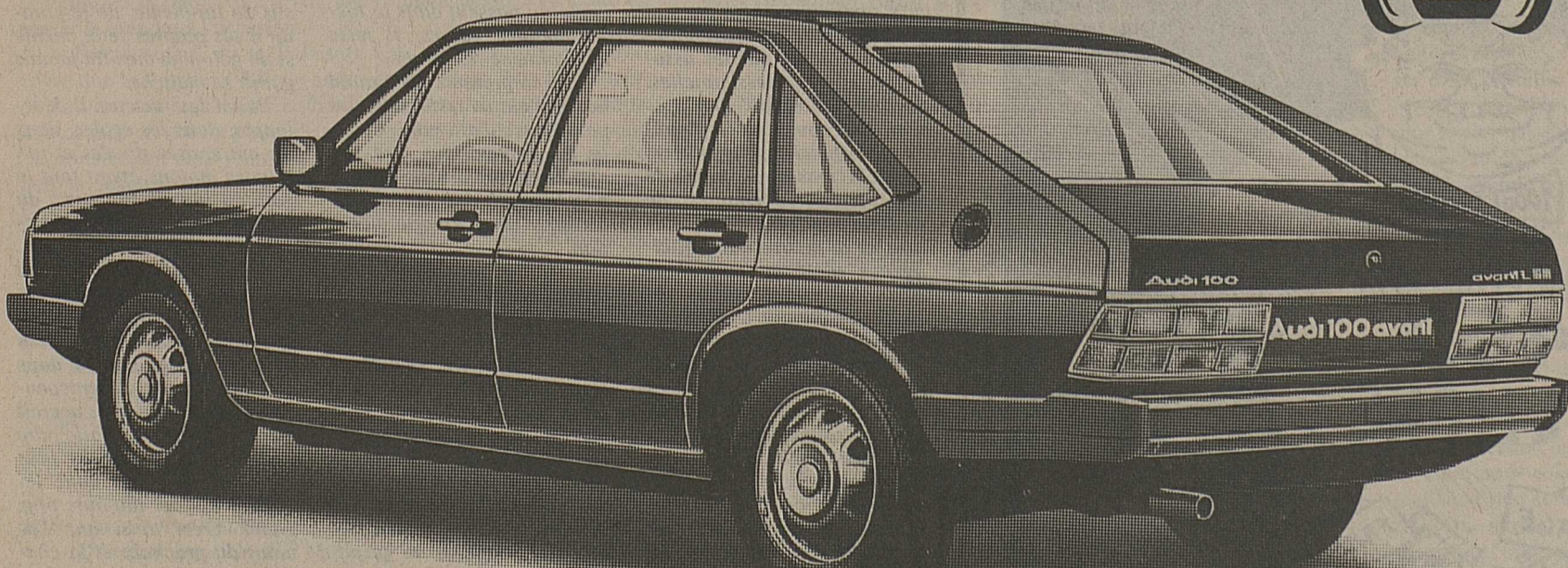
**Coupon** Envoyez-moi la grande documentation en couleurs de l'Audi 100. Je m'intéresse au modèle suivant: Modèle de base / Avant / Diesel / CD (Veuillez scoulligner ce qui convient)

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Découper et envoyer à: AMAG, 5116 Schinznach-Bad.

79



Audi 100 Avant: La nouvelle manière de voyager.

20 à 70%

de rabais sur tout l'assortiment à notre vente spéc. de montagne aut. du 28.2 au 10.3



MONTANA

makrolon

plexiglas®

en plaques, blocs, barres et tubes  
débitage - usinage  
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
(021) 35 41 51

Chambrier & Fils, 1880 Bex

### Réparations et révisions

de toutes tondeuses à gazon: motoculteurs, tracteurs à gazon, tronçonneuses. Faites réviser vos machines de jardin à temps.

Tél. 025 / 5 29 29 - (63 29 29)

Pour cause de contingentement laitier, à vendre

### quelques bonnes vaches

Montbéliardes avec sang canadien

François Maillard, 1678 Siviriez  
Tél. 037 / 56 13 68 36-100128

A vendre

fumier bovin

Livraison immédiate du stock ou par camion-remorque

Tél. 027 / 86 13 61 86 39 20

A vendre

3 tabourets

de bar, pieds chromés Etat de neuf

Tél. 022 / 31 07 02 dès 18 heures

### NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE

exposée au Salon de l'auto, est offerte à vendeurs capables.  
Tél. 021 / 81 22 42

Vient d'arriver... une très

belle collection manteaux mi-saison

Taille 36 à 52

Siliane  
HAUTE CONFECTION

Martigny  
100 m de la gare





## SUR NOS ECRANS

par Hermann Pellegrini



Jean Renoir est mort en Californie, sa terre d'adoption depuis la guerre. Son itinéraire terrestre avait commencé le 15 septembre 1894, sur la butte Montmartre, au «château des brouillards», demeure de son père, le peintre Auguste Renoir. Il s'est terminé aux Etats-Unis où son fils Alain enseigne l'histoire du Moyen Age, dans une université. Celui qui se voulait surtout «citoyen du cinématographe» repose aujourd'hui en

# JEAN



Jean Renoir

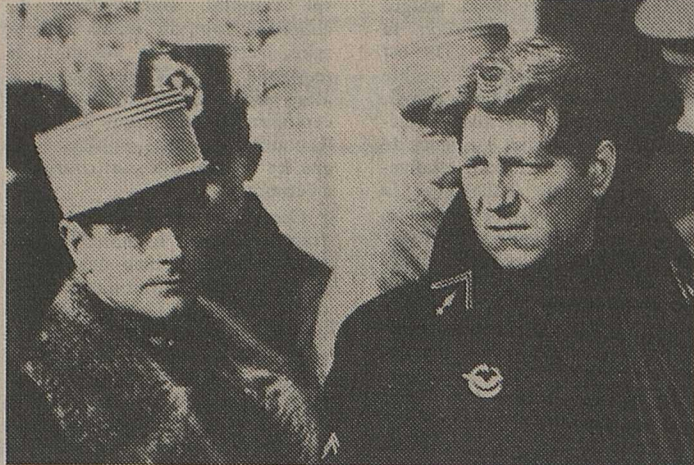
France. Conclusion logique! Favorisé d'une estime universelle, Jean Renoir fut certainement le plus grand cinéaste français. Il entra de son vivant au Panthéon des gloires du 7<sup>e</sup> art, comme John Ford. François Truffaut l'appela «le patron, notre père à tous». Il est vrai que les meilleures œuvres de la nouvelle vague doivent beaucoup à celles de Jean Renoir. Et pourtant, il n'aimait pas pontifier; il détestait les théories. Lorsqu'on lui demandait: «Le cinéma est-il un art?», il répondait: «Qu'est-ce que ça peut vous faire.» Et il ajoutait: «Faites des films ou bien faites du jardinage. Ce sont des arts au même titre qu'un poème de Verlaine ou un tableau de Delacroix.» Présentant Le testament du docteur Cordelier (1959), il écrivait: «Les théories se fabriquent après coup. Ce n'est que lorsque l'œuvre est terminée et qu'elle a subi le jugement du public que l'on découvre les raisons qui ont poussé à son élaboration. Cela voudrait-il dire que les mobiles profonds qui mettent en branle le processus de la création n'existent pas et que les actes de foi postérieurs ne soient que des

justifications? Autrement dit, les artistes, ceux qui prétendent créer, innover, réformer, ne seraient-ils que des farceurs, pire, des opportunistes?»

Son secret, il l'a souvent proclamé: le bonheur de vivre et la joie de créer. De créer comment? En s'attachant aux choses de la vie plus qu'aux problèmes techniques ou esthétiques, aux susceptibilités, aux souffrances et à la gaieté populaire plus qu'aux recherches intellectuelles. Il travaillait pour un «cinéma de peau et de chair, où circule un sang rouge, cinéma des étapes sur l'épaule, des mains ouvertes pour d'autres mains.» On pourrait lui appliquer la définition qu'il a donné lui-même de son père: «Un mélange d'ironie et de tendresse, de blague et de volupté.»

Son métier? «Je suis convaincu que mon métier, c'est de la photographie». Donc, Renoir ne transpose pas. Il capte le frémissement de la vie et le restitue sur l'écran. Ou mieux encore, comme il a parfaitement expliqué Claude-Jean Philippe: «Il s'approprie le réel et nous le restitue transfiguré. Ce que nous voyons alors sur l'écran, c'est bien le

# R E N O I R



La grande illusion, avec Pierre Fresnay et Jean Gabin.

monde photographié le plus simplement du monde. Une rue de Paris, les quais de la Seine, les bords de la Marne au printemps, un marais de Géorgie, un fleuve indien, une chasse en Sologne, un déjeuner sur l'herbe en Provence. Mais nous avons alors le sentiment de voir pour la première fois, de retrouver un émerveillement perdu depuis l'enfance, le sentiment de participer, comme en rêve, comme au théâtre, comme en féerie.» Face aux images de Renoir, les spectateurs sont semblables à Sylvia Bataille, l'héroïne de *La partie de campagne*. Elle est envahie par une sorte d'euphorie qu'elle essaie maladroitement de définir: «Une espèce de tendresse pour tout, pour l'herbe, pour l'eau, pour les arbres...» Cette euphorie qui habite Renoir «se change pour lui en bonheur de filmer. Avec lui, nous découvrons qu'un artiste n'a pas autre chose à nous communiquer que le plaisir pris à la création.» (Claude-Jean Philippe).

L'amour du spectacle constitue une constante de l'œuvre de Jean Renoir. Il a toujours été passionné par les rapports du jeu et de la vie au point d'en faire le sujet d'un de ses films, *Le carrosse d'or*. Le spectacle, Renoir l'a découvert à l'âge de trois ans, grâce à sa gouvernante Gabrielle, modèle de son père, qui le conduisait au Guignol des Tuileries, puis plus tard au café-concert. Ces impressions d'enfance le marqueront fortement. Sa vie durant, il s'efforcera de retrouver la simplicité des moyens du Guignol, de ramener la comédie humaine à ses éléments essentiels, d'allier le cocasse au tragique, de simplifier la mécanique des passions, toutes leçons apprises aux Tuileries. «Mais le spectacle, pour Renoir, ne se passe pas seulement sur une scène. La vie est un jeu, et le monde un immense théâtre où chacun tient son rôle. Soit celui que la société lui impose. Soit celui qu'il s'est choisi. Toute l'ambiguïté — et la richesse — de l'œuvre de Jean Renoir est dans ce rapport entre l'apparence et la réalité, le masque et l'âme.» (Claude-Marie Trémois).

La liberté était pour lui le bien le plus précieux. Il ne se laissa jamais enfermer dans un style ou les exigences d'une école. Il refusa de défendre des causes. Il fut tour à tour traité de communiste et de réactionnaire. A ses accusateurs, Jean Renoir répondait avec une bonhomie malicieuse: «Moi, je suis un gars rétrograde, un peu simple, et pas malin». En son temps, sa satire de la science, *Le déjeuner sur l'herbe*, fut qualifié de «fasciste» par la gauche. Aujourd'hui, cette même gauche récupère le film au nom de l'écologie. Voilà une variation qui aurait plu à Jean

Renoir qui, pour préserver sa liberté, se défiait du découpage figé et faisait une large place à l'improvisation au moment du tournage. En cela, il était un précurseur du cinéma moderne, l'inventeur d'une écriture cinématographique souple permettant de traduire les mouvements de la vie, la durée, et d'exprimer un instinct contemplatif.

«Lorsque je suis en présence des acteurs, en présence des paysages, je m'aperçois que tout ce que j'avais fait et écrit ne vaut rien; je m'aperçois que telle réplique qui me semblait pleine de vie, une fois dite par un acteur qui amène sa propre personnalité, ne veut plus rien dire; je m'aperçois que je suis obligé de marier ma propre personnalité et celle de l'acteur. Je conçois donc un découpage que je crois parfait, et je m'aperçois que ce découpage ne correspond pas à la réalité vivante, et que la réalité vivante ne peut être abordée que par ma collaboration, peut-être mes discussions, peut-être mes querelles, peut-être mes disputes effroyables, avec les acteurs, avec le cameraman, avec l'opérateur, avec tout le monde! C'est

Cette semaine, tous les films figurant au programme des salles valaisannes ont déjà été présentés dans les chroniques précédentes. Une seule œuvre s'élève au-dessus de la production commerciale courante.

### «Midnight Express», d'Alan Parker

Alan Parker s'appuie sur le récit autobiographique d'un jeune Américain arrêté à Istanbul et condamné à trente ans de prison pour trafic de drogue. Ce fait s'est passé En 1970. Le réalisateur épouse le point de vue du condamné pour dresser un terrible réquisitoire contre les conditions de détention en Turquie et le fonctionnement de la justice. Cette démarche partisane escamote une partie du problème: le caractère criminel du commerce de la drogue. (Sierre, Casino).

Quatre comédies françaises intéresseront peut-être les amateurs de divertissements faciles:

### «Vas-y maman», de Nicole de Buron

Annie Larcher (Annie Girardot) constate qu'elle est devenue un robot domestique. Alors, elle éclate, clame son droit à une existence individuelle, claque la porte et s'engage comme standardiste dans une clinique d'accouchement. Ce film est une comédie satirique, amusante, sans vulgarité, un produit appétissant, dans le style du théâtre de boulevard de «bon ton». (Martigny, Etoile).

### «La cage aux folles», d'Edouard Molinaro

Tout n'est pas du meilleur goût dans ce vaudeville construit autour des clichés habituels de l'homosexualité mondaine. Edouard Molinaro a su éviter les aspects scabreux de son sujet tiré d'une pièce à succès de Jean Poiret. Avec une intrigue sommaire, il a réalisé une pochade d'honnête facture boulevardière. (Sion, Arlequin).

### «Les bronzés», de Patrice Leconte

Ce film est l'adaptation cinématographique d'un autre succès parisien, *Amour, coquillage et crustacés*, satire dévastatrice des clubs de vacances et des loisirs collectifs. Invités d'un club, réalisateur, auteurs et comédiens n'ont pas osé aller jusqu'au bout de leurs intentions pourtant saines: détourner à jamais les gogos des divertissements collectifs qui favorisent les dévouements vulgaires. Ici, la complaisance l'emporte sur la mise en boîte. Dommage! (Sion, Capitole).

### «Le mille-pattes fait des claquettes», de Jean Girault

En mai 1943, à Paris, trois jeunes gens s'introduisent de nuit au Louvre pour y dérober la «Vénus de Milo». Le scénario s'étire péniblement, les comédiens jouent laborieusement. Un sujet rabaché. Un traitement bacié. (Monthey, Plaza).



Camilla (Anna Magnani) et ses comédiens. Où se termine le spectacle, où commence la vie?

de cette espèce de discussion que naît la matière vivante du film.» Grâce à cette méthode, Catherine Hessling, Michel Simon, Jean Gabin, Sylvia Bataille, Marcel Dalio, Anna Magnani et Ingrid Bergman jouèrent mieux avec Jean Renoir qu'avec les autres réalisateurs qui les dirigèrent également.

Jean Renoir épousa, en 1919, Dédée, le dernier modèle de son père et, c'est pour elle qu'il écrivit son premier scénario, *Une vie sans joie* (1924). Avec elle il fit ses premiers pas dans la réalisation, avec *La fille de l'eau* où Dédée tenait le rôle principal, sous le pseudonyme de Catherine Hessling. Sa filmographie est riche de quarante films, parmi lesquels les cinéphiles re-

tiennent ces chefs-d'œuvre que sont *Boudu sauvé des eaux*, avec un extraordinaire Michel Simon, *Toni*, prélude au néo-réalisme italien, *Le crime de Monsieur Lange*, *La grande illusion*, *La règle du jeu*, *Le fleuve*, *Le carrosse d'or* et *Le déjeuner sur l'herbe*. D'autres œuvres moins importantes témoignent de l'extraordinaire vitalité de Jean Renoir, de son génie inventif: *Une partie de campagne*, *La Marseillaise*, *French-Cancan*, *Eléna et les hommes*, *Le caporal épinglé*, sans oublier son dernier film, *Le petit théâtre de Jean Renoir*, un bouleversant testament philosophique et esthétique où l'on retrouve le meilleur Renoir, lucide, bouffon et tendre, désabusé et fraternel.

Jean Renoir a également écrit deux pièces de théâtre: *Orvet* et *Carola*, deux romans: *Les cahiers du capitaine Georges*, *Le cœur à l'aise*, des mémoires: *Ma vie et mes films, Ecrits 1926-1971*, un scénario: *Julienne et son amour*, une biographie de son père: *Renoir*.

Pour mieux connaître ce très grand cinéaste, lisez ses mémoires, un régal, ou consultez deux ouvrages de base: *Jean Renoir*, par Pierre Leprohon (Seghers) et *Jean Renoir* par André Bazin (Champ Libre) et surtout regardez ses films qui seront repris ces prochains mois, sur le grand ou le petit écran.

Herman Pellegrini



La règle du jeu, de Jean Renoir (1939).



Roland Toutain et Jean Renoir dans La règle du jeu. (1939).



Jean Gabin au milieu des danseuses de French-Cancan.



Le fleuve, de Jean Renoir (1951).

# Situation conjoncturelle DES ESPOIRS SONT PERMIS

Traumatisée par un second semestre houleux en 1978, l'économie suisse est entrée sur la pointe des pieds dans l'année 1979, cherchant, par une discrétion de bon aloi, à ne pas attirer l'attention sur elle de peur de provoquer une nouvelle flambée du cours du franc.

La nostalgie du passé aura peut-être, lors du passage du cap, tennillé certains esprits. Mais pour la plupart, même l'optimisme modéré d'il y a douze mois devait paraître exagéré.

Il faut bien avouer que les experts en prospective se sont montrés peu encourageants, prévoyant une croissance voisine de zéro et n'excluant pas de nouveaux troubles monétaires, voire même des menaces sur l'emploi.

Cette réserve, bien que compréhensible, contraste cependant avec la confiance qui se manifeste en général en Europe occidentale, où les perspectives sont considérées comme encourageantes et favorables, tout spécialement dans les Etats communautaires. Aux Etats-Unis par contre, on montre plus de retenue, aucun des problèmes fondamentaux n'étant en voie de solution, qu'il s'agisse de la balance commerciale ou de l'approvisionnement en énergie. Le gouvernement Carter vole de plus en plus bas, ce qui n'est pas fait pour arranger les choses.

Entre ces tendances et les prédictions qui en découlent, il convient de se montrer lucide et de

relever les points positifs et négatifs en parfaite objectivité afin de se montrer prêt quoi qu'il advienne.

Car il n'y a pas que des ombres au tableau, bien au contraire, à commencer en Suisse par l'absence d'inflation. C'est là une constatation fort réjouissante, très favorable pour le pays sur le plan comparatif. Le renchérissement qui se manifeste à l'étranger se traduit forcément dans les prix à l'exportation des produits industriels et, pour autant qu'il soit possible de maintenir les parités de change actuelles, la compétitivité de l'industrie suisse de trouve progressivement renforcée.

Cela pourrait engendrer une reprise des investissements industriels, qui demeurent pour l'instant à bas niveau, malgré des possibilités de financement particulièrement favorables, ce que le secteur privé, qui sort lentement de sa réserve, semble avoir compris. La production qui s'adresse à la consommation indigène, pourrait bien sous peu emboîter résolument le pas.

Ce n'est déjà pas si mal, d'autant plus que ces éléments positifs constituent en quelque sorte une exclusivité helvétique.

Mais il faut avoir le courage de retourner la médaille du côté des ombres, en se souvenant que celles-ci ne sont pas toutes également sombres et que les nuages ne se transforment pas toujours en

pluies intempestives (il en est même de bienfaisantes).

Notre commerce extérieur, vital pour le pays, demeure étroitement lié au cours du franc suisse à l'étranger. Et sur ce point, malgré le rectificatif de décembre, la position de départ en 1979 est incontestablement moins favorable qu'en 1978 à pareille époque. Envers l'Europe, le décalage monétaire qui s'est produit au cours de l'année dernière demeure relativement supportable (8,2% avec la France, 7,2% avec la Belgique, 5,9% avec l'Allemagne et les Pays-Bas, mais 14,4% avec l'Italie et 13,1% avec la Grande-Bretagne). Il n'en va pas de même hélas avec le dollar, où l'on enregistre 18,5%, ce qui ne se répercute pas seulement sur nos relations commerciales et financières avec les Etats-Unis, mais aussi avec toutes les nations, et elles sont légion, qui traitent leur approvisionnement en dollars. Or un relèvement durable du cours de la monnaie américaine est peu probable. On pense plutôt, en général, à de nouveaux accès de faiblesse en 1979, malgré les déclarations d'intention de M. Carter, qu'on finit par ne plus prendre très au sérieux (aux Etats-Unis également d'ailleurs).

Il faut donc s'attendre à une compression encore plus marquée des marges bénéficiaires, allant jusqu'à la limite de la rentabilité, voire même au-delà dans certains cas. La tentation de transférer à l'étranger certaines unités de production sera grande. Et l'on sait

par des exemples récents et non des moindres, dans l'horlogerie en particulier, qu'on a dû déjà s'y résoudre dans certains cas. Il pourrait en résulter des menaces sur l'emploi, voire même du chômage, tout au moins temporaire, c'est-à-dire en attendant le recyclage du personnel touché. Mais là aussi il faudrait une évolution catastrophique pour que le nombre des sans-emplois atteigne les normes qui sont courantes à l'étranger.

Certes un recul du cours du franc suisse sur le marché monétaire arrangerait bien des choses, même s'il renchérirait nos importations. La pression, qui s'est quelque peu desserrée depuis quelques mois en bonne partie grâce aux interventions de la BNS, peut reprendre de plus belle à l'improviste, même sans raison apparente.

Bien que la participation de la Suisse au S.M.E. qui demeure toujours en gestation, soit exclue du fait de sa non appartenance aux Communautés européennes, il ne fait aucun doute que le pays tirerait profit de la création d'une vaste zone de stabilité dans son voisinage immédiat et qu'il collaborerait étroitement avec cet organisme monétaire supranational susceptible d'éliminer ou tout au moins d'atténuer les mouvements erratiques imprévus.

C'est là une autre lueur d'espoir, qui nous vient de l'étranger, ce qui prouve une fois de plus l'interdé-

pendance actuelle, pour le meilleur comme pour le pire.

Finalement cette année 1979 pourrait être meilleure que prévue. Personne ne s'en plaindrait, bien au contraire. F.C.

**SOCIÉTÉ  
DE  
BANQUE  
SUISSE**  
Schweizerischer Bankverein

## REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

### Emissions de la semaine

2<sup>3</sup>/<sub>4</sub>% Banque Cantonale de Bâle-Campagne à 100% du 22 au 28.2.79; 79/91, réservé pour la conversion.

2<sup>3</sup>/<sub>4</sub>% Ville de Lugano 79/89, à 99<sup>1</sup>/<sub>2</sub>% du 23.2 au 1<sup>er</sup>.3.79.

2<sup>1</sup>/<sub>2</sub>% Confédération 79/91, à 100<sup>1</sup>/<sub>2</sub>% du 26.2. au 2.3.79, réservé pour la conversion.

3<sup>1</sup>/<sub>2</sub>% Züblin AG Zürich 79/89, à 99,75% du 26.2 au 2.3.79, réservé à 62,5% pour la conversion.

2<sup>1</sup>/<sub>2</sub>% Banque de l'Etat de Fribourg 79/91, à 99<sup>1</sup>/<sub>2</sub>% du 1<sup>er</sup> au 8.3.79, réservé à 40% pour la conversion.

### Emissions étrangères en francs suisses

4% Espagne 79/91, à 100% du 23 au 28.2.79.

4<sup>1</sup>/<sub>2</sub>% Philippines 79/89, à 100% du 27.2 au 2.3.79.

### Augmentation de capital

Landis & Gyr, délai de souscription du 5 au 15.3.79, proportion, 1 titre nouveau pour 15 anciens aux prix de Fr. 100.— pour les actions nominatives série A; Fr. 200.— pour les actions nominatives série B; Fr. 20.— pour les bons de participation.

### Bourses suisses

Durant ces cinq dernières séances, la cote n'a pas enregistré de grandes modifications en ce qui concerne les fluctuations de cours. Bien disposée en début de semaine, la tendance est devenue hésitante par la suite, plus particulièrement jeudi et vendredi. Ce revirement de la situation est dû à plusieurs éléments d'ordres politique et économique. Sur le plan politique, ce qui se passe en ce moment en Iran n'est pas très réjouissant et les nouveaux chefs du pays risquent bien de se faire doubler par la gauche, ceci dans une période peut-être plus courte que l'on ne pense. D'autre part, sur le plan économique, la forte progression des produits énergétiques va influencer les résultats de certaines sociétés. Dans le détail de la cote, tous les secteurs terminent cette huitaine sur une note irrégulière, toutefois les écarts de cours ne sont pas très importants. D'un week-end à l'autre, l'indice général de la SBS a finalement terminé au niveau de 337,7 soit en légère progression de 0,6 point par rapport au vendredi 16 février.

SBS «Le Mois», février 79

Pour sa part, le marché des titres à revenus fixes traverse toujours une phase incertaine et ces papiers ont perdu régulièrement du terrain. Les changes, par contre, se sont montrés stables et le dollar cotait en fin de semaine Fr. 1.6875 soit exactement le prix du vendredi précédent. Les autres devises sont pratiquement inchangées.

### Bourse de New York

Fermé durant la journée de lundi, ce marché a ouvert ses portes mardi sur une note optimiste. Par la suite les cours ont fluctué plus irrégulièrement. Les investisseurs américains restent toujours préoccupés par les événements qui se déroulent au Vietnam, ainsi que sur le plan économique par une hausse possible du taux d'inflation dans leur pays. D'un week-end à l'autre, l'indice Dow Jones a très légèrement reculé et se situe au niveau de 823,28.

### Bourse de Londres

Continuant sur sa lancée de la semaine précédente, le marché londonien a fait bonne figure ces derniers jours à l'exception de la séance de mercredi, qui a dû faire face à des désagréments. Dans ce pays, il semble que les opérateurs ne tiennent plus compte de la situation spéciale qui régnait en ce moment. Tous les secteurs se sont bien comportés et l'indice gagne 10,10 à 464,40.

### Bourses allemandes

Après un début de semaine peu encourageant, les marchés allemands se sont repris pour redevenir irréguliers par la suite. D'une huitaine à l'autre, les cours restent sur leur position et les indices sont pratiquement inchangés. Dans ce pays, les investisseurs semblent plus intéressés par le marché des obligations, qui offre des taux intéressants au détriment de celui des actions.

### Bourse de Paris

La semaine boursière a bien débuté à Paris sous l'influence d'une demande assez nourrie. Par la suite, le ton est redevenu un peu plus maussade à la suite de la dégradation du climat social en France. De ce fait, les gains initiaux ont été absorbés jeudi et vendredi. D'un vendredi à l'autre, les indices restent inchangés.

# Aux portes de la Chine: HONG KONG

L'économie de Hong-Kong, Etat-cité dont l'arrière-pays ne compte que 1.000 km<sup>2</sup>, a connu une forte expansion au cours des dernières années. Grâce à sa fonction de plaque tournante, Hong-Kong a pu profiter de l'extension rapide des flux commerciaux et financiers dans la région du Sud-Est asiatique. Une impulsion supplémentaire provient actuellement de la nouvelle politique économique de la République populaire de Chine qui traite beaucoup d'affaires par l'intermédiaire de cette possession de la couronne britannique.

Les atouts importants de ce mini-Etat sont le libéralisme économique, les impôts peu élevés et une situation sociale stable ainsi que l'assiduité au travail et la frugalité de sa population.

Bien que l'agriculture (surtout dans les nouveaux territoires) et la pêche assurent l'essentiel de l'autoapprovisionnement en denrées alimentaires, seuls 2,6% de la population totale sont occupés dans ce secteur ce qui différencie nettement Hong-Kong des autres pays en voie de développement et de ses voisins asiatiques.

Les secteurs du commerce et des services sont bien plus importants puisqu'ils occupent 48% de la population. Le reste de la population active est occupée à la production de marchandises, dont près de la moitié dans la branche textile.

### Industrie-clé: le textile

Un tiers des exportations est constitué par cette plus grande branche industrielle du pays. D'importants pays acheteurs ayant pris des mesures protectionnistes contre la production de masse bon marché et peu élaborée, Hong-Kong s'est recyclé dans des produits de meilleure qualité et à plus haut degré de transformation. Bien que les branches électrique et électronique aient été fortement encouragées ces dernières années et qu'elles aient enregistré des taux de croissance élevés, elles n'occupent qu'un quart de la main-d'œuvre de l'industrie textile. Le secteur du plastique se situe au troisième rang.

Cet Etat-cité si éloigné de l'Europe est le plus gros acheteur de montres suisses quant au nom-

bre de pièces. Il est en outre l'une des plus grandes places de transactions d'or du monde.

### Centre financier important

La place financière de Hong-Kong gagne de plus en plus en importance. Contrairement à autrefois, les actifs considérables de la République populaire de Chine placés à Hong-Kong sont utilisés plus activement (p. ex. dans les opérations boursières). Hong-Kong a étendu sa position sur le marché de l'Asia-dollar en rapide expansion et occupe à présent une position dominante dans le domaine des emprunts consortiaux pour preneurs de crédit asiatiques. Depuis quelques années, la surveillance des quatre bourses a été sensiblement renforcée. L'interdiction d'établissement frappant les nouvelles banques depuis plus de dix ans a été assoupli récemment. A fin 1977, 74 banques étaient établies comptant un total de dépôts de 53 mrd de \$ H.-K.

### Monnaie faible

En 1977, les exportations se sont accrues de 7% et les importations de 12%, ce qui a entraîné un passif de la balance commerciale de 3,8 mrd de \$ H.-K. Les importations ayant dû s'accroître encore davantage que les exportations en 1978, on s'attend à un déficit encore plus important de la balance commerciale. Parallèlement toutefois, les recettes touristiques, qui s'élevaient déjà à 4 mrd de \$ H.-K. en 1977, s'accroissent encore. Le dollar H.-K. a été très faible en 1978 et a même cédé du terrain face au dollar E.-U. Cette même année, il a

perdu quelque 15% de sa valeur par rapport aux monnaies fortes du Japon et de la Chine ainsi qu'à un panier de 13 autres monnaies de ses partenaires commerciaux.

### Activité économique animée

En ce moment, l'économie de Hong-Kong tourne à plein rendement. Ce sont surtout la demande de consommation et la construction d'appartements privés qui ont conduit à un assèchement total du marché de l'emploi. Entre avril et fin octobre 1978, le prime rate a été augmenté en trois étapes de 4,75% à 7,25%. En 1978, les salaires réels devraient avoir progressé entre 8% et 9%. Les prix à la consommation se sont accrus de 5,8% en 1977 et dans les mêmes proportions en 1978. Après une augmentation de pas moins d'un quart des investissements d'équipement bruts en 1977, on s'attend à un nouvel accroissement de 15% pour 1978. En 1977 et 1978, une progression d'environ 11% du produit intérieur brut a pu être obtenue.

La part des investissements étrangers dans l'industrie de trans-

formation constitue une preuve de confiance tangible dans l'avenir de l'économie. Ceux-ci se sont élevés en 1977 à plus de 2 mrd de \$ H.-K., dont plus de la moitié provenaient des Etats-Unis, 14% du Japon et 8% de Grande-Bretagne. Quelque 30% ont bénéficié au secteur électronique, 13% à chacune des industries textile et chimique et 9% à l'industrie horlogère. Pour la plupart, ces investissements qui devraient à nouveau s'être accrus d'environ 10% en 1978 ont été effectués en raison du niveau plus favorable des salaires et des impôts bas.

Par suite de sa situation géographique aux portes mêmes de la Chine, Hong-Kong devrait profiter prochainement de l'ouverture de son puissant voisin aux contacts avec l'étranger. Les chefs d'entreprise de cet Etat-cité ont fait preuve ces dernières années d'une telle capacité d'adaptation que Hong-Kong devrait réussir à poursuivre avec succès la restructuration de son commerce extérieur et renforcer sa position comme plaque tournante financière.

# Interventions inappropriées sur la politique de l'emploi

Deux interventions de nature politique viennent d'être présentées qui concernent des problèmes de l'emploi. Ainsi les trois organisations d'extrême-gauche: parti du travail, POCH et parti socialiste autonome (Tessin) ont lancé une initiative populaire intitulée «Des places de travail plus sûres pour chacun». A la faveur d'un nouvel article constitutionnel, la Confédération — en cas de besoin en dérogation de la liberté du commerce et de l'industrie — doit prendre des mesures pour assurer le plein emploi et lutter contre le chômage. Par voie législative, il conviendrait d'assurer un nombre suffisant de places de travail et d'apprentissage ainsi que d'offrir à toute personne licenciée une nouvelle place de travail à des conditions équivalentes. De plus, le travailleur doit être efficacement protégé contre les effets d'un licenciement. D'ailleurs, pour empêcher les licenciements, les travailleurs et leurs organisations auraient le droit de s'ingérer dans l'évolution des affaires de l'entreprise.

Enfin, le texte de l'initiative exige l'interdiction de la disparition de places de travail consécutive au

transfert à l'étranger d'unités de production.

Peu après, la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie a déposé à Berne une pétition assortie de 63 000 signatures et intitulée «priorité à plein emploi». Ce syndicat estimant qu'un nombre élevé d'emplois créés en Suisse sont menacés par le transfert de production à l'étranger et par la surévaluation du franc suisse qui entrave l'exportation de nos produits, demande au Conseil fédéral, au Parlement et à la direction de la Banque nationale de prendre des mesures coordonnées. Les pétitionnaires demandent en particulier le maintien du plein emploi, l'introduction d'un double cours des changes pour que cesse la spéculation sur le franc suisse, des mesures renforcées en faveur des régions et des industries en péril, une amélioration à cours terme de la situation du marché intérieur grâce à des investissements et à un programme de dépenses publiques plus généreux, de même qu'un contrôle des transactions de devises des sociétés multinationales et des banques ayant une activité internationale.

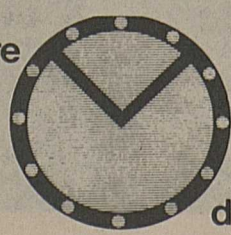
Enfin, la FTMH souhaite la création d'une commission consultative pour le maintien du plein emploi.

Les promoteurs d'extrême-gauche de l'initiative ne laissent planer aucun doute, compte tenu des déclarations qu'ils ont faites jusqu'ici, qu'une telle entreprise politique relève moins de l'objectif effectivement poursuivi que de la volonté d'utiliser tous les moyens disponibles pour réaliser leur conception propre de la société. Cette démarche se confirme avec l'initiative qui, en période électorale, cherche à renforcer la collaboration entre ces trois partis. Si l'on considère, certaines déclarations qui ont été faites lors de la présentation à la presse du texte de l'initiative, cette intention devient très claire: il s'agit, pour lutter contre les licenciements et les transferts de production, notamment de créer des sociétés à participation d'Etat et des contrôles du marché des changes. Cette mesure interventionniste doit être rejetée car elle ne s'intègre absolument pas dans le contexte économique suisse.

Mais pour sa part, la pétition de la FTMH ne contribue guère à la

solution des problèmes qui se posent. D'une part elle fait allusion à l'initiative bancaire du parti socialiste qui impute aux banques et au système financier la responsabilité de la hausse du franc. D'autre part il convient de rappeler que le Conseil fédéral et la Banque nationale, en se fondant précisément sur certaines appréciations contenues dans la pétition, ne sont pas restés inactifs. C'est ainsi que la Banque nationale a provisoirement fait passer l'objectif de stabilisation de la masse monétaire au second plan derrière l'amélioration des relations de change. Pour le reste, des efforts sont en cours qui sont destinés à aider certaines régions et le Parlement a récemment adopté un ensemble de mesures destinées à atténuer les difficultés économiques. Dans toutes ces démarches, on tient compte pourtant des limites de l'activité de l'Etat dans une économie de marché. Dans ce cadre, on voit mal comment écarter tout à la fois les difficultés conjoncturelles et structurelles grâce à des interventions dirigées excessives qui tendent, en dernière analyse, à enlever toute capacité de fonctionnement au système économique actuel.

Ne pas faire  
de publicité  
pour  
économiser  
signifie...



arrêter  
sa  
montre  
pour  
gagner  
du temps

**Handball**  
Quatre équipes pour une place  
Page 15

**Automobilisme**  
Nouveau festival en bleu?  
Page 16

**Volleyball**  
Importante échéance en Valais  
Page 16

## Dernière phase de la coupe du monde

# Lake-Placid, première épreuve vendredi

**T**REIZE épreuves de coupe du monde restent à disputer cette saison. Elles seront courues du 3 au 20 mars d'abord en Amérique du Nord, puis au Japon. En coupe du monde masculine, une descente et un slalom géant figurent au programme de Lake Placid, ce week-end. Actuellement, le Suisse Peter Lüscher est en tête du classement général avec 181 points devant l'Américain Phil Mahre (157) et le Liechtensteinois Andreas Wenzel (149). En se basant sur les points bifffés et, surtout, du fait qu'il n'est pas loin d'avoir atteint son meilleur rendement en fin de saison, on peut considérer Phil Mahre comme le plus dangereux rival du champion de Romanshorn. Phil Mahre aura de plus l'avantage de courir devant son public, dans des conditions qu'il connaît mieux que ses adversaires. Les



Hanni Wenzel, pourra-t-elle fêter une deuxième victoire en CM ?

chances d'Andreas Wenzel sont moindres. Victime d'un accident d'automobile, il a marqué le pas lors de la tournée en Scandinavie. De plus, il ne peut prétendre rivaliser avec Lüscher et Phil Mahre en descente. Il lui reste cependant trois slaloms géants et un slalom spécial pour abattre ses derniers atouts.

Chez les dames, les dernières épreuves seront marquées essentiellement par le duel qui va opposer l'Autrichienne Annemarie Moser et Hanni Wenzel. Comme chez les messieurs, l'ultime épreuve du calendrier, le slalom parallèle de Furano, ne comptera pas pour la coupe du monde individuelle.

Annemarie Moser possède les meilleures chances de ravir le trophée à la skieuse du Liechtenstein. Elle n'a marqué jusqu'ici que 16 points (sur 75) en slalom géant et trois épreuves de la spécialité restent à courir. Hanni Wenzel, qui compte actuellement huit points de retard sur l'Autrichienne, ne pourra pour sa part augmenter son total en géant qu'en gagnant. Elle dispose en revanche d'une plus grosse «réserve» que sa rivale en descente et en slalom spécial.

**Programme des épreuves prévues en Amérique du Nord**

**Messieurs.** - Descente : 3 mars à Lake Placid (premier départ à 17 heures suisse). - 9 mars à Whistler Mountain. - Slalom géant : 4 mars à Lake Placid. - 12 mars à Heavenly Valley. Du 17 au 20 mars auront lieu à Furano (Japon) un slalom géant, un slalom spécial et un slalom parallèle, ce dernier ne comptant pas pour le classement individuel.

**Dames.** - Descente : 2 mars à Lake Placid (18 heures). - Slalom géant : 8 mars à Aspen. - 11 mars à Heavenly Valley. Du 17 au 20 mars auront lieu à Furano un slalom géant, un slalom spécial et un slalom parallèle.

## COUPE D'EUROPE

### Victoire du Norvégien Halsnes

Le Norvégien Jarle Halsnes a remporté le slalom géant de Sella Nevea (Italie) comptant pour la coupe d'Europe masculine. Le Scandinave détient d'ailleurs la première place au classement intermédiaire de cette compétition. Résultats :

- 1. Jarle Halsnes (Nor) 2'16"72 ; 2. Bruno Nockler (It) 2'17"07 ; 3. J.-M. Fernandez (Esp) 2'17"27 ; 4. Karl Trojer (It) 2'18"32 ; 5. Tiziano Bieler (It) 2'18"54 ; 6. Ewald Zirbisegger (Aut) 2'19"03 ; 7. F. Fernandez-Ochoa (Esp) 2'19"26 ; 8. Vladimir Andreev (URSS) 2'19"27 ; 9. Klaus Gattermann (RFA) 2'19"28 ; 10. Urs Näpfli (S) 2'19"33. - Classement intermédiaire slalom géant coupe d'Europe : 1. Jarle Halsnes (Nor) 73 p. ; 2. J.-M. Fernandez (Esp) 55 ; 3. Odd Sorli (Nor) 45 ; 4. Ewald Zirbisegger (Aut) 39.

### ● Slalom spécial au derby d'Arolla

Les organisateurs du derby d'Arolla, qui se disputera dimanche 4 mars, ont modifié leur programme. En lieu et place du slalom géant traditionnel, c'est un slalom spécial deux manches qui sera au programme. Les inscriptions seront acceptées jusqu'à ce soir, mercredi.

## ATHLÉTISME

# LA COUPE DU MONDE

## Un problème de solidarité

Le côté providentiel de la coupe du monde ne fait plus de doute pour l'athlétisme africain. Cet événement biennal, dont la deuxième édition aura lieu fin août à Montréal, provoque non seulement une stimulation très sensible parmi les athlètes avides d'une sélection continentale, mais il constitue également un ballon d'essai non négligeable qui peut permettre à l'athlétisme africain de prendre un vrai départ.

La première coupe du monde, qui s'est déroulée à Düsseldorf en septembre 1977, a rapporté environ 40 000 dollars à la Confédération africaine. Elle a pu ainsi engager un programme de stages de perfectionnement aussi bien pour les athlètes que pour les cadres techniques.

« Notre athlétisme commence ainsi à sortir du tunnel », s'est félicité M. Lamine Diak, le président sénégalais de la Confédération. L'organisation de la coupe du monde a, d'autre part, permis aux pays

du tiers monde de constater que la solidarité n'était pas un vain mot dans le monde athlétique. « Nous en avons eu en effet une très belle preuve », a expliqué M. Lamine Diak. Il a précisé que sur les 45 % des recettes revenant aux participants, l'Europe, les Etats-Unis et l'Océanie avaient accepté de ne recevoir que 5 % chacun afin de laisser 30 % à l'Afrique, à l'Asie et à l'Amérique latine.

M. Lamine Diak a ensuite indiqué que les premiers championnats d'Afrique, à Dakar, du 8 au 12 août, réuniront exclusivement l'élite africaine. « Nous avons fixé des minima très sévères et nous nous y tiendrons, excluant toute représentation symbolique », a-t-il affirmé.

Ainsi, environ 300 athlètes masculins et féminins seulement devraient, selon lui, être admis à concourir dans les épreuves organisées en semi-nocturne du fait du climat.

## CYCLISME

### Victoire norvégienne au Tour du Trentin

L'ex-champion du monde de poursuite, le Norvégien Knut Knudsen a remporté à Arco di Trento le prologue du Tour du Trentin.

Sur un parcours de 5 km 300, Knudsen a devancé Francesco Moser de deux secondes et le Belge Roger De Vlaeminck de six. Le Suisse Josef Fuchs, huitième ce week-end à Salo, a déçu. Le Schwytzais n'a terminé qu'à la 44<sup>e</sup> place avec un retard de 50 secondes.

Classement du prologue : 1. Knut Knudsen (Nor) 6'32" (moyenne 48 km 673/heure) ; 2. Francesco Moser (It) à 2" ; 3. Roger De Vlaeminck (Be) à 6" ; 4. Giuseppe Saronni (It) à 10" ; 5. Roy Schuiten (Ho) à 15" ; 6. Roberto Visentini (It) et Pietro Algeri (It) à 16" ; 7. P. Schmitt (Fr) à 17" ; 8. Josef Fuchs (S) à 50".

### Le Tour du Levant

- Prologue du Tour du Levant, à Centaine (Laicante), course contre la montre sur 4 km 400 : 1. Vicente Belda (Esp) 12'56" ; 2. José Luis Nayos (Esp) à 36" ; 3. Lucien Van Impe (Be) à 42".

Le Belge De Jonckhere a remporté la première étape du Tour du Levant, disputé entre Concentina et Mogenete sur 166 km. Le vainqueur, qui a battu au sprint le gros du peloton, a couvert la distance en 4 h. 31'55" (moyenne 36 km 630/heure). L'Espagnol Belda, qui s'était imposé lors du prologue, conserve la tête du classement.

Résultats de la 1<sup>re</sup> étape : 1. Noël De Jonckhere (Be) 4 h. 31'55" pour 166 km ; 2. Suarez Cuevas (Esp) ; 3. Juan Fernandez (Esp) ; 4. M. Lasa (Esp) ; 5. René Dillen (Be), même temps, ainsi que le gros du peloton.

Classement général : 1. Vicente Belda (Esp) 4 h. 44'51" ; 2. José-Luis Maiyoz (Esp) 4 h. 45'27" ; 3. Frank Van Impe (Be) 4 h. 45'33" ; 4. Fernando Cabrero (Esp) 4 h. 45'38" ; 5. Juan Nazabal (Esp) 4 h. 45'39".

## FOOTBALL

### Sacha Osojnak abandonne la compétition

Dans un communiqué, le comité du Vevey-Sports indique que Sacha Osojnak était contraint d'abandonner la compétition en raison d'une blessure sérieuse à la cheville.

Le demi Yougoslave compte douze années de sociétariat au Vevey-Sports. Il avait débuté en 1967 à l'âge de 19 ans. Le club de la Riviera vaudoise espère qu'Osojnak continuera sa collaboration. L'ancien capitaine de l'équipe première pourrait, en effet, s'occuper de la formation des jeunes.

- Match amical : Lausanne-Sports - Siviriez 3-1 (1-0).

### L'assemblée du FC Zurich

Depuis que le FC Zurich est devenu une société anonyme, soit en 1971, les actionnaires ont toujours touché 7 % de dividendes. Malgré que les recettes aient baissé en 1978, ce faveux 7 % a pu être garanti, ainsi qu'il en a été décidé lors de l'assemblée générale.

Le dernier exercice financier s'est bouclé avec un excédent favorable de 67 000 francs. Pour un budget de plus de deux millions.

## HANDBALL

- Championnat du monde. - Une surprise a été enregistrée dans la poule de classement. La France a été battue 17-16 par la Norvège. Résultats : Norvège - France 17-16 ; Autriche - Israël 22-18. - Classement : 1. Autriche 1<sup>er</sup> match / 2 points (22-18) ; 2. Norvège 1/2 (17-16) ; 3. France 1/0 (16-17) ; 4. Israël 1/0 (18-22).

- BASKETBALL. - Coupe Korac, demi-finale (match aller) : Jugoplastika Split - Partizan Belgrade 96-97 (mi-temps 46-42). - Le match retour aura lieu le 6 mars.

- HOCKEY SUR GLACE. - Poule d'ascension 1<sup>er</sup> ligue - LNB : Coire - Uzwill 3-2 (0-0, 2-1, 1-1) ; Moutier - Lyss 3-5 (2-1, 0-3, 1-1).

## TENNIS

### DÈS JEUDI, CHAMPIONNATS SUISSES D'HIVER À GENÈVE

# Michel Burgener défendra son titre



Pour la sixième fois en l'espace de huit ans, le TC Genève organise les championnats suisses d'hiver.

Ceux-ci débuteront jeudi (13 heures) sur les courts de Vessy par le premier tour du simple messieurs. L'épreuve masculine réunit 32 concurrents. Le tenant du titre, le Sierrois Michel Burgener défendra son bien. Heinz Günthard, l'incontestable chef de file du tennis helvétique, sera absent, de même que son second, le jurassien Max Hürlimann. Tous deux préfèrent disputer des tournois ATP outre-Atlantique.

### UNE COMPÉTITION TRÈS OUVERTE

Néanmoins, la compétition sera fort intéressante. Sur une surface qui n'est pas trop rapide, les styles les plus différents ont leur chance. Burgener, accaparé par ses occupations professionnelles, manquera probablement d'entraînement, de résistance pour rééditer son succès de 1978. Il serait peut-être erroné de se fier à l'ordre des têtes de série (établi selon le classement de l'AST) pour dégager les favoris. En effet, le numéro 1 Franky Grau n'a pas fait montre ces dernières semaines d'une forme parfaite. Très inconstant, le Montreusien pourrait bien échouer dès son premier match qui l'opposera jeudi à Kurt Gerne, un garçon qui comme lui affiche une grande facilité mais manque de maîtrise nerveuse.

● Le week-end dernier, Roland Stalder, considéré comme le meilleur «espoir» après Heinz Günthard, a subi un échec fort net à Carouge devant Serge Gramagna. Le Zurichois, tête de série N° 2, fut incapable d'imposer son jeu au Lausannois, tête

de série N° 7 de ces championnats. Logiquement, les deux hommes devraient s'affronter en quart de finale. Le tableau du haut semble plus dur que celui du bas où René Bortolani, finaliste à Carouge, a une belle carte à jouer. La tenue du champion junior Yvan Dupasquier sera suivie avec intérêt. Le Neuchâtelois rentre d'une compétition internationale organisée à Lisbonne. Il affronte au premier tour le Luganais Massimo Cocchi.

● A la fois organisateur et joueur, Mathias Werren sera l'un des représentants de la «vieille garde» avec Paul Mamassis, Thedy Stalder et Peter Holenstein. Dimitri Sturdza, qui s'est adjugé le titre à cinq reprises entre 1968 et 1976, ne participe pas à la compétition. Son ancien rival Peter Kanderl, champion en 1977, sera de la partie mais lui aussi n'accorde plus la priorité au tennis de compétition.

### DÉJÀ UN FORFAIT CHEZ LES DAMES

Alors que des matches du double messieurs auront également lieu jeudi, en fin de journée, les dames entreront en lice vendredi seulement. Un forfait est annoncé, celui de Françoise Berthoud (Bremgarten). Petra Delhees (tête de série N° 1) et Monica Simmen (N° 3, tenante du titre) viennent de se distinguer aux internationaux d'Allemagne fédérale en remportant le double dames. Elles tiendront à nouveau un rôle prépondérant. Toutefois, la toute jeune Isabelle Villiger (N° 2) et la Bienneoise Christiane Jolissaint (N° 4) sont fort capables de brouiller les cartes. L'absence d'Annemarie Ruegg (examen de maturité limitée à quatre joueuses les prétendantes au titre).

### VOICI LE PROGRAMME DE CES CHAMPIONNATS

Jeudi 1<sup>er</sup> mars : 13 heures premier tour du simple messieurs (16 matches), premier tour du double messieurs (8 matches). - Vendredi 2 mars : 9 heures deuxième tour du simple messieurs, 1<sup>er</sup> tour du simple dames, 15 heures quarts de finale du simple messieurs, 16 h. 30 huitièmes de finale du double dames, 19 h. 30 double messieurs quarts de finale. - Samedi 3 mars : 10 heures quarts de finale du simple dames, 13 heures demi-finales simple messieurs et simple dames, puis du double messieurs. - Dimanche 4 mars : 10 h. 30 finale du simple dames, 13 heures finale du simple messieurs, suivie de la finale du double messieurs.

# POUR LE SALON, LES NOUVEAUTÉS 1979

## HONDA présente le coupé «Prélude»

Un nouveau coupé, qui prend le nom de «Prélude» et s'ajoute à la gamme des Civic et Accord, sera présenté par Honda en première suisse à l'occasion du Salon de Genève, début mars.

Le coupé «Prélude» demeure fidèle au concept de base adopté en 1972 par la marque lors du lancement de la Civic, à savoir traction avant, moteur transversal avant et suspensions indépendantes à l'avant et à l'arrière. Il se distingue du coupé Accord (trois portes), au caractère pratique, en ce sens qu'il adopte une carrosserie à trois volumes et s'adresse de ce fait à une clientèle désireuse d'acquiescer une voiture aux caractéristiques sportives plus marquées et qui demeure cependant économique et fiable.

Le capot plongeant, aux lignes tendues, abrite un moteur à quatre cylindres en ligne; alésage 77 mm, course 86 mm, de 1602 cm<sup>3</sup> à arbre à cames en tête, fournissant 80 ch Din (59 kW) à 5300 tr/mn. Le couple maximum s'élève à 12,9 mkg obtenu au régime de 3500 tr/mn déjà. En série, le moteur est accouplé, par l'intermédiaire d'un embrayage monodisque à sec, à une boîte mécanique à cinq rapports. Sur demande, le coupé Prélude est également livrable avec la boîte automatique Hondamatic à deux rapports.

Les suspensions font appel au système McPherson complété à l'avant par une barre stabilisatrice et, à l'arrière, par des bras de guidage longitudinaux.

Le freinage est assuré par des disques de 187 mm de diamètre à l'avant et des tambours à l'arrière commandés par l'intermédiaire d'un servo-frein et d'un répartiteur de freinage évitant le blocage des roues arrière. Le double circuit est du type diagonal. La carrosserie autoporteuse de sécurité comprend des zones de déformation à l'avant et à l'arrière ainsi que des renforts latéraux et sur le toit. Les pare-chocs, en caoutchouc durci, enveloppent les angles de la caisse, elle-même munie sur les flancs de protections en caoutchouc. Un effort particulier a été réalisé en vue d'abaisser le coefficient de pénétration dans l'air. C'est ainsi que le déflecteur avant (spoiler) fait partie de l'équipement de série.

Pour accroître encore la sécurité passive, le réservoir de carburant se trouve disposé sous le plancher en avant de l'axe des roues arrière, la direction est conçue de telle sorte qu'elle



se rétracte sous le choc et l'ensemble de l'habitacle est réalisé dans des matériaux de protection. Les sièges avant sont en outre munis d'appuie-tête réglables en hauteur et en inclinaison ainsi que de ceintures de sécurité à enroulement. Le pare-brise est en verre teinté feuilleté.

Les ingénieurs de Honda se sont également penchés avec attention sur l'étude du tableau de bord. Ils ont développé un ensemble entièrement nouveau dans lequel tous les appareils de contrôle sont concentrés dans le champ de vision du conducteur et toutes les commandes à portée immédiate de ses mains. C'est ainsi que le compteur de vitesse et le compte-tours sont concentriques et forment un seul et même instrument placé au centre du tableau. L'écran de contrôle de fermeture des portes, du coffre et de défaillance des feux de stop est monté derrière le volant et la radio, livrée en série, a été intégrée dans le tableau. Ses commandes peuvent être atteintes en ne quittant le volant que de quelques centimètres

et les bandes d'ondes sont affichées selon un système digital, comme dans le poste de pilotage d'un avion.

Le confort a fait également l'objet de soins attentifs. Les sièges-baquets assurent un excellent maintien latéral et permettent, grâce aux possibilités de réglage, le choix de la position de conduite la plus adéquate. Le coupé «Prélude» est équipé en série de glaces teintées et surtout d'un original toit ouvrant électrique réalisé en verre teinté de sécurité et muni d'un pare-soleil ainsi que d'un déflecteur évitant les courants et les bruits d'air. La gamme Honda, dont les prix ont récemment été abaissés, comprend dès lors les modèles Civic 1200, 3 portes (9990 francs) et 5 portes (10 690 francs), ainsi que les modèles Accord 1600, coupé 3 portes (14 290 francs), Sedan 4 portes luxe (13 990 francs) et grand luxe (15 290 francs) auxquels s'ajoute le coupé «Prélude» dont le prix sera fixé à fin février et dont les livraisons en Suisse débiteront à fin mai 1979.

## «Scout» le tout-terrain populaire

Il y a peu de temps encore, les voitures tout-terrain étaient uniquement des véhicules utilitaires que l'automobiliste moyen considérait plutôt comme une curiosité. Cette opinion s'est fondamentalement modifiée au cours des dernières années. Depuis que les véhicules tout-terrain se sont techniquement affinés et que leur forme et leurs fonctions ont été améliorées, ils jouissent de la faveur et de l'admiration de nombreux passionnés de l'automobile. En ville, sur l'autoroute, sur des routes non revêtues et sur le terrain, on y roule confortablement en s'adaptant au trafic et surtout avec une sécurité supérieure à celle de n'importe quel autre véhicule à moteur.

Le plus important constructeur de poids lourds Harvester International de Chicago fabrique depuis des années les véhicules Scout qui font l'admiration de nombreux utilisateurs de voitures tout-terrain. Les Scout se vendent également en Suisse depuis 1961 et ont une fidèle clientèle qui ne cesse de s'accroître.

Les quatre modèles de Scout présentés actuellement sont tous dotés d'un moteur à essence de quatre cylindres ou de V8.

Dans la version la plus puissante, on peut choisir entre une boîte de vitesses automatique et un levier de commande. Les véhicules International Scout disposent d'une commande à traction individuelle de toutes les roues et prennent ainsi chaque montée par neige ou verglas, sur le terrain ou la route. Comparés à d'autres voitures de ce genre, ils ont un rayon de braquage extrêmement petit, ce qui est très pratique. Ils sont également en mesure de tirer une charge atteignant 6 t et conviennent donc parfaitement au transport de chevaux, de caravanes et de remorques de toute sorte. Leur servo-direction, les deux servo-freins à double circuit, un blocage différentiel automatique et, avant tout, leur suspension en font des véhicules confortables, faciles à conduire, de conception originale, qui enchantent chaque automobiliste.



## Datsun 160 J coupé



La Datsun 160 J, limousine a été présentée en février 1978 comme une «grande, petite» voiture familiale compacte, spacieuse, respectant l'environnement et sportive. Le nouveau coupé exposé associe ces caractéristiques à une élégance sportive complémentaire et au moteur un peu plus puissant (1594 cm<sup>3</sup>, 87 ch DIN (64 kW) et une boîte de cinq vitesses. A quoi s'ajoutent des caractéristiques supplémentaires et un équipement dépassant la moyenne:

Carrosserie ponton autoporteuse; dimensions extérieures compactes (longueur 408 cm, largeur 161 cm, hauteur 135 cm), léger poids à vide (940 kg); cercle de braquage extrêmement restreint (9,30 m); consommation économique de 9,5 l aux 100 km; phares à halogène, chauffage de la vitre arrière, couvercle de réservoir à verrouillage, volant de sport à trois rayons, compteur de tours, montre à quartz, radio OM/OU, vitres de sécurité teintées, sièges-couchettes séparés recouverts de tissu, tapis de sol, dégivreur des vitres latérales, console centrale, appuie-bras, poignées de maintien.

### La meilleure note pour Datsun

Selon la publication d'un rapport de la maison Sewell, conseiller en étude de marché, en janvier 1979, les voitures produites au Japon et avant tout les modèles Datsun nécessitent cinq à dix fois moins de travail de garantie que la concurrence européenne ou américaine. Le rapport a été établi en 1978 et compare toutes les marques d'automobiles représentées en Angleterre sous l'aspect de la qualité et de la garantie (fonctionnement sûr).

Agence officielle pour le Valais central

# GARAGE TANGUY MICHELOUD - SION

LINTAS AB 4-78

# Que serait la vie sans les Appenzeller?

Celui que l'on connaît bien...  
L'APPENZELLER ALPENBITTER qui doit son  
incomparable saveur à un mélange tout  
spécial de 45 plantes et épices.  
L'APPENZELLER ALPENBITTER est garanti  
sans produits artificiels. Il se sert frais,  
sec ou à l'eau.



La marque des  
produits de qualité  
de la maison Ebnetter.

Celui qu'il faut connaître...  
L'APPENZELLER KRÄUTER. Un produit de  
grande classe de la maison Ebnetter.  
Une sélection de plantes, graines et racines  
lui donne un bouquet caractéristique,  
très marquant et original.



«Buvez naturel!»

## Appenzeller

Dépôt Valais: Diva S.A., 3958 Uvrier-Sion

## Réduisez vos frais d'exploitation!

L'utilitaire Datsun Homer les diminue, parce  
qu'il sait limiter ses dépenses de fonctionne-  
ment. Il se contente de 13,9 litres d'essence  
normale aux 100 km. Tous ses éléments sont  
conçus en vue d'une grande longévité et  
d'une fiabilité absolue. Son entretien est des  
plus simples. Malgré ces rares qualités, vous  
économisez même à l'achat.



Cat. A, 1982 cm³, 75 CV DIN à 4400 tr/min, charge utile:  
1940 kg, poids total autorisé 3120 kg, longueur: 4600 mm,  
largeur: 1690 mm, 3 places, radio, fr. 15 990.-  
Carrosseries: plateau élevé, plateau bas, plateau aluminium  
avec carrosse pour bâche, voiture frigorifique, clark, voiture  
pour le transport de chevaux, etc.

## Datsun Homer



Sion: W.-U. Théler; Conthey: S. Weiss; Massongex: A. Morisod

A louer, pour début septembre 79

## locaux

situés à la Promenade du Rhône  
à Sion, actuellement exploités par  
le Garage du Stade, et équipe de  
station de lavage.

20 places de parc à disposition,  
conditions très intéressantes.

S'adresser à M. Joseph Rielle  
Tél. 027/22 74 09

143.636.652

### Pavillons pour loisirs, brico- lage et jardin Réduits à outils, etc. Serres

Profitez de nos prix  
d'importateur!  
Immense choix!  
Même isolés, chauff.  
Mod. d'occasion ou  
avec petits défauts  
Prix dérisoires!  
Livr. franco ou selon  
désir, rendu posé  
dans toute la Suisse.  
Rens./prospectus  
Listes de prix

Uninform  
Tél. 021/37 37 12  
109.119.636

### A vendre lames à chanfrein (pin, sapin, etc.) dès Fr. 9.- le m<sup>2</sup>

Plateaux de copeaux  
pressés, plinthes,  
dalles à prix rabaisé  
isolations. Service  
de coupe. Le tout  
peut être livré sur  
place

Borer & Co,  
matériel de construc-  
tion  
4242 Laufen (BE)  
Tél. 061/89 22 89

### A vendre Voiture de démonstration

### Scirocco GTI

1000 km  
bleu métallisé  
Fr. 15 500.-

Garage de Villeneuve  
Tél. 021/60 10 26  
22-120

### Achète Trail-Enduro 125

Environ Fr. 1500.-  
Tél. 027/22 25 61  
\*36-300448

**VOUS**  
qui possédez une  
machine à laver dans  
une des marques  
AEG - Bendix - Candy  
Indesit - Castor - Fri-  
gidaire - Philco - Ribet  
- Zanussi - Zoppas et  
qui désirez être dé-  
panné rapidement  
téléphonez au



Tél. 026/8 42 78  
Offre de la semaine 1902 la Balma

Austin 1300, 4 p.	1970	500.-
Fiat 128 1100, 4 p.	1971	2 500.-
Datsun 1200, 4 p.	1973	2 600.-
Mazda 616, 4 p.	1973	3 200.-
Ford Taunus 1300 XL, 4 p.	1972	4 700.-
Lada 1200, 4 p.	1976	4 900.-
Ford Escort 1300 GT, 4 p.	1975	6 400.-
Mazda 818 1300, 4 p.	1977	7 700.-
Alfetta 1600, 4 p.	1977	12 900.-
Mercedes 230/6, 4 p.	1976	13 500.-

### Occasions

- 1 jolie chambre à coucher, 2 lits avec matelas,  
2 tables de nuit, 1 commode, 1 belle armoire,  
3 portes, 200 ht., 140 lg., 60 cm prof., le tout  
345.-
  - 1 armoire ancienne avec tiroir dessus, 150 ht.,  
90 cm larg., 50 prof. 95.-
  - 1 armoire 1 porte, 175 cm ht., 98 cm larg.,  
50 cm prof. 75.-
  - 1 joli meuble, poste de télévision noir-blanc,  
grand écran, avec porte, 92 cm ht., 80 cm larg.  
35 cm prof., bon état de marche 110.-
  - 1 beau meuble, poste de télévision (couleur)  
Telefunken (Palcator) avec porte, 85 cm ht.,  
90 cm larg., 65 cm prof., parfait état 395.-
  - 1 tourne disque, 3 vitesses, 20 disques, le tout  
48.-
  - 1 machine à coudre portative électrique «Elna»  
révisée, valise 145.-
  - 1 machine à coudre à pédale défectueuse, tête  
rentrante 55.-
  - 1 machine à écrire portative «Hermes Media»  
révisée, valise 125.-
  - 1 machine à laver 220 volts demi-automat. 85.-
  - 1 beau veston en cuir pour homme, taille 50,  
état de neuf, brun 89.-
  - Vestons, pantalons, manteaux pour, la pièce 5.-
  - Souliers pour homme 5.- à 10.-
- E. Flühmann, Münstergasse 57. Tél. 031/22 29 11  
Berne  
Frais de transports: tarif CFF  
Fermé le lundi

05-303417

### Vente juridique

L'office des poursuites de Martigny mettra en vente  
par voie d'enchères publiques au plus offrant le  
**lundi 5 mars 1979** à 15 heures à son local  
des ventes, rue de l'Hôtel-de-Ville 16 à Martigny-Ville,  
passage entre la maison prévôtale du Saint-Bernard et  
le bâtiment Conforti, accès aux dépôts Orsat SA, les  
véhicules suivants:

1. une voiture VW 17 Golf GL, cylindrée 5,58, première  
mise en circulation octobre 1976
2. une camionnette Ford, jaune, modèle 1971, cylin-  
drée 10,17, charge utile 1500 kg.

Les conditions de vente seront lues au début des en-  
chères.

Paiement comptant en espèces à concurrence de  
Fr. 2000.- par vente à l'adjudication et solde éventuel  
dans un délai qui sera indiqué dans les conditions de  
vente.

A. Girard, préposé  
36-5014

### Carrelages

#### Grès d'Artois

20x20 AR 1er choix	Fr. 45.- le m <sup>2</sup>
20x20 MF 1er choix	Fr. 55.- le m <sup>2</sup>
30x30 MF 1er choix	Fr. 62.- le m <sup>2</sup>

#### Faïences

15x15	dès	Fr. 12.50 le m <sup>2</sup>
10x20	dès	Fr. 18.- le m <sup>2</sup>
Fond émaillé 20x20	dès	Fr. 15.- le m <sup>2</sup>

Tous les modèles exposés sont en stock  
**Exposition ouverte samedi jusqu'à 16 heures**

Le plus grand choix de Suisse romande (en stock)  
36-4655



1907 Saxon  
Tél. 026/6 27 27/28

Prix. Qualité. Choix.

# MIGROS VALAIS

## GRANDE VENTE DE MEUBLES À MATHOD

**AU VIEUX BATTOIR**  
entre Orbe et Yverdon  
Vente les 1, 2, 3, 4, 5 mars  
de 9 h. à 20 h. sans interruption

5 parois neuves, Fr. 500.- pièce; 5 salons rustiques; 6 tables rustiques de ferme 2 m x 0,80, Fr. 350.- pièce; 5 lits français neufs, 300 francs pièce; 10 salles à manger en cerisier et chêne massif; 1 salon cuir 600.-; 2 tables en chêne massif 2,50 x 0,80; 1 chambre à coucher lit français neuve literie Superba Fr. 1200.-; 2 armoires vaudoises; 3 chambres à coucher complètes Fr. 800.- et Fr. 1000.-; 100 matelas neufs à ressorts Fr. 120.- pièce; 3 bancs d'angle en pin; 50 chaises viennoises Fr. 30.- pièce; 8 tables en vieux chêne massif 2 m x 0,80; chiffonniers marquetés Fr. 60.- pièce; 5 vaisseliers en pin; 1 armoire d'angle; 4 vaisseliers campagnards, 1, 2, 3, 4 portes; 4 armoires anciennes en sapin; 20 tabourets de bar Fr. 40.- pièce; 1 bar rustique complet; 10 guéridons neufs Fr. 80.- pièce; 5 secrétaires rustiques Fr. 180.- pièce; 6 vaisseliers noyer Fr. 200.- pièce; 30 chaises vaudoises Fr. 40.- pièce; bancs de téléphone; 3 salons baroques; 1 salon Louis XV; 6 meubles de cuisine; 20 chevets Louis XIII Fr. 80.- pièce; 2 confituriers; 10 armoires rustiques 2 portes; 3 bureaux; 8 tables Louis-Philippe pied central et rallonge Fr. 300.- pièce; 2 guéridons Louis-Philippe anciens; 2 bureaux anciens; 100 chaises Louis XIII; 200 chaises rustiques paillées; 1 salon Louis-Philippe; 2 canapés Louis-Philippe anciens; 5 guéridons Louis XV; 2 tables à abat-joints Fr. 100.- pièce; meubles de coin Louis XV Fr. 150.- pièce; 2 paires de Voltaire; table ronde en vieux chêne avec rallonge; 20 bahuts Fr. 150.- pièce; semainiers et chiffonniers; buffet campagnard; 1 salon d'angle cuir neuf Fr. 1000.-; 30 guéridons ronds, rectangulaires et octogonaux; 2 pétrins-bar; meubles à chausseries; 10 meubles TV; 5 crédences 2,3, 4 portes; 6 ensembles de jardin; glaces anciennes et rustiques 4 bibliothèques rustiques; 6 meubles de coin TV rustiques; tables gigognes; tables de jeux; 20 cabriolets Louis XV dès Fr. 150.-; fauteuils Louis-Philippe; 100 chaises Louis-Philippe dès Fr. 60.-; 4 salons prestolit; 50 chevets rustiques et un grand nombre de meubles trop longs à énumérer.

Meubles anciens, modernes, rustiques  
Tél. 024/37 15 47

### Occasions

Fiat 125 S	4.68	1 800.-
Peugeot 304	4.70	2 800.-
Lada 1200	6.72	2 800.-
Sunbeam 1250	4.72	2 900.-
Simca 1301 S	4.73	3 200.-
VW K 70	10.71	3 200.-
Alfasud	6.75	5 900.-
Mercedes 250 SE	3.66	6 900.-
BMW 2800 CS	3.69	7 900.-
Simca 1308 S	10.77	8 900.-
Mercedes 250 CE	12.69	10 800.-
Ford Granada	4.77	10 800.-
Alfetta 2000	3.78	13 800.-
Mercedes 280 CE	7.73	16 800.-
BMW 3,3 L rév.	6.75	19 000.-



Tél. 027/22 01 31

**Action**  
28.02-3.03

**Saucisson de Payerne**

1/2 kg  
**5.-**  
au lieu de 6.<sup>25</sup>

**Action**  
DÈS LE 28.02

**Fromage à raclette Walker FRANCE**

1/2 kg  
**4.90**

**Action**  
28.02-3.03



**Filet de cabillaud**

1/2 kg  
**3.40**  
au lieu de 4.-

**Offre spéciale**

**MRestaurant**  
**Petit déjeuner**  
un dl jus d'orange  
une tasse de café  
un croissant  
un ballon ou petit pain  
beurre et confiture

**1.90**

**Offre spéciale**  
28.02-3.03

**Pot-au-feu en sachet**

kg  
**1.90**

**Offre spéciale**  
28.02-3.03

**Betteraves à salade**

kg  
**1.30**

### MIGROS AUSSI VOTRE BOULANGER-

De notre assortiment

**Baguette parisienne 360g 1.-**  
**Pain bis ou mi-blanc 500g -0.95**  
**Pain toast en tranches 370g 1.25**

### CHAÎNE HI-FI Lenco A 50



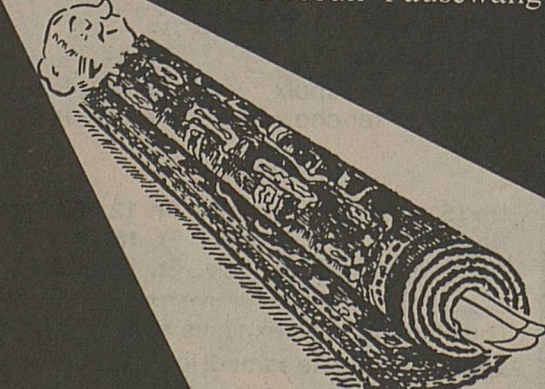
- Amplificateur Lenco A 50 2x40 watt sinus Fr. 450.-
- Récepteur STEREO Lenco T 30 OM - OUC Fr. 380.-
- Tourne-disques Lenco L 744 semi-automatique, entraînement direct Fr. 355.-
- Cellule magnétique M-100 Fr. 35.-
- 2 haut-parleurs MEL 50 3 voies, 50 Watt sinus Fr. 360.-

**Prix action 1380.-**

Chaîne complète

DANS NOS MARCHES DE MONTHÉY - MARTIGNY - SION - SIERRE - VIEGE - BRIGUE

Gudrun Pausewang



## L'ENLÈVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

Le lendemain, vers cinq heures de l'après-midi, un événement imprévisible bouleversa une fois de plus la ville. La radio locale annonça l'épouvantable nouvelle. La population se répandit dans les rues et dans les églises où plusieurs prêtres improvisèrent des services divins. L'évêque avait été enlevé ! Et dans le propre parc de son palais ! Ses ravisseurs avaient manifestement dédaigné le Père qui l'accompagnait dans sa promenade : ils s'étaient contentés de le bâillonner et de le ligoter. En rampant, il avait réussi à regagner le palais pour y donner l'alarme. On avait retrouvé grande ouverte l'une des portes du parc, habituellement fermée à clé ; mais la piste s'arrêtait là. Le vieillard avait disparu, vraisemblablement en auto, sans que personne n'ait vu de voiture arrêtée à cet endroit, car la rue était bordée de très grands murs. Il n'y avait pas une maison, pas une habitation sur plusieurs centaines de mètres.

Le maire, le maire adjoint et le chef de la police tinrent une conférence. La municipalité s'assembla. Devant un tel forfait, l'aventure de doña Agata perdait beaucoup de son importance première. Si les malfaiteurs avaient exigé pour

elle une rançon aussi élevée, qu'allaient-ils réclamer pour l'évêque ?

Toute la police, y compris la section qui veillait sur le pâté de maisons où vivait doña Agata, fut immédiatement mobilisée et envoyée en patrouille. Nombreuses furent les personnes privées, fussent-elles athées, qui se mirent elles aussi en campagne. Des quantités de voitures sortirent des garages particuliers pour battre les rues, chaque conducteur regardant les autres d'un air soupçonneux. Des femmes se lamentaient à voix haute, car l'évêque jouissait d'une grande estime : c'était un homme très âgé, d'une bonté extrême et chaque année, à la Noël, il recevait dans son palais les enfants les plus pauvres de la ville et les servait lui-même.

— Ils vont le tuer ! hurlait une femme au milieu même de la grand-place.

— Jamais il ne pourra supporter un tel choc, gémissait une autre. Surtout sans ses pilules, lui qui souffre tellement de l'estomac.

(A suivre)

# HANDBALL: LES « MONDIAUX » B À BARCELONE

## Quatre équipes pour une place!



Entre le rêve et la réalité, il n'y a parfois qu'un pas, celui-là même que l'entraîneur Janjic (notre photo) et l'équipe suisse devront franchir, ce soir, contre la Suède.

Depuis longtemps, on n'avait vu une situation aussi serrée en championnat du monde du groupe B pour l'une des places en finale. A la veille de la dernière journée des poules demi-finales, quatre équipes sont encore en course, dans le groupe 1, pour disputer, samedi à Barcelone, la finale et obtenir du même coup la qualification pour le tournoi olympique de Moscou.

La Suisse, qui avait fait grosse impression en phase éliminatoire, a été bousculée et nettement battue

par la Bulgarie, comme les Hongrois, de leur côté, se sont parfaitement repris face à la Suède, on se retrouve avec quatre équipes à égalité de points. Les matches Suisse - Suède et Hongrie - Bulgarie de mercredi soir seront donc particulièrement acharnés et le goal-averge aura son importance. Les Suisses et les Suédois sont avantagés par leurs victoires respectives face aux Hongrois et aux Bulgares en phase éliminatoire. En cas d'égalité, le résultat du match direct

entre les deux équipes intéressées sera déterminant.

Dans l'autre groupe, l'Espagne paraît bien partie pour se qualifier pour la finale. Elle totalise le maximum de points (4). Pourtant, elle devra se méfier de la Tchécoslovaquie, laquelle, après son faux-pas en phase éliminatoire contre l'Islande (12-12) s'est remarquablement reprise face à la Hollande. Elle peut encore prétendre se qualifier pour la finale. Certes, un match nul suffirait aux Espagnols. Mais les Tchécoslovaques ont démontré lundi qu'ils avaient les moyens de s'imposer.

Le programme de la soirée de mercredi se présente ainsi :

**Groupe 1 :** 19 heures Suède - Suisse. - 20 h. 30 Bulgarie - Hongrie. - **Groupe 2 :** 18 h. 45 Espagne - Tchécoslovaquie. - 20 h. 30 Hollande - Islande.

Les vainqueurs de chaque groupe seront qualifiés pour la finale de samedi ainsi que pour le tournoi olympique de Moscou.

### Une rencontre décisive pour la Suisse

Ce soir à Sagunto près de Valence, la Suisse livre une partie décisive face à la Suède dans le cadre du tournoi « B » du championnat du monde. En cas de victoire, les handballeurs helvétiques obtiennent leur qualification pour les Jeux olympiques de Moscou.

Une défaite helvétique ferait le jeu de la Hongrie qui devrait, en principe, ce même soir battre la Bulgarie. Le règlement tient compte du goal-average certes mais place en priorité le résultat des confrontations directes, ce qui dans cet imbroglio favorise les Suisses.

Mardi, les représentants à Croix-Blanche ont suivi un entraînement dans la salle de Sagunto, après avoir entendu la critique de Pero Janjic.

# TENNIS DE TABLE

## Poule du championnat de LNB

### Les pongistes montheysans en verve

Le C.T.T. Monthey vient d'organiser une nouvelle poule du championnat de ligue nationale B. Cette rencontre, avec un programme de quatre matches, a réuni un bon nombre de spectateurs très intéressés par cette discipline sportive très spectaculaire et par les bonnes performances des pongistes montheysans.

### Ligue nationale B

#### Monthey 1 - Bâle 2 : 4-6

Pohoraleck - Uttinger : 16-21, 21-12, 15-21; Bacher - Heinzelmann : 16-21, 19-21; P. Detorrenté - Vögtlin : 15-21, 13-21; Bacher/Pohoraleck - Uttinger/Vögtlin : 18-21, 13-21; Bacher - Uttinger : 15-21, 24-26; Pohoraleck - Vögtlin : 21-15, 13-21, 21-13; A. Detorrenté - Heinzelmann : 21-18, 15-21, 23-21; Bacher - Vögtlin : 21-17, 21-14; A. Detorrenté - Uttinger : 21-23, 13-21; Pohoraleck - Heinzelmann : 10-21, 15-21.

Très bonne partie de la formation montheysanne face aux réserves bâloises qui bien que menant par 4 à 1 sont rejointes à 4 à 4 et ce n'est que durant les deux derniers matches que les visiteurs font la décision. Un succès cependant difficile et par trois fois il fallu recourir à trois sets pour connaître le vainqueur et dans chacun des dix matches les résultats sont très serrés.

#### Monthey 1 - Wettstein : 5-5

Pohoraleck - Fiedler : 15-21, 5-21; Bacher - Seiler : 21-10, 21-14; Scarpatetti - Nagy : 21-13; 21-18; Bacher/Pohoraleck - Fiedler/Nagy : 13-21, 17-21; Bacher - Fiedler : 11-21, 11-21; Pohoraleck - Nagy : 14-21, 25-27; Scarpatetti - Seiler : 21-11, 21-15; Bacher - Nagy : 24-22, 21-15; Scarpatetti - Fiedler : 11-21, 21-23; Pohoraleck - Seiler : 21-18, 21-15.

Egalement rencontre très disputée entre ces deux équipes et la nulle est obtenue à la suite de la victoire de Pohoraleck lors du dernier match face à Seiler. Une rencontre qui tint ses promesses et qui en de nombreuses occasions enthousiasma les spectateurs.

### Ligue nationale C

Egalement deux rencontres au programme de la seconde garniture montheysanne qui remporte trois points assurant sa place de leader.

#### Monthey 2 - Espérance 1 5-5

L'équipe genevoise d'Espérance s'est déplacée à Monthey avec la ferme intention de remporter une nouvelle victoire afin d'assurer la troisième place de cette subdivision.

L'objectif de cette dernière formation, en effet, est d'obtenir une position dans le premier groupe de cette série de jeu. Il s'en suivit une rencontre très disputée avec finalement un partage des points très logique.

Pour cette rencontre l'équipe montheysanne est composée de Rossier (1 victoire plus le double), Cherix (1 vic.) et J.-P. Detorrenté (2 victoires plus double).

#### U.G.S. 2 - Monthey 2 3-6

La seconde formation d'U.G.S. n'occupe qu'une position modeste au classement général de cette subdivision. Mais une équipe cependant coriace à domicile, mais il en faut beaucoup plus pour intimider les joueurs valaisans qui finalement remportent un succès parfaitement en rapport avec les forces en présence.

Ce match a cependant été très disputé mais en aucun cas, l'équipe genevoise ne put prétendre remporter le total de l'enjeu.

Pour cette partie, la seconde garniture montheysanne se présente dans la composition suivante : J.-P. Detorrenté (3 victoires plus le double), Rossier (2 victoires plus double), Morisod.

### CLASSEMENT

	Matches	points
1. Monthey 2	11	20
2. Silver Star 3	11	14
3. Nestlé 1	11	12
Espérance 1	11	12
5. Renens 1	11	9
U.G.S. 2	11	9
7. Vernier 1	11	7
8. Bulle 1	11	5

A trois rencontres de la fin de cette compétition, la formation valaisanne est pratiquement assurée de l'attribution du titre de champion de groupe, car nous ne voyons pas la possibilité à Monthey 2 de perdre trois matches consécutifs et à Silver 3 de remporter le même nombre de parties.

### Ligue nationale B (dames)

#### Monthey 1 - Renens 1 : 6-2

Cette rencontre est très tendue et disputée avec volonté par les deux équipes en présence. Malgré l'absence de M. F. Fracheboud (actuellement à l'étranger), les Montheysans ont remporté une victoire bien méritée.

Cette formation se trouve composée de B. Launaz (2 victoires plus le double), M. L. Jacot (3 victoires plus le double), P. Hauswirth.

R.D.

# Cyclisme: avant le Tour de Corse

Quatre-vingt coureurs, appartenant à six équipes françaises et deux équipes suisses, dont l'équipe nationale amateur, prendront le départ, jeudi du 6<sup>e</sup> Tour de Corse.

### L'itinéraire de cette épreuve est le suivant:

**Jeu**di 1<sup>er</sup> mars: prologue individuel contre la montre sur 4 km, autour de la place Saint-Nicolas, à Bastia. **Vendredi** 2 mars: 2<sup>e</sup> étape: Bastia - Porto Vecchio (170 km). **Samedi** 3 mars: le matin: Porto Vecchio - Ajaccio (160 km), l'après-midi, épreuve contre la montre, à Ajaccio, sur 1 km 900. **Dimanche** 4 mars: 4<sup>e</sup> étape: Porto Vecchio - Ile Rousse (155 km).

Le parcours, extrêmement sinueux et vallonné, comporte l'ascension de plusieurs cols de troisième catégorie, notamment dans l'étape Porto Vecchio - Ajaccio et un final extrêmement sévère avec les ascensions des cols de Vizzavona

(1700 m) et du San Colombano (1800 m) à 25 km de l'arrivée.

Le Français Michel Laurent, qui a déjà remporté deux fois cette épreuve, et qui vient de se signaler en enlevant le Tour méditerranéen, grâce à une ascension remarquable du Mont-Faron, partira une nouvelle fois favori.

Les deux Hollandais Joop Zoetemelk, chez Mercier, et Henrie Kuiper, Peugeot, prendront également part à cette épreuve. Parmi les équipes françaises, outre Peugeot, qui a trusté les victoires dans les courses de début de saison, participeront à la course: Renault, Mercier, Fiat, La Redoute et Flandria.

Les Suisses seront au départ avec l'équipe Willora-Bonanza et l'équipe nationale amateur, conduite par le champion du monde Gilbert Glauss.

# BOXE

### Un championnat du monde

Le lieu et la date du championnat du monde des mi-lourds (version WBA) entre l'Américain Mike Rossman, tenant, et son challenger Argentin, Victor Galindez seront fixés dans les quinze prochains jours.

Bob Arum, promoteur de la rencontre, a déclaré que la Nouvelle-Orléans, Miami et New York étaient sur les rangs pour organiser le combat, qui pourrait avoir lieu au début d'avril. Le match Rossman-Galindez, prévu pour samedi dernier à Las Vegas, avait été annulé à la dernière minute en raison d'un différend portant sur le choix de l'arbitre et des juges.

### Kpalongo confiant

Le poids coq togolais Mensa Kpalongo, qui affrontera le Mexicain Carlos Zarate, champion du monde (version WBC), titre en jeu, le 10 mars prochain à Los Angeles, est arrivé dans la métropole californienne, où il a immédiatement repris son entraînement. «Je suis en très grande forme. Je connais la réputation de Zarate. C'est un très bon boxeur, mais je pense que je suis capable de le battre. Je suis convaincu que je peux devenir le premier boxeur de mon pays à avoir gagné un titre mondial», a-t-il déclaré à son arrivée.

Carlos Zarate, champion du monde des poids coq depuis mai 1976, compte 54 victoires et une seule défaite à son palmarès. Il a été battu pour la première fois en octobre dernier par le Porto-Ricain Wilfredo Gomez alors qu'il s'attaquait au titre mondial des super-coq.

### Arguello-Oimon titre en jeu

Le Nicaraguayen Alexis Arguello, champion du monde des super-plume (version WBC) mettra son titre en jeu face au Mexicain Rafael «Bazooka» Limon, le 21 avril à Los Angeles. Il avait défendu victorieusement son bien le 4 février dernier, à Rimini, face au Porto-Ricain Alfredo Escalera.

# SPORT-TOTO

Programme des matches pour le concours au résultat N° 9 des 3 et 4 mars.

1. Chênôis - Grasshoppers	3 3 4
2. Lausanne-Sp. - Servette	2 3 5
3. Neuchâtel Xamax - Bâle	3 3 4
4. Nordstern - Chiasso	5 3 2
5. Young Boys - Saint-Gall	4 3 3
6. Zurich - Sion	7 2 1
7. Bellinzona - Bienne	4 4 2
8. Fribourg - Vevey-Sp.	4 3 3
9. Granges - Aarau	4 3 3
10. Kriens - Etoile Carouge	5 3 2
11. Wettingen - Chaux-de-Fonds	3 4 3
12. Winterthour - Berne	5 3 2
13. Young Fellows - Lucerne	2 2 6

# TOTO-X

Les rencontres suivantes comptent pour le concours du Toto-X:

14. Lugano - Frauenfeld	6 2 2
15. Boudry - Raron	2 4 4
16. Stade Lausanne - Orbe	7 2 1
17. Martigny-Sp. - Le Locle-Sp.	7 2 1
18. Monthey - Nyon	4 2 2
19. Renens - Meyrin	6 3 1
20. Yverdon - Malley	5 3 2
21. Central - Laufen	4 4 2
22. Delémont - Derendingen	7 2 1
23. Dürrenast - Bioncourt	2 5 3
24. Kôniz - Bulle	3 3 4
25. Solothurn - Herzogenbuchsee	5 3 2
26. Birsfelden - Muttenz	4 3 3
27. Blue Stars - Turicum	3 4 3
28. Giattbrugg - Allschwil	4 4 2
29. Schaffhausen - Brühl	6 2 2
30. Suhr - Star	5 3 2
31. Unterstrass - Baden	1 4 5
32. Chur - MendrisioStar	4 4 2
33. Emmen - Ibach	2 3 5
34. Giubiasco - Rüti	4 3 3
35. Morbio - Balzers	5 3 2
36. FC Zug - SC Zug	2 5 3

# FOOTBALL

### Nouvelles des stades étrangers

● **ANGLETERRE.** - 16<sup>e</sup> de finale de la coupe: west Bromwich Albion - Leeds United 3-3; Oldham Athletic - Leicester City 3-1; Sunderland - Burnley 0-3 (match à rejouer). 8<sup>e</sup> de finale: Ipswich Town - Bristol Rovers 6-1; Nottingham Forest - Arsenal 0-1; Crystal Palace - Wolverhampton Wanderers 0-1.

● **ECOSSE.** - 8<sup>e</sup> de finale de la coupe: Kilmarnock - Glasgow Rangers 0-1; Celtic Glasgow - Berwick Rangers 3-0 (match à rejouer). Les quarts de finale auront lieu le 10 mars.

● **L'attaquant de Wisla Cracovie Andrej Iwan, membre du cadre national polonais pour la coupe du monde 1978, a été suspendu pour une année par la fédération polonaise et ce, pour avoir causé un scandale dans un restaurant.**

● **Le milieu de terrain international iranien Iraj Danaifard a signé un contrat d'un an pour le club américain des Tulsa Toughnecks. Danaifard (27 ans) avait participé au tour final de la coupe du monde en Argentine. Il est le deuxième international iranien acquis par un club professionnel américain après l'arrière Eskanderian, engagé le mois dernier par le Cosmos de New York.**

● **Sir Alf Ramsey, ancien directeur technique de l'équipe d'Angleterre, pourrait imiter son successeur, Don Revie, et devenir directeur technique d'une équipe nationale au Moyen-Orient. Il aurait été proposé à Sir Alf un contrat de 50000 livres par an (sans impôts) pour diriger l'équipe nationale du Koweït, en remplacement du Brésilien Mario Zagallo, qui a remis sa démission.**

# Avec nos ski-clubs valaisans



### Avis aux membres du Ski-Club Saint-Luc

La sortie annuelle aura lieu le dimanche 4 mars aux 4-Vallées. Le rendez-vous est fixé à 7 heures au jardin public à Sierre. Selon le nombre de participants, le transport pourra être assuré par un car depuis Sierre.

Prix de la journée, transport, remontées mécaniques, repas de midi et verre de l'amitié: 30 francs pour les membres et 50 francs pour les non-membres.

Les inscriptions doivent obligatoirement se faire jusqu'au jeudi 1<sup>er</sup> mars, à 18 heures, chez Antoine Salamin, téléphone 65 15 39.

En espérant vous voir nombreux, nous présentons à tous nos membres nos salutations sportives.

**Ski-club Bella-Tola**  
En cas de temps incertain, le N° 111 renseignera à partir de 6 heures si la course a lieu ou pas.

### 3<sup>e</sup> derby de Tracuit

Le concours (slalom géant) comptant pour la coupe valaisanne est ouvert aux catégories suivantes: dames, juniors, seniors, vétérans et OJ avec licence junior.

**Date:** dimanche 4 mars.  
**Inscriptions:** sur formulaires FSS N° 4 en deux exemplaires avec inscriptions des points FSS chez: M. Patrick Rudaz, Bellevue, 3966 Chalais.

**Finance:** 20 francs par coureur y compris l'abonnement journalier aux remontées mécaniques.

**Licences:** seuls les coureurs munis d'une licence valable pourront prendre le départ.

**Tirage des dossards:** vendredi 2 mars, selon règlement des points FSS (art. 153.1 - 155.1).

**Remise des dossards:** dimanche 4 mars, à la salle bourgeoise de Verconsin, de 7 h. 30 à 9 heures.

**Premier départ:** 10 heures, piste de Tracuit.

**Challenges:** dames, juniors, seniors, meilleurs temps, équipe de trois coureurs (toutes catégories).

**Prix:** selon règlement FSS.  
**Assurances:** le ski-club décline toute responsabilité envers les coureurs, spectateurs et tiers.

**Renseignements:** tél. 027/55 03 53 ou 55 26 81. SDV

F1: G.P. D'AFRIQUE DU SUD

# UN NOUVEAU FESTIVAL EN BLEU?

**S**ELON UNE tradition bien établie, les grands prix d'Afrique du Sud coïncident toujours avec l'entrée en lice de nombreuses nouveautés. Celui qui se disputera samedi (en direct dès 13 h. 30 à la TV suisse alémanique) et qui sera le théâtre de la troisième manche du championnat du monde des conducteurs ne fera pas exception à la règle puisque Copersucar, Ensign, Ferrari et Merzario y dévoileront officiellement leurs nouvelles armes. Pour être franc, de ce quatuor, ce sont surtout la monoplace brésilienne et la 312 T4 de Maranello qui polariseront l'attention de tous. La Copersucar, avec son nez inspiré du superonion Concorde, porte les (derniers) espoirs d'une nation dont l'idole - Emerson Fittipaldi - a vu son étoile pâlier depuis qu'il s'est lancé dans cette entreprise.

UNE BRABHAM MODIFIÉE

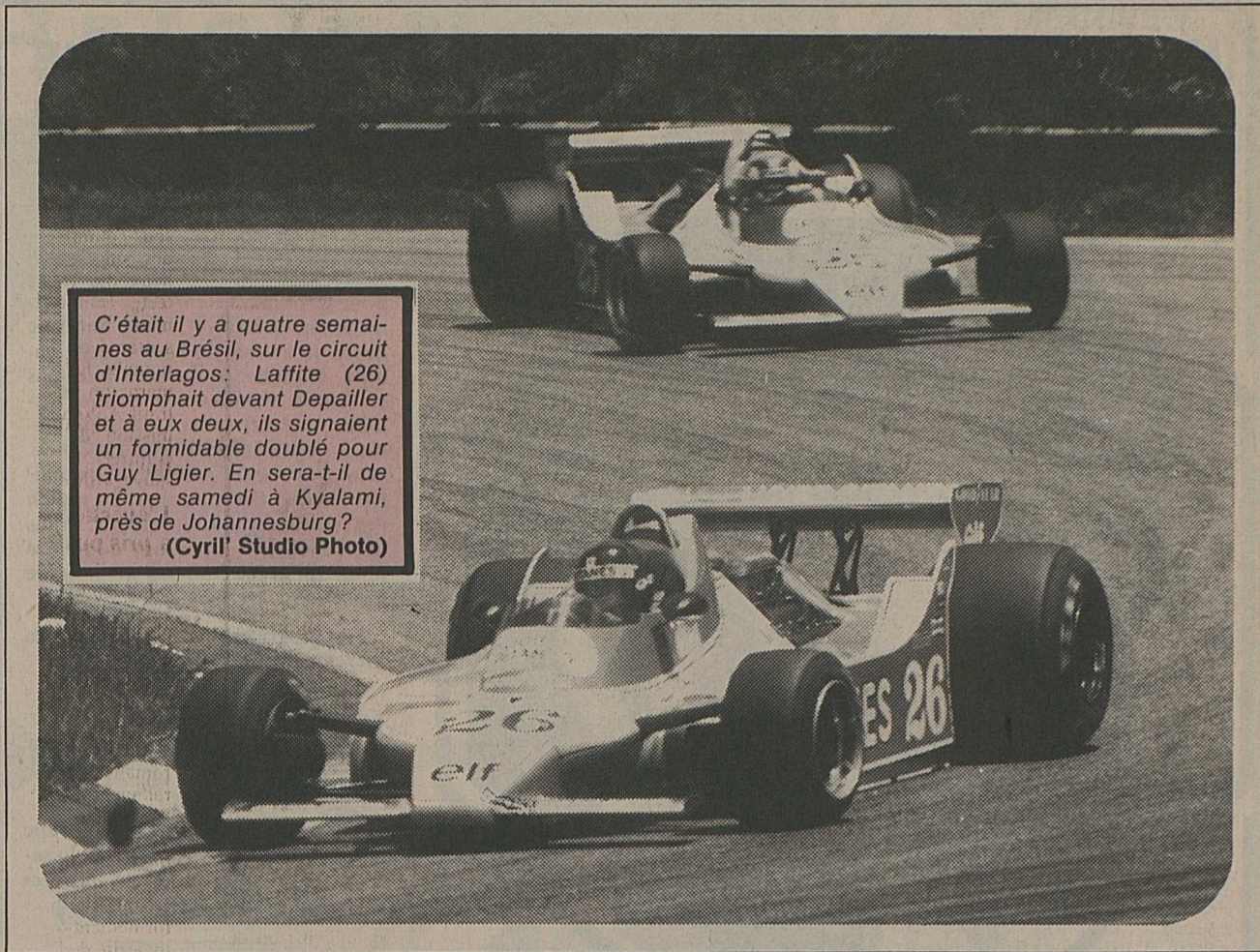
En ce qui concerne la Ferrari, il ne s'agit pas d'une véritable « wing-car », les dimensions du moteur 12 cylindres de la « Scuderia » ayant empêché Mauro Forghieri d'appliquer à la lettre le principe né du cerveau de Colin Chapman (Lotus). Toutefois, et les essais de la semaine écoulée sur le circuit de Kyalami l'ont démontré, cette voiture s'est avérée d'emblée à la hauteur et tant Jody Scheckter que Gilles Villeneuve l'utiliseront en course samedi.

Il n'est pas question de parler de nouvelle Brabham BT 48 puisque ses caractéristiques ont déjà été révélées au public en Amérique du Sud. Mais là-bas, Niki Lauda a connu à son volant une telle quantité de « pépins » que l'ingénieur Gordon Murray a décidé de lui apporter des modifications radicales. En consultant les « chronos » signés il y a quelques jours par l'Autrichien, il semble que de réels progrès aient été mesurés ce qui n'est pas pour lui déplaire après sa très mauvaise « campagne » d'Amé-

rique. En raison de l'altitude du plateau de Kyalami (plus de 1800 mètres), sur lequel se disputera ce grand prix (le Turbo supporte beaucoup mieux le mal de montagne que les moteurs conventionnels) et à la lumière des temps fixés par Jean-Pierre Jabouille vendredi passé, l'équipe Renault aborde ce rendez-vous avec confiance même si le grand « Mamouille » et son camarade René Arnoux devront encore se contenter de piloter les anciens modèles.

Sans vouloir écarter les Tyrrell toujours vierges de publicité sur leur carrosserie (avec Jarrier et Pironi comme conducteurs), les McLaren (Watson et Tambay) bien décevantes jusqu'à présent et les Lotus (Andretti et Reutemann, avec un net ascendant pris par l'Argentin sur son compagnon champion du monde en titre), Kyalami pourrait donc bien accueillir un nouveau festival à la mode française.

Pendant que la Renault établissait ses temps record, les Ligier subissent à Vichy, dans les ateliers du désormais célèbre cons-



C'était il y a quatre semaines au Brésil, sur le circuit d'Interlagos: Laffite (26) triomphait devant Depailler et à eux deux, ils signaient un formidable doublé pour Guy Ligier. En sera-t-il de même samedi à Kyalami, près de Johannesburg? (Cyril' Studio Photo)

tructeur tricolore un streap-tease intégral. Mesure dictée par la prudence et qui était destinée avant tout à consolider certains organes mécaniques dont les jupes mobiles. Dès ce matin, lors d'essais libres, il sera possible de dire si cette manière de préparer cette échéance était bien la meilleure...

En attendant ce premier verdict, ils sont sans doute légion à se poser la même question: « Mais qu'est-ce qui fait donc gagner les Ligier? » La réponse est assez facile à fournir: il n'existe aucun secret particulier, aucune recette miracle. Il s'avère qu'aujourd'hui, la JS 11, sortie d'usine à fin novembre, testée début décembre au Cas-

tellet et dominatrice incontestée des deux grands prix d'ouverture, est née « bien sous tous les rapports ». Aérodynamiquement, c'est une réussite totale cette fois-ci. Le problème du « wing-car » a été maîtrisé à la perfection par l'équipe de Gérard Ducarouge. Les pneus Goodyear se sont adaptés d'emblée aux suspensions alors que les moteurs Cosworth 9 cylindres, appelés à prendre la relève des Matra 12 cylindres, ont jusqu'ici donné entière satisfaction. Bref, à la base, l'ensemble ne comportait aucun vice. De même qu'il ne faudrait surtout pas croire qu'entre Montréal (octobre 1978) et Buenos Aires (janvier 1979), Ducarouge et ses

gars ont reçu une quelconque grâce extra-terrestre pour élaborer leur chef-d'œuvre, il n'existe pas de différence (sinon une expérience accrue) entre le Laffite de 1978 et celui qui vient de réaliser ce fracassant début de saison.

Jacques récolte simplement les fruits d'un labeur obscur mais régulier dans la compréhension et l'application des problèmes posés par la formule 1 actuelle. Les seuls qui ont changé quelque chose dans leur comportement, ce sont les mass media de l'Hexagone et tous les nouveaux « amis » de Jacques Laffite et de Guy Ligier. Mais cela, c'est une toute autre histoire... J.-M. W.

## Volleyball: importante échéance pour le VBC Sion cette semaine

Fully progressant très bien en ce deuxième tour.

CLASSEMENT

1. Fully J.	10 18
2. Sion-Cult. J.	10 18
3. Brigue-Simplon	9 12
4. Monthey 2	10 10
5. Ayent	10 6
6. Nendaz	11 4
7. Martigny J.	10 2

CLASSEMENT

1. Sion VBC	10 20
2. Monthey 1	12 20
3. Sion-Fémia	11 18
4. Bramois	11 12
5. Savièse	12 8
6. Martigny	13 6
7. Fully	11 4
8. Sierre	12 4

Programme de la semaine  
PREMIÈRE LIGUE NATIONALE  
MASCULINE

Samedi 3 mars à 17 heures LTV Sense - Monthey VBC. Samedi 3 mars à 18 heures, VBC Sion 1 - VBC Nyon 1.

Le VBC Sion 1 va disputer un match très important chez lui en recevant Nyon, le dernier du classement. Il est l'heure pour les supporters du volleyball du centre du Valais d'apporter tous leurs encouragements à une équipe en pleine évolution. Samedi soir à la salle de Sainte-Marie-des-Anges, rendez-vous à 17 heures.

Pour les autres ligues, le championnat est suspendu cette semaine. gc

Martigny J. - Nendaz 3-1  
Sion-Cultures J. - Brig-Simplon 3-2  
Fully J.-Monthey 2 3-0 forfait

Martigny J. en recevant Nendaz a fait ses deux premiers points mais la partie a été âprement disputée. Les erreurs laissent entrevoir un très gros travail de la part des entraîneurs mais la volonté mise par les filles était agréable à voir et le volley est en bonne voie même au niveau des plus faibles équipes.

Résultats de la semaine du 19 au 24 février 1979.

Deuxième ligue masculine

Savièse - Sion 3	0-3
Martigny - Viège	3-0
Monthey 2 - Monthey J.	3-0
Fully - Naters	3-0

La rencontre principale se déroulait à Fully, premier du groupe qui recevait le troisième du classement, Naters. Ce dernier a tout essayé pour remporter une victoire afin de garder le contact avec les meilleures équipes qui s'affirment durant ce deuxième tour. Mais malgré une excellente résistance avec 15-12, 15-13 et 15-12, Fully, plus uni, très à son affaire, a gagné sans discussion par 3-0, conservant sa première place.

Les autres leaders, Monthey 2 et Martigny ont gagné facilement sans jamais avoir été inquiétés.

Savièse - Sion 3 mettait en jeu l'avant-dernière place pour ces deux équipes à égalité de points. Savièse a résisté 2 sets à 15-12 mais a été écrasé au 2<sup>e</sup> par un 15-5, sans commentaire.

CLASSEMENT

1. Fully	12 22 33- 7
2. Monthey 2	13 22 35- 7
3. Martigny	14 20 31-17
4. Naters	13 17 31-18
5. Sion 2	13 10 20-26
6. Monthey J.	13 10 17-30
7. Sion 3	12 8 19-27
8. Savièse	13 6 12-28
9. Viège J.	13 0 4-39

Deuxième ligue féminine

Monthey 1 - Martigny	3-0
Sion VBC - Savièse	3-0
Bramois - Sierre	3-0
Fully - Martigny	3-0

La disparité du nombre de rencontres ne permet pas une juste comparaison du classement. Toutefois, Sion VBC est bien installé en première place, talonné par Monthey 1 et Sion-Fémia. La victoire de Bramois le fait caracoler seul au milieu du classement alors que son adversaire malheureux rétrograde au dernier rang,

## Ce que vous cherchez peut-être

● **GOLF.** - Lon Hinkle, classé deuxième de l'open de Los Angeles, a gagné 27 000 dollars. Il s'est, du même coup, hissé à la première place du classement aux gains des joueurs professionnels. Ce classement se présente ainsi: 1. Lon Hinkle 96 538 dollars. 2. Fuzzy Zöller 92 545. 3. Lanny Wadkins 61 677. 4. Andy Bean 58 370. 5. Mark Hayes 58 100.

13-1. Classement après quatre matches: 1. Nippon Zurich 8 (47-9). 2. Budokan Bâle et JC MORGES 8 (35-21). 4. JC Granges 4 (32-24). 5. JC Lausanne 4 (27-29). 6. Nippon Berne 2 (24-32). 7. Olympia Berne 2 (21-35). 8. SdK Berne 2 (18-38). 9. JC Baden/Wettingen 0 (13-43).

● **JUDO.** - Après deux tours (quatre matches) du championnat suisse par équipe de ligue nationale A, Nippon Zurich, Budokan Bâle et JC Morges, le néo-promu, sont toujours invaincus. Voici les résultats du deuxième tour:

**A Genève:** SdK Genève - Budokan Bâle 6-8. Genève - JC Granges 4-10. Budokan Bâle - JC Granges 7-7 (30-22). **A Morges:** JC Morges - JC Baden/Wettingen 11-3. JC Morges - Nippon Berne 8-6. Nippon Berne - JC Baden/Wettingen 9-5. **A Bienne:** JC Lausanne - Nippon Zurich 2-12. Olympia Berne - JC Lausanne 7-7 (27-30). Nippon Zurich - Olympia Berne

● **NATATION.** - L'US Carouge organise le samedi 17 mars 1979 à la piscine des Vernets à Genève un meeting international dans le cadre de son 15<sup>e</sup> anniversaire. La participation de neuf clubs de six pays est annoncée. Le drapeau rouge de Minsk (URSS), club des syndicats, Watervrienden Amsterdam (NCS Hollande), Vrije Zwemmers Anvers (CHSTB Belgique), une sélection de Gènes (UISP Italie), le cercle des nageurs de Lille (UST France), une sélection parisienne de St-Ouen et de Drancy (FSGT France), les dauphins de Bienne (Satus), Natation Sportive Genève (Satus) et l'US Carouge Satus disputeront ce meeting qui devrait réunir quelque 180 à 200 nageurs et nageuses.



La boue... chérie

Notre champion du monde de cyclocross, à force d'être de boue, se crée une situation bien assise. Le moins que l'on puisse écrire, c'est qu'il ne prend pas la lessive pour une lanterne. A tel point que, entre deux courses, il remplit sa bourse, en variant, sur le petit écran, les bienfaits d'un « lave-plus-blanc ». Tout cela en compagnie de son épouse, transformée en « boue » puisqu'elle fait des... petits bains pour les maillots de son mari. Des petits bains au... lucre, quoi!

Notre Albert Zweifel peut toujours dire que, même si l'argent ne fait pas le bonheur, il faut bien, entre deux épreuves, joindre les deux... boues!

Une amende indigeste!

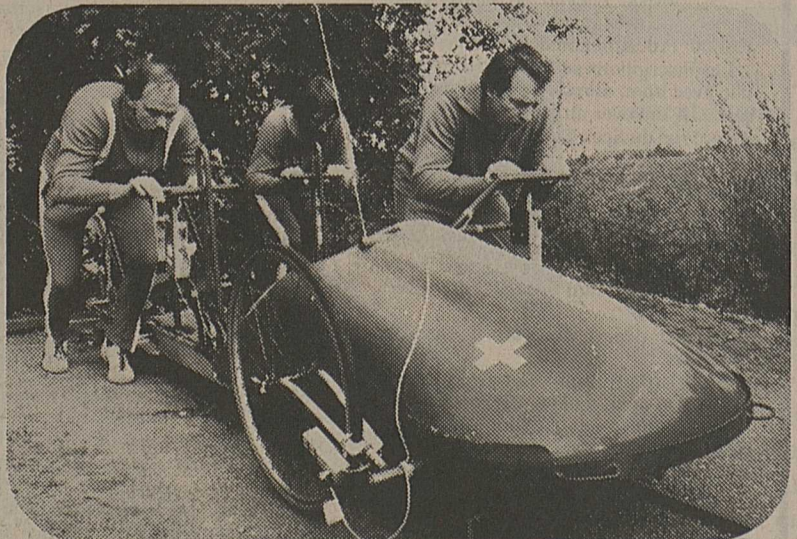
Or, donc, un supporter anglais a écoupé d'une amende de 400 livres (environ 1400 francs suisses) pour

avoir jeté une cacahuète lors d'une rencontre de football. C'est ce qu'on appelle une cacahuète... salée. On sait que l'Angleterre est au régime... Le régime chancelle!

L'Allemagne fait des rôles!

Au stade Gzira de La Valette, l'Allemagne de l'Ouest, ex-championne du monde et d'Europe, a subi un affront face à Malte. Au terme de la rencontre, seule la terre était battue et la RFA dut partager l'enjeu avec son modeste adversaire. Pourtant, comme à leur habitude, nos voisins du Nord avaient enregistré un disque pour la circonstance: « Ah! ça gz... ira, ça gz... ira, ça gz... ira! » Aujourd'hui, ce match nul leur est resté sur l'estomac et on les entend se plaindre: « C'est tout de même dur à l'avale...tte! »

MIC



« J'en ai ras-le-bob! » aurait déclaré Hans Hildebrand après sa non-qualification pour les mondiaux de Königsee. mais comme il fait partie de l'élite du bob-art, nous prendrons cette exclamation pour une boutade. Notre photo le prouve: la roue tourne à nouveau et notre compatriote n'est pas prêt, contrairement à ce que pourrait laisser supposer notre illustration, à faire la croix sur ce sport qui lui est si Schär(er)...



**L'AVENIR DE LA CURE DE COLLOMBEY**

**Ni pioche, ni truelle... mais le bulldozer**

**COLLOMBEY.** - Grosse surprise pour les paroissiens de Collombey que l'information lancée par un quotidien lausannois qui affirmait qu'aucune décision n'avait encore été prise en ce qui concerne le maintien ou non de l'ancienne cure datant de 1826.

Cette affirmation ne correspond absolument pas à la vérité et à la réalité des faits puisque la décision de démolition a été prise par le conseil paroissial que préside M. Arthur Zimmermann, à l'unanimité moins une voix, celle du desservant de la paroisse l'abbé Clerc.

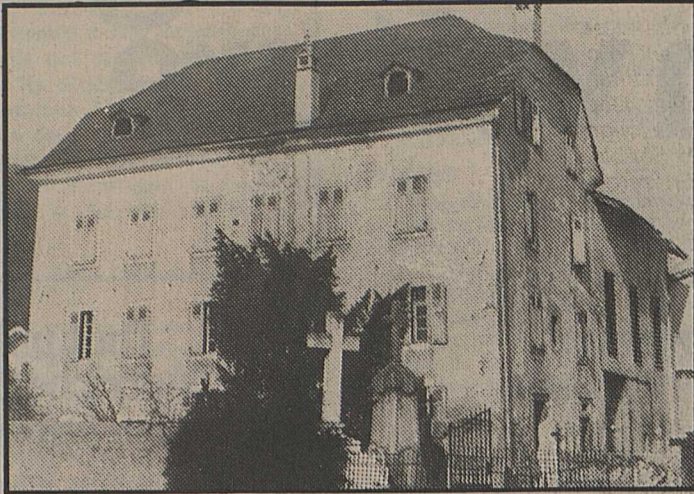
En date du 23 février dernier, sauf erreur, l'administration communale a demandé à l'armée sa participation à la démolition par la PA de cette ancienne cure.

**Qui a voulu la nouvelle cure?**

Lorsque l'abbé Clerc est venu comme desservant de la paroisse de Collombey, il n'a jamais cessé de demander que soit activée la construction de la nouvelle cure, l'ancienne pour lui convenir devant être complètement restaurée et rénovée, pour un coût estimé à l'époque trop élevé. Si la cure actuelle ne convient plus à l'abbé Clerc ce n'est pas aux paroissiens qu'il faut s'en prendre. Il est notoire que la nouvelle cure n'est pas d'une conception, dans son aménagement intérieur, qui soit agréable. Mais à qui la faute? En tout les cas pas au conseil paroissial de l'époque pas plus qu'aux paroissiens ou à l'administration communale.

**Décision à six contre un**

Lors de l'assemblée paroissiale du 8 septembre 1975 il a été rappelé qu'en 1970 la décision de



Une vue de l'ancienne cure de Collombey avec sa façade sud côté Monthey et sa façade est côté cimetière.

construire la nouvelle cure avait été prise à six contre un par l'assemblée de paroisse.

Le 8 septembre 1975, l'abbé Clerc soumis un rapport sur la restauration de l'ancienne cure où auraient dû être aménagés des appartements, une salle paroissiale, une chambre mortuaire. Le coût de ces travaux étaient estimés à 400 000 francs alors que la paroisse disposait d'un capital propre de 250 000 francs.

Mais l'opinion générale de l'assemblée se dessine très vite en faveur de la démolition de l'immeuble pour les raisons suivantes: le bâtiment est vétuste et son devis de réfection semble insuffisant; Collombey dénombrant une trentaine d'appartements libres il n'y a pas lieu d'en augmenter le nombre; d'autre part la séparation de l'Eglise et de l'Etat créera des dif-

ficultés financières, la commune politique n'ayant plus à aider la paroisse sur le plan financier...

Au vote sur 94 bulletins on dénombre 74 voix pour la démolition, 19 contre et un bulletin blanc.

Le vote est donc très nettement en faveur de la démolition.

**Monument historique!**

Il ne faut pas, dans la conjoncture actuelle surtout, que l'on avance que cette ancienne cure est intéressante à divers titres: vénérable bâtisse, qualité de sa construction, son histoire, ses fonctions et sa représentativité. Sur le plan architectural, il ne faut pas avancer que cette bâtisse a de la valeur; elle en a, certes, pour quelques personnes qui ont la nostalgie du passé encore récent mais qui n'apportent rien à notre patrimoine et à notre environnement.

Le mercredi 15 février 1978 la sous-commission de la protection des sites du canton a visité les lieux. Le 18 janvier 1978 l'architecte cantonal Charles Zimmermann fait remarquer aux représentants de l'administration communale, le président Arthur Zimmermann et le directeur administratif Antoine Lattion, que la commission de protection des biens culturels a estimé nécessaire la sauvegarde de ce bâtiment.

**L'évêché a pris position pour...**

...la démolition de la cure entraînant ainsi les deux décisions de l'assemblée de paroisse et du conseil paroissial. C'est donc sur cette base que l'administration communale a décidé de demander le concours de l'armée dont Vouvry est un centre PA, ces unités romandes y accomplissant généralement leur cours de répétition.

En affirmant que seul le conseil de paroisse est habilité à gérer les biens de la communauté paroissiale, notre confrère lausannois a raison. Ce conseil a décidé, conformément au désir de la très forte majorité de l'assemblée de paroisse de septembre 1975, après avoir mûrement réfléchi et entendu les représentants de la protection des sites, la démolition de la cure.

Une paroisse ne peut se permettre d'hypothéquer ses biens ou faire des dettes pour répondre au désir d'un desservant de paroisse qui ne fait que passer alors que la paroisse, elle, doit rester.

**Un espace de verdure...**

La démolition de la cure de 1826 libérera une grande surface entre l'église et le cimetière, permettant la mise en place d'un jardin public, préconisé par le sousigné à l'assemblée paroissiale de septembre 1975.

Les sociétés locales à but culturel disposent actuellement des salles nécessaires à leur activité sur le plan communal tant à Collombey qu'à Muraz.

Quant à une salle paroissiale qui ferait défaut à Collombey, l'actuelle grande salle de la maison de commune est amplement suffisante: elle est mise à disposition par l'administration communale selon les besoins.

Relevons encore que la salle actuelle si elle n'a pas été conçue pour y aménager une salle paroissiale, cela est dû à la précipitation du desservant de la paroisse de quitter l'ancienne cure pour la nouvelle. Il fallait faire vite, très vite même.

La disparition de l'ancienne cure sera bénéfique pour l'environnement du quartier, la place qu'elle rendra disponible pourra être aménagée avec goût en parc public.

Tous les paroissiens de Collombey attendent cette réalisation avec impatience, malgré le combat de retardement inutile de l'abbé Clerc qui n'a pas seulement perdu une bataille mais la guerre si guerre il y a eu... Cg

**Dernier acte de carnaval pour les enfants**



Lors du cortège de Saint-Maurice, cette montagnarde portant la « cavagne » a été vivement applaudie.

**MONTHEY.** - Pour la première année, sauf erreur, le cortège des enfants de mardi gras était conduit par un ensemble de musique instrumentale: les célèbres Armourins de Neuchâtel. Fifres et tambours ont été très appréciés du public qui faisait la haie au passage du cortège où plusieurs chars qui ont fait la joie des spectateurs du dimanche ont fait un nouveau tour de ville en transportant de nombreux enfants travestis.

**Le « Carna » de Saint-Moos...**

**SAINT-AURICE.** - Une organisation dite «carné de bois» mais une belle réussite à l'actif des organisateurs qui ont réuni un nombre inusité d'enfants en travestis. Saint-Maurice avait pour thème «L'Année de l'enfance» ce qui a permis à quelques mamans de faire preuve d'imagination grâce à des mains habiles à confectionner quelques magnifiques travestis. Le cortège conduit par les «Marsiens» de l'Agaunoise a traversé la ville pour s'arrêter à la place du Parvis alors que les enfants et leurs accompagnants se pressaient dans la salle de l'hôtel des Alpes bien

trop petite pour recevoir autant de monde.

**Pimpon-nicaille et bal nègre**

La soirée de lundi a été l'occasion d'un dévouement extraordinaire pour les Montheysans comme pour les Agaunois.

A Monthey, les corps de musique dont celui de Collombey ont animé la place du Marché et le centre-ville durant deux bonnes heures tandis que des groupes surprenant par leur ingéniosité créaient la panique en déversant sur la foule au moyen d'atomiseur de la poudre de talc ou des fumées malodorantes.

A Saint-Maurice, les bals nègres ont obtenu un succès sans précédent. On a souffert autour de la place du Parvis, Mardi gras, au petit jour, l'animation égalait celle de 20 heures. Ce matin mercredi, nombreux seront les maux de tête qui exigeront de leurs propriétaires d'ingurgiter force aspirines ou autres calmants. Mercredi des cendres, début d'un carême que peu observent aujourd'hui. Dommage... car elle a ses bonnes raisons l'observation du carême.

**Perspectives et impératifs de l'économie laitière**

**MONTHEY.** - En conclusion de son rapport de gestion lors de l'assemblée des délégués des syndicats de herd-book de la race tachetée, M. Marcellin Piccot a fait un tour d'horizon très complet de l'année de la production laitière, de celui du détail de boucherie, de la répartition des races tant en Suisse qu'en Valais, comme nous le relations dans notre édition de lundi.

Traitant des perspectives de cette branche de l'économie, M. Piccot conclut en relevant que les mesures prises jusqu'à présent pour orienter notre production agricole et l'adapter à la capacité d'absorption de notre marché n'ont pas eu l'efficacité souhaitée. Des mesures plus rigoureuses, tel le contingentement laitier peuvent, à long terme, exercer une influence négative sur le développement de l'exploitation de l'éleveur moderne et progressiste. Une meilleure réglementation de l'importation des denrées fourragères s'avère nécessaire. Il faut que nos agriculteurs exploitant notre sol puissent bénéficier en priorité des possibilités de production actuellement restreintes.

Il faut garder confiance et rester optimiste tout en tenant compte des impératifs suivants: - sélectionner des vaches avec un bon format, une bonne fécondité, de hautes performances laitières et une bonne faculté de traite mécanique; - produire un lait sain et riche (qualité hygiénique et teneur en graisse); - engraissement rationnel de jeunes bovins; - adapter son troupeau à la base fourragère de l'exploitation; - utiliser davantage de lait dans la ferme pour l'alimentation des veaux.

Cette assemblée a été suivie avec un intérêt soutenu par les délégués des 17 syndicats du herd-book de la race tachetée, la plus représentative si ce n'est la seule dans le Chablais.



Un quintette de délégués très intéressés par le rapport de gestion de M. Marcellin Piccot.

**Le Château-d'Yquem à l'honneur au parc des Eaux-Vives**

**L'enfant prodige d'un pacte audacieux avec la nature**

C'est à la gloire d'un vin précieux que M. et M<sup>me</sup> François-A. Perret donnaient, il y a quelques jours en leur restaurant du parc des Eaux-Vives, à Genève, un dîner de gala qui ne fera certes pas tache dans les annales prestigieuses de cet établissement, de cette institution plutôt, si justement réputé.

Hôte d'honneur de la soirée: ce merveilleux Château-d'Yquem - 1967, 1<sup>er</sup> grand cru classé de Sauternes. Un vin et un millésime prestigieux, dont un membre lausannois du Club international du vrai vin, M. André Schwaar, a dit notamment: «Lorsqu'il s'étale en bouche, l'Yquem 1967 me fait penser à la parade d'un paon qui fait la roue. La douceur et le moelleux deviennent extravagance quand la goulée s'étale dans le palais...»

S'il est vrai que la dégustation d'un tel cru porte à la métaphore, il faut souligner aussi que M. Perret et ses brigades avaient fait tout ce qu'il fallait pour «aplanir le chemin du seigneur»: celui-ci fit ainsi son apparition en fin de repas - où la truffe était reine - pour allier ses vertus généreuses au moelleux d'une tourte au foie gras «Elysée»... Instants privilégiés que devait louer le comte Alexandre de Lur Saluces, propriétaire du château d'Yquem, qui présidait ce dîner de

gala en collaboration avec M. Francis Dewavrin, du château La Mission Haut-Brion, dont les grands crus de Graves eurent leur part d'un triomphe mérité.

**Un vin né d'un pari**

Cette soirée au parc des Eaux-



Amphitryon parfait, M. François-A. Perret, du restaurant du parc des Eaux-Vives, fait l'éloge du Château-d'Yquem 1967: un merveilleux nectar... Photos Interpresse

Vives nous aura permis avant tout d'apprendre à connaître ce fameux Yquem, résultat d'un pacte audacieux avec la nature; d'un pari, en quelque sorte, chaque année renouvelé mais pas toujours gagné...

En effet, le vigneron a choisi pour allié un minuscule champignon appelé Botrytis cinerea (littéralement: cendre de la grappe). Une collaboration à double tranchant, puisque cette pourriture dite noble peut parfois s'avilir et tourner au désastre, anéantissant toute la récolte. Cela s'est déjà produit; ainsi, par exemple, inutile de se mettre en quête d'Yquem 1964: il n'y a jamais eu!

La vendange s'effectue «à la trie», c'est-à-dire non pas grappe par grappe, mais baie par baie, chaque grain récolté devant se trouver à un stade parfait de pourriture noble. Les autres baies seront soit éliminées parce que déjà trop attaquées, soit vendangées un autre jour, une fois «rôties» à point. Cette méthode fait qu'il faut parfois dix passages du vendangeur, voire davantage, avant que ne soit terminée la récolte. Ce qui porte régulièrement la fin des vendanges à la mi-décembre...

Ce processus, d'une durée peu ordinaire, expose d'autant plus la vigne et le vigneron. Quant à ce

rendement n'est que de 9 hectolitres à l'hectare, avec un potentiel de 20°, soit 180°/ha. En poursuivant ces calculs, on aboutit à la conclusion que le rendement se limite à un verre de Château-d'Yquem par cep de vigne! Mais quel verre!...



Le maire de Genève, M. Pierre Raisin, en conversation avec le comte Alexandre de Lur Saluces, propriétaire du château d'Yquem, et la comtesse.

**★ REDACTION CHABLAISIENNE**  
Tél. (025) 41238-42546  
Télex 25261  
Case postale 230  
1870 Monthey 1  
1860 Aigle

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A vendre à Sierre dans immeuble neuf

**locaux commerciaux 175 m2 avec sanitaire** pouvant servir de dépôt

Accès de plain-pied.

Pour tous renseignements s'adresser à **Agence Marcel Zufferey, Sierre** Tél. 027/55 69 61

36-242

Particulier vend à 15 minutes de Sion, rive droite

**magnifique chalet**

Altitude 1200 m. Vue imprenable. Séjour avec cheminée, 5 chambres à coucher, 2 toilettes, douche et bain. Entièrement meublé. Terrain aménagé.

Pour rens. ou visite: tél. 027/22 52 86 heures des repas

36-2818

Nous construisons à **Grimentz** val d'Anniviers

**5 chalets et 7 appartements** rustiques avec confort moderne, place de parc couverte.

Prix de vente: Chalets: Fr. 200 000.- à 240 000.- Appart.: 3/2 p. Fr. 165 000.- à 178 000.-

Renseignements: Zillbau S.A. Rue Centrale 6, 3960 Sierre Tél. 027/55 48 47

36-21682

A louer, **Saint-Pierre-de-Clages**, avenue de la Gare, dès le 1er avril 1979

**2 appartements de 3 p.**

dans immeuble neuf. Tout confort et bonne exposition. Conditions à discuter.

Pour renseignements et visites sans engagement, tél. 027/86 26 09, de préférence entre 8 h. 30 et 10 h.

36-22141

A louer à **Chippis**

**bureau technique** complètement aménagé.

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser aux heures de bureau au 027/55 11 32 ou 55 38 39.

36-22111

A louer à **Sion, quartier Wissigen**

**un studio** meublé ou non

Date d'entrée à convenir

Agence immobilière Armand Favre Sion, tél. 027/22 34 64

36-207

A vendre de particulier à **Vétroz**, près de la route cantonale

**terrain 1500 m2 env.** zone villas.

Ecrire sous chiffre P 36-900954 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à **Châteauneuf-Conthey** dans petit immeuble résidentiel de 6 appartements

**5 1/2-pièces**

Disposition au gré du preneur. Proximité de tous les services.

Ecrire sous chiffre P 36-300442 à Publicitas, 1951 Sion.

# Hotelplan Vacances en bungalow et en voiture

**exclusivité**

**Vous êtes pour le non-conformisme? Alors passez vos vacances au nouveau Riviera Beach Club, vous vous y sentirez bien!**

**7 jours de 330.- à 640.-**

Avec nos arrangements Autoplan, vous logerez dans le nouveau village de vacances Hotelplan et jouerez en toute liberté de la Côte d'Azur.

**exclusivité**

**Découvrez la Toscane à votre guise à partir de Roccamare, un village de rêve Hotelplan.**

**7 jours de 300.- à 1715.-**

Prix par unité de logement

Seul Hotelplan vous offre des vacances en bungalow dans un si beau décor.

**exclusivité**

**A la Costa Dorada, au Pueblo Eldorado Playa, vous serez choyé comme un roi.**

**7 jours de 140.- à 1070.-**

Prix par unité de logement

Le village de vacances Pueblo Eldorado Playa est une exclusivité Hotelplan. A votre choix: arrangement Autoplan ou par avion.

**Avec un arrangement Autoplan, Hotelplan vous fera redécouvrir la Suisse.**

En tant que spécialistes de vacances en Suisse, nous sommes à même de vous proposer des hôtels, chalets et appartements dans toutes les régions du pays. Nous pouvons naturellement aussi, si vous le désirez, vous procurer les billets de chemin de fer.

**Tout près de chez nous, il y a l'Autriche qui vous offre de nombreuses options de vacances.**

Que vous optiez pour le Vorarlberg, le Tyrol, la province de Salzbourg, la Carinthie ou le Salzkammergut - avec un arrangement Autoplan d'Hotelplan, vous passerez dans tous les cas des vacances sur mesure.

**Vous n'aurez aucune peine, avec un arrangement Autoplan, à dénicher les charmes cachés de l'Italie.**

L'arrangement Autoplan d'Hotelplan est en effet la formule de vacances idéale pour parcourir et découvrir l'Italie par vos propres moyens.

**Pour vos vacances en Yougoslavie, vous avez tout intérêt à choisir un arrangement Autoplan.**

Avec cette formule de vacances, vous ferez d'une pierre deux coups: vous découvrirez un littoral aux baies nombreuses et un arrière-pays des plus romantiques.



Comme vous le constatez, Hotelplan a également de quoi satisfaire les individualistes. Aussi bien ceux qui désirent partir en vacances au volant de leur voiture pour des raisons d'indépendance, que ceux donnant la préférence aux vacances en bungalow, afin de rester maître au logis, de faire la cuisine eux-mêmes ou de se consacrer entièrement à leur hobby. Si donc vous avez de tels projets pour cette année, faites un saut à nos bureaux! Nous avons encore un tas d'autres propositions, à la mesure des plus individualistes d'entre vous. - A propos: dans tous nos arrangements Autoplan, l'assurance SOS et d'assistance immédiate est comprise dans le prix.

# Hotelplan

Passez votre réservation à Hotelplan, Centre MMM «Métropole», av. de France, Sion 027 22 93 27 ou à votre agence de voyages.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

**Le journal de tous pour tous**

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

## Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

**99.-**

**jusqu'au 31 décembre 1979**

(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_ Fils (fille) de \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_

Adresse exacte: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

# ASSOCIATION RÉGION MARTIGNY (III) Agriculture: objectifs et mesures

MARTIGNY. - Récemment, nous avons vu dans deux éditions quelle était la situation actuelle, la radiographie en quelque sorte de l'agriculture de montagne comme de plaine de l'Association région Martigny. Poursuivons aujourd'hui cette enquête en donnant connaissance à nos lecteurs des « Objectifs et mesures » tels qu'ils ont été établis par le Bureau d'économie régional (BER) dirigé par le député Charly Darbellay et son collaborateur M. Paul Sauvain. Pour une meilleure compréhension des choses, ces propositions faites à l'ARM ont été également réparties en deux volumes différents: l'agriculture de montagne et l'agriculture de plaine. Voici aujourd'hui le chapitre consacré à l'agriculture de montagne.

## Utilisation du sol

### Objectifs

L'agriculture a pour but d'assurer l'utilisation intensive des terres agricoles mécanisables à fort potentiel de production et le maintien d'une exploitation suffisante et rationnelle des autres surfaces. Etant donné leur importance pour l'économie agricole les moyens doivent être maintenus en état de production.

### Mesures

- a) La complémentarité entre grandes exploitations et exploitations accessoires est nécessaire pour assurer une bonne utilisation du sol par :
  - un encouragement au développement d'exploitations à caractère familial de dimension suffisante (20 à 25 UGB)
  - un soutien aux agriculteurs à temps partiel
  - un encouragement à la création d'étables en consortage
- b) L'établissement par les agriculteurs de contrats de location garantissant l'exploitation de terrain pour une durée de 6 ans
- c) La pratique de la location de terres agricoles à des prix raisonnables doit être facilitée par :
  - l'application du contrôle des fermages sous l'autorité du Service cantonal du contrôle des prix à Sion et des prix indicatifs de location proposés par la Chambre valaisanne d'agriculture.

## Structures foncières

### Objectif

L'amélioration des structures foncières et la construction de dévotions adaptées aux machines modernes est nécessaire dans les communes qui n'ont pas encore réalisé de remaniement parcellaire, spécialement dans les communes de la vallée d'Entremont et du vallon du Trient. L'aide à l'installation de clôture doit être intensifiée pour faciliter l'exploitation des terrains non mécanisables, particulièrement dans les moyens.

### Mesures

- a) La mise à l'étude et la réalisation de remaniements parcellaires en définissant le type d'équipement en fonction de la vocation des terrains (cartographie)
- b) L'encouragement à la création de consortages de pâture
- c) L'intensification de l'aide à l'installation de clôtures de la part du canton
- d) L'amélioration du réseau de dessertes agricoles
- e) L'étude et la réalisation de remaniements par fermage
- f) La création de dessertes agricoles en dehors de la route internationale du Grand-Saint-Bernard par :
  - la création des chemins agricoles de débord sur son tracé
  - la création des passages sous-voies pour permettre l'accès aux parcelles et le passage du bétail
- g) L'amélioration d'alpages, principalement en ce qui concerne l'accès, l'électrification (installation de la traite mécanique) et l'équipement de locaux d'habitation et de travail
- h) La réalisation de travaux d'assainissement pour le drainage des marais

- i) L'accélération de la procédure d'examen et d'homologation des projets d'améliorations foncières

## Les exploitations agricoles

### Objectifs

Tout mettre en œuvre pour maintenir à l'avenir 150 emplois principaux et 1000 emplois secondaires dans l'agriculture en favorisant la complémentarité entre agriculture à titre principal et agriculture à titre secondaire. Seule cette collaboration est en mesure d'assurer l'exploitation de tout le territoire et le fonctionnement des services agricoles (laiteries, consortages d'alpages, etc.) :

- soutien au développement d'exploitations familiales de plus grande dimension
- soutien à l'agriculture à temps partiel en la mettant pleinement au bénéfice de la législation agricole.

### Mesures

- a) revaloriser la profession d'agriculteur et soutenir le regain d'intérêt chez les jeunes, tant garçons que filles par :
  - une information à l'école sur l'agriculture et la formation professionnelle agricole
  - un soutien aux exploitations de caractère familial grâce à : Une aide accrue au financement des investissements ; un subventionnement forfaitaire aux constructions ; des prêts d'installations aux jeunes agriculteurs
- b) recommander aux agriculteurs de faciliter la reprise de l'exploitation par le fils qui veut devenir agriculteur
- c) encourager la formation professionnelle en agriculture et améliorer le système des bourses
- d) soutenir l'agriculture à temps partiel :
  - en encourageant l'amélioration des structures des exploitations accessoires
  - en maintenant des contributions fédérales aux doubles-actifs
  - en collaborant avec les autres secteurs de l'économie, surtout de la construction, de l'administration et de l'industrie (horaires libres, vacances).
- e) en étendant le contrôle des fermages sur le plan cantonal aux parcelles de plus de 25 ares et aux alpages comme le prévoit la loi fédérale sur le maintien de la propriété foncière rurale
- f) en édictant des prescriptions cantonales en vue d'assurer un droit de pacage préférentiel aux agriculteurs des communes de la région
- g) obliger les propriétaires fonciers à tolérer gratuitement l'entretien et l'exploitation des terrains en friche si l'intérêt public l'exige
- h) introduire l'obligation d'entretenir les terrains situés à l'intérieur des périmètres d'agglomération
- i) réglementer l'indemnisation des usagers d'alpages
- j) créer des places de parcs et d'emplacements pour le pique-nique
- k) limiter éventuellement la circulation automobile sur les routes d'alpages (routes AF)
- l) encourager la collaboration entre agriculteurs par :
  - l'échange de travail pour les soins au bétail
  - la construction de bâtiments en consortages
  - l'utilisation de certaines machines en consortages
- m) redonner une nouvelle impulsion à la vulgarisation agricole par :
  - l'intensification du conseil individuel aux agriculteurs à plein temps
  - l'organisation de cours spécialisés
  - prendre des mesures de nature à décharger le chef d'exploitation, telles que :
    - faire coïncider dans les villages les congés scolaires avec les travaux agricoles locaux
    - mettre en place un service de dépannage agricole efficace
    - donner conseil aux agriculteurs qui passent à la mécanisation.

## Revenu et endettement

### Objectifs

L'amélioration du revenu des agriculteurs passe par :
 

- la revalorisation des prix des produits agricoles
- le renforcement de la politique d'aide au revenu et
- l'élargissement des possibilités de gains annexes.

### Mesures

- a) L'amélioration du revenu agricole en montagne doit être recherchée par :
  - la revalorisation des prix des produits agricoles
  - l'abaissement des frais de production par la détaxation des droits de douane sur les fourrages concentrés destinés à la montagne
  - l'encouragement à la production de fourrages concentrés en montagne par le relèvement des subventions aux cultures fourragères
- b) L'introduction des paiements directs à l'unité de surface et des subside d'alpages
- c) Le maintien d'une situation financière saine des exploitations, sans négliger un confort minimum pour la famille paysanne.

## La production

### Objectifs

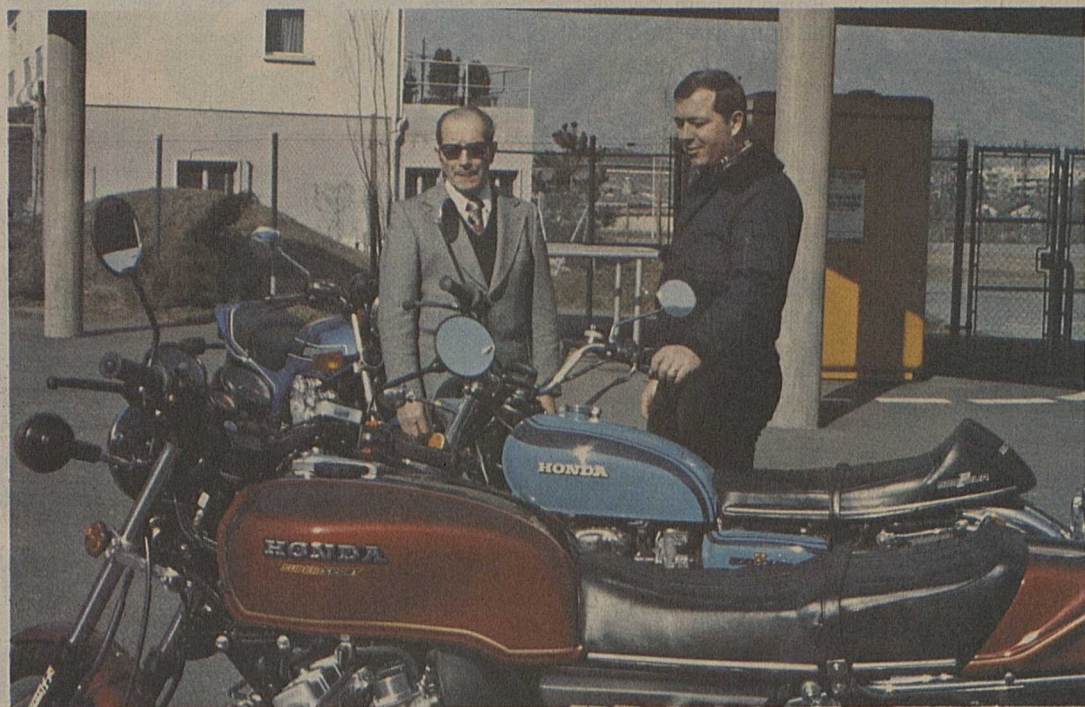
L'agriculture de montagne doit être considérée comme une branche de production à part entière et non comme une réserve en cas de périodes troublées ; il faut pour cela :

- maintenir un volume de production suffisant
- encourager une production de haute qualité
- faciliter l'écoulement des produits

### Mesures

- a) Tout mettre en œuvre pour maintenir une production fromagère de qualité et ne pas laisser diminuer le volume de la production laitière par :
  - la suppression du contingentement laitier pour les zones de montagne II et III
  - le maintien de l'obligation de livrer le lait pour tous les producteurs proches de laiteries
  - la fusion éventuelle de laiteries pour permettre une production fromagère rentable
  - la contribution des communes aux frais de transport du lait
- b) Recourir aux possibilités offertes par les marchés d'allègement pour la commercialisation du bétail de la race tachetée
- c) Faciliter l'extension de la surface des terres ouvertes sous les formes suivantes :
  - intensification de la culture des céréales fourragères
  - échange de travail pour certains travaux
  - modification des surfaces indicatives de terre ouvertes dans le sens d'une répartition plus réaliste des surfaces entre cantons et entre communes.
- d) Encourager la culture des petits fruits sur des bases nouvelles par :
  - l'adoption de techniques pour la mise en culture de grandes surfaces ou de centres importants de production
  - l'organisation de la commercialisation sur le plan régional
- e) Etablir des contrats pour l'engagement du personnel d'alpage
- f) Poursuivre l'amélioration génétique du bétail de la race d'Hérens par :
  - une meilleure application du contrôle laitier de la part des producteurs
  - l'encouragement aux accouplements dirigés pour la production de jeunes taureaux
  - garantir le placement du bétail en estivage par l'application de la loi fédérale sur le maintien de la propriété foncière rurale qui prévoit que le bétail de la commune a la priorité sur les alpages bourgeois
  - limiter les pertes économiques dues aux dégâts du gibier par :
    - un effort supplémentaire dans l'indemnisation des dégâts et dans la participation à l'installation des clôtures
    - l'adoption des mesures qui s'imposent pour maintenir le gibier dans des limites qui ne portent pas préjudice à l'agriculture et à la sylviculture
  - intensifier la recherche agricole pour la montagne
  - étudier une solution pour les distillateurs pour éviter que le problème de l'élimination des déchets ait pour conséquence la concentration de la distillation à Martigny
  - mieux utiliser le purin et les engrais de ferme par les agriculteurs.

# Nouvelle et importante manifestation en Octodure 1<sup>er</sup> GYMKHANA NATIONAL AUTO-MOTO



De gauche à droite, sous le portique d'entrée du CERM à Martigny, MM. René Monnet, président du Moto-Club Martigny et vice-président du comité d'organisation du 1<sup>er</sup> Gymkhana national d'Octodure, en compagnie de M. Jean-Daniel Fracheboud, trésorier de la manifestation.

MARTIGNY. - Au CERM à Martigny, les manifestations se succèdent et rivalisent d'importance. Sous les auspices du Moto-Club de Martigny, présidé par M. René Monnet, s'organise, pour les 16 et 17 juin prochain, une double épreuve nationale, première du genre, le gymkhana national d'Auto-Moto d'Octodure.

Les responsables du Moto-Club de Martigny se sont réunis en assemblée constitutive, mardi dernier, en présence de M. Frédéric Gay, conseiller communal et « ministre des sports », ainsi que de la presse. Ils firent état, dans un juste prolongement des activités qu'autorise le CERM, de l'heureuse incidence pour Martigny, ville de carrefour international, d'une telle réalisation, première de Suisse à consacrer populairement les prouesses motorisées et l'amitié confraternelle entre chauffeurs.

Saluons comme il convient cette initiative. Soulignons le mérite des organisateurs qui, dès aujourd'hui, entendent donner un certain panache à ce rendez-vous, désireux de recréer à l'échelle du pays, une épreuve reine, une tradition chevaleresque routière.

## Des épreuves sélectives

Pendant un week-end, des épreuves, conçues sous forme de parcours d'obstacles, opposeront les concurrents préalablement inscrits. En regard d'une égale valeur de matériel - motos et voitures étant mises à disposition - l'adresse, la virtuosité, l'habileté technique, consacreront finalement le meilleur spécialiste dans chaque

## Chablais vaudois

# Le chœur mixte de Bulle... à Morgins

MORGINS. - Il faut féliciter l'Office du tourisme et sa commission culturelle des efforts entrepris pour offrir aux hôtes de la station et à sa population, des concerts de musique instrumentale ou chorale.

Vendredi 2 mars, l'église de Morgins recevra les chanteurs et chanteuses du chœur mixte de Bulle, dont l'effectif atteint la cinquantaine.

Fondé en 1937 par le regretté Carlo Boller qui en fut le chef jusqu'à son décès en 1952, ce chœur est dirigé depuis 1953 par Paul-André Gaillard, professeur au conservatoire de Lausanne.

La qualité du répertoire ainsi que la valeur du costume ont valu des critiques élogieuses à cette société qui a donné des concerts dans de nombreux pays d'Europe (France, Angleterre, Autriche, Italie, Allemagne, Hongrie, Belgique).

En 1964, cet ensemble vocal a obtenu le premier prix d'exécution et de présentation dans la catégorie «folklore» au Concours international du château de Porcia à Spittal (Autriche).

En 1966, le chœur qui se présenta au deuxième Festival international Bela Bartok, à Debrecen (Hongrie), obtint un diplôme d'argent.

C'est dire que vendredi 2 mars en l'église de Morgins, les mélomanes auront l'occasion d'apprécier un concert vocal exceptionnel.

catégorie. Les épreuves s'annoncent très sélectives, compte tenu des moyens techniques employés. Une foule considérable est attendue à Martigny. Pendant la durée des concours, un important dispositif de sécurité sera mis en place, pour la sécurité des spectateurs.

## Une fête populaire au CERM

Afin de conférer à ces concours un caractère populaire, tout un programme d'ambiance sera créé au CERM. Bal, cantine, buvettes, restaurations, etc. répartis tant à l'intérieur du bâtiment qu'à l'extérieur - où se dérouleront les épreuves - seront prévus à cet effet.

A souligner que les organisateurs, grâce notamment à la confection d'un carnet de fête, ont officiellement opté pour la gratuité des entrées.

Les concurrents, moyennant une finance symbolique d'inscription, emporteront lors de leur passage à Martigny, un souvenir non négligeable de la manifestation. Une

planche de prix de fort belle tenue récompensera les meilleurs.

## Comité constitué

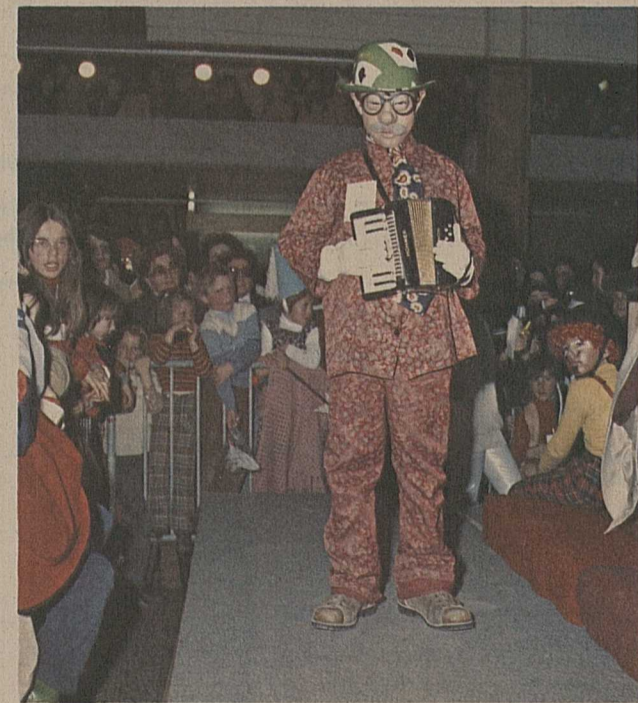
Présidé par M. Frédéric Gay, le comité d'organisation du 1<sup>er</sup> gymkhana national d'Octodure fait appel à MM. René Monnet, vice-président ; Paul Cassaz, secrétaire ; Jean-Daniel Fracheboud, finance ; Robert Kalbermatten, commissions technique et prix ; Marcel Girard, carnet de fête ; Irma Salamin, samaritaine ; et Philippe Biselx, service de presse.

Les tâches sont officiellement dévolues à chacun. Sous la direction technique de M. Robert Kalbermatten, un important travail de recherche, d'étude et de réalisation des épreuves est d'ores et déjà effectué. Le comité d'organisation se réunira à intervalle régulier afin d'assurer le parfait déroulement et la réussite de la manifestation.

D'ores et déjà réservez les dates des 16 et 17 juin, pour apprécier ou participer aux épreuves motorisées du 1<sup>er</sup> gymkhana national d'Octodure, dans une amicale ambiance de chevalier de la route.

Ph. Biselx

# Gros succès du concours de travestis pour enfants au Centre commercial MMM Métropole



Un passage, parfois timide, devant le jury et le public.

SION. - Hier après-midi, il y avait foule au Centre commercial MMM Métropole où se déroulait un très sympathique concours de travestis à l'occasion du carnaval.

Cette animation dirigée par M. Pochon était attendue par un grand nombre d'enfants costumés qui pouvaient concourir dans trois catégories d'âge jusqu'à 14 ans, soit individuellement, soit en groupe.

Un jury, composé de M<sup>me</sup> Valette, d'Exlibris, de M. Closuit, d'Hotelplan et de

M. Pellegrinelli, de Sun Store, a attribué des points allant de 1 à 10, en se basant sur trois critères: costume, idée, défilé.

Des prix ont été attribués aux trois premiers de chaque catégorie et une tablette de chocolat fut remise à tous les participants qui ont éprouvé beaucoup de plaisir.

Mais la joie était visible parmi les spectateurs qui ont vivement applaudi ce défilé carnavalesque haut en couleur.

(Com. publ.)

**PAROLE DE CITOYEN**

**Pomme !**

La situation du marché de la golden provoque des réactions juteuses chez les marchands de fruits. Un producteur désireux de voir où en est son compte frappe à la porte de Willy Nicolet, le « computer » de la maison Gaillard à Saxon : « Pas aujourd'hui, s'entend-il répondre péremptoirement avant d'avoir ouvert la bouche. « On est dans les chiffres rouges ! » - ???

Pas de doute, l'avalanche jaune est descendue ! H.

Ce que des conseillers SBS aimeraient vous dire:

Bruno Dubath, caissier à la SBS Sion, au nom de ses collègues.



# «À mon avis, les paiements par ordre permanent ne sont pas assez connus et utilisés.»

«Il est surprenant de constater que les clients donnent assez rarement des ordres de paiement permanents. Et pourtant, toute personne qui a chez nous un compte personnel peut le faire. Un ordre permanent pour tous vos paiements périodiques et réguliers vous décharge et vous simplifie la tâche. C'est la formule idéale pour régler le loyer, les primes d'assurances, de caisse maladie et j'en passe. Autre avantage: un ordre permanent permet d'épargner avec méthode. Moi, par exemple, je fais virer régulièrement une petite somme sur le livret Epargne-Jeunesse de mon filleul. Demandez-moi ou à l'un de mes collègues de vous renseigner sur l'ordre de paiement permanent.»

**Société de Banque Suisse**  
Schweizerischer Bankverein

Chaque succursale SBS est à votre service pour vous conseiller judicieusement et individuellement. Vous pouvez aussi obtenir des brochures informatives, nous vous les enverrons gratuitement à domicile.

Veillez marquer d'une croix celles que vous désirez recevoir.

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Compte personnel (procuration, ordre permanent, ordre de paiement, avance en compte personnel, etc.) | <input type="checkbox"/> Chèques de voyage   |
| <input type="checkbox"/> eurocheque*  | <input type="checkbox"/> Livrets et comptes d'épargne                                  |
| <input type="checkbox"/> Service Bancomat*, une prestation des banques suisses  | <input type="checkbox"/> Obligations de caisse de maisons familiales et d'appartements |
|   | <input type="checkbox"/> Prêt personnel (Banque Finalba)                               |

\* L'octroi de cette carte est soumise à certaines conditions.

Envoyer ce coupon à: Société de Banque Suisse, Place St-François 16, 1002 Lausanne  
Pour les commandes par téléphone: 021 21 94 64 24

Mme/Mlle/M. \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue/No \_\_\_\_\_  
No postal/Localité \_\_\_\_\_

Un partenaire sûr: SBS

21.1.104.201

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

**On cherche un dépôt**  
80 à 100 m<sup>2</sup>  
Accès par camion. Sion ou environs.  
Tél. 027/22 03 07 heures des repas \*36-22108

**A louer un joli appartement**  
simple, au Pont-de-Bramois, 4 chambres, grande cuisine, bain, chauffage central bois, charbon, grand hall, jardin potager.  
S'adresser à Ulrich-Fruits, Sion. Tél. 027/22 12 31 36-7200

**Sion-Ouest**  
A louer chambre indépendante meublée  
Tél. 027/22 23 63 36-22125

**Montana-Crans**  
Je cherche à acheter appartement de 3 pièces à prix intéressant.  
Faire offres au 021/27 88 12 ou 027/43 18 57 36-22112

**A vendre, urgent!**  
grand appartement  
Route de Fully 25 côté Forclaz à Martigny.  
Fr. 144 000.- Hypothèques à disp.  
Tél. 037/63 31 31 36-22118

**A louer à Martigny**  
Pré-Borvey Bâtiment Richemont  
appartement de 2 1/2 pièces  
Tout confort. Libre le 1er juin.  
Tél. 026/2 52 13 \*36-400212

**A louer au centre ville**  
chambre meublée indépendante  
Tél. 23 54 56 heures des repas 89-44009

**A louer en ville**  
petit local  
Convienrait à artisan.  
Tél. 027/23 12 19 89-43986

**Dame**  
cherche à louer à Sion, centre  
2-pièces moderne  
Entrée tout de suite ou date à convenir.  
Faire offre sous chiffre P 36-21779 à Publicitas, 1951 Sion.

**Saint-Gingolph**  
à vendre une parcelle ainsi que deux maisons  
Se renseigner sous chiffre P 36-21779 à Publicitas, 1951 Sion.

**On cherche à louer à Martigny ou Monthey jolis**

**magasins de vente**  
30 à 50 m<sup>2</sup>, bien placés, avec au moins une vitrine, pour appareils ménagers.  
Offres à case postale 169 1820 Montreux

WIRZ

**OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS**

**Pouly Transports S.A., Vevey**  
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**6 chauffeurs expérimentés**

pour  
a) camion de chantiers  
b) camions routiers Suisse-étranger

Tél. 021/51 20 56, heures de bureau  
MM. Joray ou Regamey 22-16317

Je cherche pour la montagne

**un jeune homme**

Entrée début juin ou 1er octobre.

Hermann Pittler  
Tél. 025/5 95 77 36-22117

**Déco-ratrice**

cherche emploi

Région de Sion.

Tél. 027/23 19 03 \*36-300451

**Garçon de buffet et femme de chambre**

cherchent emploi dans l'hôtellerie, à partir du mois de mai

Ecrire sous \* chiffre P 36-300366 à Publicitas, 1951 Sion

Jeune dame, en possession de diplôme cherche

**emploi secrétaire ou employée de bureau**

à temps partiel Dans la région de Martigny ou dans l'Entremont

Tél. 026/4 24 49 026/8 81 51 \*36-22085

Nous cherchons **monteur**

pour montages métalliques dans toute la Suisse.

Permis de conduire indispensable.

Tél. 027/36 18 28 36-21865

**Pelle hydraul. Poclain TC 45**

à vendre

Divers équipements en bon état.

Pour rends.: tél. 027/36 12 96 (M. Roux).

**Dame**

garderait enfant à Martigny

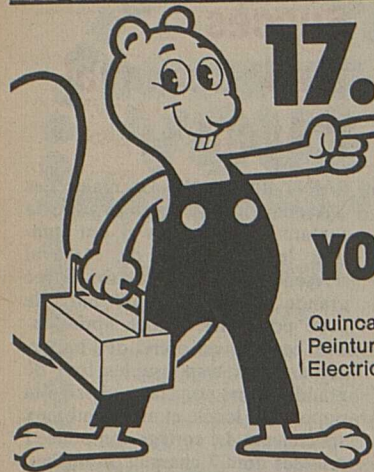
Tél. 026/2 53 25 \*36-400211

**Votre annonce!**

**21 21 11**

36-3201

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais  
LE JOURNAL D'ACTUALITÉ À L'IMAGE DU VALAIS



**17.000**  
articles  
"DO IT  
YOURSELF"

Quincaillerie - Outillage  
Peinture - Papiers peints  
Electricité - Sols  
Rangements  
Décoration  
Débit de bois  
Sports, skis, etc.

**OBI RAMA**

Centre Magro  
Sion/Uvrier  
Centre Magro, Roche  
Tél. 027/31 28 94  
Tél. 021/60 34 26  
36-5010

ARGENTERIE  
ÉTAINS  
CRISTAUX  
PORCELAINE  
NAPPAGES  
BIJOUX-MODE  
LISTES DE MARIAGE

LA BOUTIQUE  
DU  
CADEAU

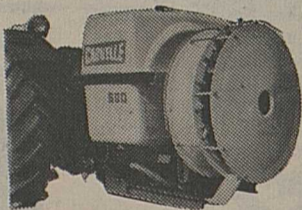
Centre commercial Magro  
UVRIER-SION

entrée Magro ménager (rez inférieur)

Pulvérisateur

**CARUELLE**

A l'avant-garde  
de la technique



**VEROLET**

026 212 22 MARTIGNY

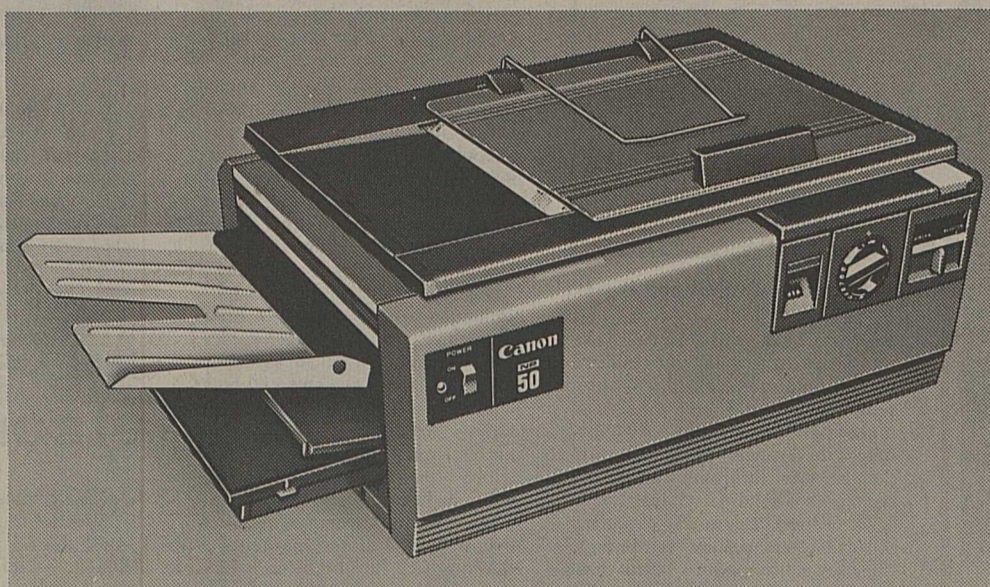
**Exceptionnel!**

Encore 300 billets pour le concert  
**d'Elton John** - Samedi 3 mars 1979

Départ: Sierre, Sion, Martigny, Monthey et encore  
d'autres villes

Pour tous renseignements: Autobus Lausannois SA  
Rue Centrale 1, tél. 021/20 33 41

# Petit, mais Canon!



Le photocopieur papier normal du petit\*consommateur.  
**Canon NP 50** de Rentsch.

Une copie impeccable faite sur le Canon NP 50 ne coûte pas plus de 6 à 9 centimes. Un prix modique qui inclut le service d'entretien et la garantie totale de Rentsch. De nos jours, même les entreprises dont la production mensuelle varie entre 200 et 3000 copies ont la possibilité de photocopier à des conditions réellement avantageuses.

Aujourd'hui, nul ne peut se passer d'un bon photocopieur polyvalent. Le Canon NP 50 est un appareil de pointe, un photocopieur fiable et pratique, sachant satisfaire les plus exigeants.

Les principales caractéristiques du Canon NP 50 de Rentsch:  
**Reproduction** à partir de feuilles, livres et objets  
Formats A4, A5 et B4  
**Copies** sur papier ordinaire blanc, de couleur ou transparent pour la projection  
**Alimentation** automatique par cassettes  
**Rendement** de 8 copies à la minute  
**Raccordement** par prise électrique  
**Mise en service** immédiate, sans chauffage préalable  
Dimensions 65 cm de long, 54 cm de large, 35 cm de haut

**Petit, mais...**

Un photocopieur aux multiples avantages, dont le service parfait est assuré par les spécialistes de la photocopie Rentsch. Faites sa connaissance avec le talon ci-contre.

N 282

Maison  
Responsable  
Rue  
NPA/Lieu  
Tél.

Talon à adresser à Walter Rentsch SA,  
case postale, 8031 Zurich.

**Walter Rentsch AG SA**

photocopie  
et microfilm

8031 Zurich, Heinrichstrasse 216, téléphone 01/44 28 55

Genève 022/45 69 60, Lausanne 021/38 46 46, Peseux-Neuchâtel 038/31 53 69, Aarau 064/24 22 42, Allschwil-Bâle 061/63 38 38, Berne 031/46 23 43, St-Gall 071/27 77 27, Littau-Lucerne 041/55 34 68, Lugano-Massagno 091/56 44 29

A vendre

**coffres-forts**

Très nombreuses occasions, toutes dimensions - Safes à plusieurs compartiments - Armoires antifeu, etc.

Prix très avantageux

A. Mouret & Fils - Tél. 022/98 07 92

A vendre

**Datsun 180**  
station-wagon  
blanche, 1973  
expertisée  
027/55 61 31

A vendre  
**Austin 1000**  
1973, rouge  
avec accessoires  
expertisée  
027/55 61 31  
36-21911

A vendre  
de particulier

**camionnette**  
**Peugeot G7**

Expertisée  
Fr. 2800.-

**Opel Blitz**  
basculant 3 côtés  
Fr. 3500.-  
Tél. 025/4 14 94  
4 17 72  
143.266.327

A vendre

**BMW 2002**

Blanche  
Modèle 1972  
110 000 km  
Expertisée

Tél. 027/86 25 81  
027/86 47 95  
heures des repas  
36-22133

**SIMCA**  
**BAGHEERA**  
beige, 1975

**GARAGE**  
**DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

**SIMCA**  
**1000**  
verte, 1971

**GARAGE**  
**DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

A vendre

**tracteur**  
**Fiat**

4 roues motrices  
avec autochargeuse  
modèle montagne.

Tél. 027/36 10 90  
36-5634

Restez  
dans le vent,  
lisez le **NF**

A vendre

**1 motoculteur**  
**Simar**  
avec fraise à terre

**1 mototreuil**  
avec charue  
vigneronne

Tél. 027/36 15 01  
36-5634

A vendre

**soufflerie**  
**à foin**  
avec tuyaux

**botteleuse**  
modèle montagne

Tél. 027/36 10 90  
36-5634

**Publicitas 21 21 11**

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.



**Rennie**  
pour mieux digérer

Nicholas  
Soulagent indigestions,  
aigreurs, hyperacidité,  
lourdeurs, brûlures,  
dyspepsie, flatulences

**Rennie agit vite**  
dans  
l'estomac

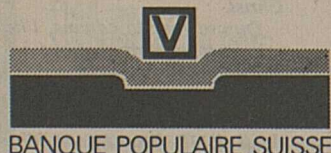


# prêt comptant

Baisse des taux!  
fr. 12 000.-/36 mois  
mensualités de fr. 387.80  
seulement

**Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse**

● Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.  
Ou bien:  
● Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.



**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
La banque universelle aux services financiers complets.

Vous faut-il de l'argent?  
De l'argent à bon compte?  
Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. 45

Nom, prénom

Rue, no.

No. postal et localité

Tél.

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

# MM. Bagnoud, Martignoni et Gaudry cités à l'ordre et récompensés



M. Fernand Martignoni vu par notre caricaturiste Philippe Bisels.

res de vol avec des appareils «Alouette III» et «Lama» et les 5000 heures de vol en hélicoptère de M. Fernand Martignoni, chef pilote. Grâce à vos efforts et aux appareils que vous mettez à disposition, notre société connaît un développement réjouissant. L'honneur que vous faites à notre chef pilote Fernand Martignoni est entièrement mérité. Premier compagnon du regretté Hermann Geiger, M. Martignoni est un exemple pour les jeunes pilotes. Nous accomplissons le beau métier de sauveteurs. Chaque fois que vous viendrez à Sion, vous serez nos hôtes.»

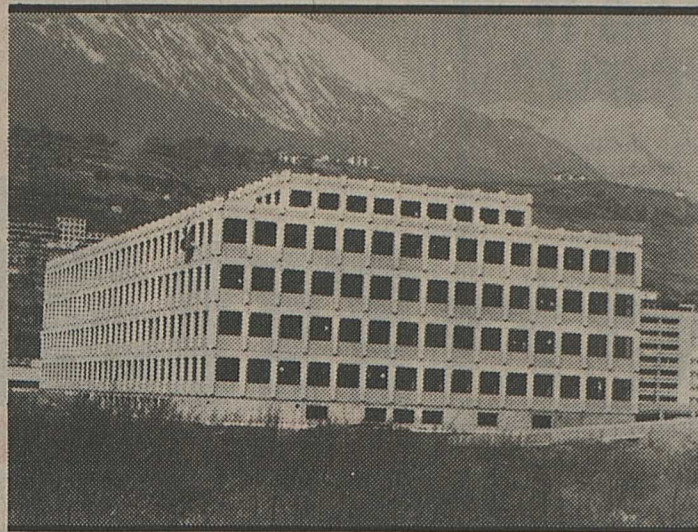
Il appartient à M. Emmanuel Chevrier, conseiller communal, président de la commission de l'aéroport, d'apporter le salut et les félicitations de la municipalité. M. Chevrier n'a pas manqué de féliciter et de remercier MM. Bagnoud et Martignoni pour tout ce qu'ils font pour Sion et le Valais.

Puis M. Jean Boulet, ancien pilote d'essai, actuellement à la direction de «l'Aérospatiale» à Paris, a félicité M. Fernand Martignoni, pour son brillant palmarès qui comme nous l'avons déjà relevé comptabilise 16 000 heures de vol dont 5000 en hélicoptères Alouette III et Lama. M. Bruno Bagnoud a été également cité à l'ordre du jour. M. Boulet a aussi rendu un hommage mérité à M. Guy Gaudry, chef mécanicien d'Air-Glaciers, qui a la lourde responsabilité de l'entretien et de la révision des appareils, en un mot de la bonne marche des hélicoptères et des avions qui constituent le parc aérien de la société.

Une médaille décernée habituellement à des pilotes méritants et qui comptent de nombreuses heures de vol ainsi qu'un cadeau ont été remis à MM. Bagnoud, Martignoni et Gaudry que nous félicitons chaleureusement. La municipalité a offert un apéritif au carnotzet de l'hôtel de ville, puis un repas très sympathique a eu lieu à Binii.

## NOUVEAU COLLÈGE

### Tout sera prêt à l'automne



Le nouveau collège, dont le gros œuvre est terminé.

— Le nouveau collège, construit aux «Creusets», comprenant le bâtiment principal groupant la direction, l'administration, les salles des professeurs, 35 salles de classes ordinaires, les salles spéciales, foyer et la salle de gymnastique

sera ouvert, sauf imprévus, pour la prochaine rentrée scolaire. Cet ensemble a été construit dans un temps relativement court. Une fois que les aménagements extérieurs seront terminés il s'inscrira parfaitement dans ce nouveau quartier.

## Succès du 5<sup>e</sup> carnaval d'Ayent

SAINT-ROMAIN. — Les majorettes d'Ayent, en collaboration avec la fanfare l'Echo du Rawyl, ont organisé le 5<sup>e</sup> cortège de carnaval d'Ayent, qui a été suivi, avec grande satisfaction, par plus de 2000 personnes. Année après année, ce carnaval prend de l'importance et les responsables font de grands efforts pour faire plaisir à la population locale et aux nombreux spectateurs. Le cortège comptait 21 groupes dont 7 chars et 5 fanfares. Un grand bravo aux responsables et à tous ceux, qui d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la réussite de ce cortège.



L'une parmi les quelque 2000 personnes présentes.



## Le bon exemple !

L'automobiliste est souvent invité à être courtois, prévenant à l'égard des piétons et des autres conducteurs. Un petit geste de la main, un sourire, témoignent d'une bonne éducation. Mais si à un carrefour, à un passage dangereux, vous témoignez votre compréhension à un élève-conducteur, n'attendez pas qu'il vous gratifie sa reconnaissance, car en tant que débiteur, il est par trop préoccupé.

Mais, Messieurs les moniteurs, ne vous appaîtrez pas, au nom de votre élève, de répondre à une gentillesse ?

« Rien n'est plus contagieux que l'exemple. »

-gé-

SION. — Une sympathique manifestation s'est déroulée hier matin à l'aérodrome civil de Sion, en présence des représentants du conseil municipal, de la firme «Aérospatiale» de France, de la direction des douanes, de nombreux invités et du personnel d'Air-Glaciers.

M. Bruno Bagnoud, directeur d'Air-Glaciers, a salué et remercié tous les participants à cette rencontre: «Nous sommes honorés par la présence des représentants de «l'Aérospatiale» de France qui a tenu à marquer d'une façon toute particulière l'excellente coopération qui unit les deux sociétés, à l'occasion des 14 ans d'existence d'Air-Glaciers, de ses 13 000 heu-

## OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE

# Dédramatiser les examens

SION. — L'examen, pour l'obtention du permis de conduire, comme tout examen du reste, rend nombre de candidats anxieux, nerveux, voire malades. Les vedettes de la chanson et du cinéma connaissent le trac avant le début du tournage ou du spectacle. Certains candidats, au permis de conduire, n'échappent pas à ce phénomène.

Il y a une quinzaine de jours, grâce à l'initiative de l'Association valaisanne des moniteurs d'autos-écoles, une rencontre a été organisée avec M. Jean Germanier, chef du service cantonal des automobiles et

M. Markus Escher, chef inspecteur. Cette rencontre a permis un enrichissant dialogue se rapportant plus spécialement à la préparation des candidats au permis de conduire, le déroulement des examens et la formation exigée pour obtenir le permis de conduire. Nous avons déjà parlé de cette rencontre.

Un père de famille vient de nous adresser une information intitulée «dédramatiser l'examen pour l'obtention du permis de conduire en France». S'il est vrai que comparaison n'est pas raison, il nous paraît intéressant de relever quelques considérations à ce sujet.

En France, le ministre de l'équipement vient de prendre une série de mesures destinées à améliorer l'accueil des candidats, à normaliser le système de notation de l'épreuve pratique. Cet examen ne doit pas être considéré comme «un piège ou une loterie» précise le ministre.

— La préparation psychologique des candidats commencera plus tôt. Dès l'inscription aux leçons de

conduite, les candidats recevront une fiche de conseils, qui précise, entre autres, que la faute de conduite commise au départ de l'épreuve n'est pas retenue et que les manœuvres ne sont pas jugées au centimètre.

— Pour éviter les jugements «à la tête du client» les examinateurs vont disposer d'une feuille de notation portant sur la manipulation du véhicule, la maîtrise de soi, le respect des autres (automobilistes et piétons).

— Le parcours libre d'examen est introduit. La possibilité est en effet offerte aux examinateurs d'indiquer uniquement aux candidats (qui connaissent bien la ville) les grandes lignes du trajet à effectuer.

Nous avons conseillé à notre informateur de prendre contact avec le Service cantonal des automobiles pour obtenir une information complète sur les dispositions appliquées dans notre canton en ce qui concerne l'obtention du permis de conduire.

-gé-

aussi draconiennes sont de nature à provoquer un effondrement brutal du marché du tourisme et de la construction. Etant donné les conséquences prévisibles sur l'emploi dans les régions de montagne dont l'économie est fortement tributaire de ces branches, le groupement a décidé de réagir en participant activement à la campagne d'information confiée au comité interprofessionnel d'action «Lex Furgler».

L'avant-projet de conception directrice cantonale a également retenu l'attention du comité. Ce document doit servir de base à la politique à long terme de notre canton. Il fait actuellement l'objet d'une procédure de consultation auprès des communes et des organisations économiques et politiques. Le groupement entend préparer soigneusement sa prise de position. A cet effet, il a confié à des groupes de travail spécialisés la tâche d'étudier les propositions contenues dans ce rapport. Les chapitres agriculture, syviculture et industrie ont déjà donné lieu à un premier échange de vues. Une prochaine séance sera consacrée au tourisme ainsi qu'aux aspects relevant de l'aménagement du territoire.

Groupement des populations de montagne du Valais romand

## Pour les aînés de Sion et environs

Pro-Senectute, informe qu'une fois encore le «Gai tourbillon» se prépare à faire plaisir à tous ses amis du troisième âge.

Sa revue qui aura lieu le dimanche 4 mars prochain à 14 h. 30 au théâtre de Valère est réservée spécialement aux aînés, pour le prix unique de 5 francs par personne.

Réservez donc cette date pour vous amuser avec le «Gai tourbillon». Ça chahute titre de la revue, évoque avec humour toute l'actualité valaisanne et les cancons séduisantes. Tout sera dit en deux heures de rire, de danses et de chansons. Voilà une bonne occasion de partager notre bonne humeur.

Pro-Senectute, Sion

**RÉDACTION DE SION**  
Gérard Mabillard  
Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. : 38 23 47,  
1961 Champlan

**«Voiture de l'Année 1978/79»**

**Simca Horizon**

53 journalistes européens de 16 pays ont élu «Voiture de l'Année 1978/79» la Simca Horizon. Les 17 voitures ont été jugées selon les critères suivants:

- la sécurité • le confort • les performances • l'innovation technique • et le rapport qualité/prix

Faites aussi l'Horizon votre Voiture de l'Année.

**Sion:** Garage Hediger M. et Ch., 027/22 01 31  
**Montana:** Garage des Orzières, M. Robyr, 027/41 13 38  
**Sierre:** Garage International SA, 027/55 14 36  
succ. à Vissoie: 027/65 12 26 et Leukerbad: 027/61 17 47  
**Martigny:** Garage de la Forclaz, 026/2 23 33  
**Charraz:** Garage Vanin, 026/5 32 84, Vernayaz: Garage Salentin, 026/8 13 05  
**Aigle:** Garage du Pillon, Pillat & Reichenbach, 025/2 14 50  
**Monthey:** Garage Launaz, 025/4 24 53, Bex: Garage Jeampierre, 025/5 11 19

## Martigny, Trient, Outre-Rhône

### Fully: concert de l'Echo des Follaterres

FULLY. — Le public mélomane de Fully aura le plaisir de vivre samedi soir à 20 h. 30, à la nouvelle salle de gymnastique, une «avant-première musicale» de la meilleure veine. En effet, c'est à cette date-là que se donnera le traditionnel et annuel concert de la société de chant L'Echo des Follaterres de Branson. Mais au fait... pourquoi une avant-première ? Tout simplement parce que ce concert annuel sera le prélude au 22<sup>e</sup> Concert des Chanteurs du Bas-Valais qui aura justement lieu à Fully les 3, 4 et 5 mai prochain.

C'est dire avec combien d'attention la Société de chant de Branson a préparé cette soirée annuelle. Le programme, un bouquet d'œuvres de la Renaissance, a été tout spécialement choisi par le directeur Pascal Luy alors même que la société a voulu prouver aussi que la relève était déjà bien prête puisque le public pourra écouter avec le plus grand plaisir certainement les «bébés et les

petits Bransonnards» placés sous la direction de M<sup>me</sup> Laurence Dorsaz.

Pour sa part, le chœur mixte interprétera une quinzaine d'œuvres qui ne devraient pas manquer de retenir l'attention d'un public nombreux.

**Maux de gorge?**

Neo-Angin contient des substances actives pour un soulagement immédiat. Extermine rapidement les bactéries pathogènes dans la bouche, le larynx et la gorge.

**neo-angin**

En pharmacies et drogueries

*Nouveau avec miel et citron*

## HEUREUX CEUX QUI PRIENT

Après le dimanche de quinquagésime où, dans la chapelle de la Sainte-Famille à Sion, le très saint sacrement fut exposé durant toute la journée à l'adoration de très nombreux fidèles, accourus de la ville et de tous ses environs, nous voici entrés aujourd'hui, dans le carême 1979. Le carême est, pour nous, catholiques, le temps qui comprend quarante-six jours, entre le mardi gras et Pâques. C'est une période de pénitence, d'abstinence et d'efforts que nous devons nous imposer. De même que notre Seigneur Jésus-Christ a jeûné et prié durant quarante jours dans le désert, avant de commencer sa vie publique qui devait s'achever par l'offrande en holocauste sur le bois de la croix pour le salut du monde, ainsi, nous devons, nous aussi, ses enfants, après avoir reçu l'imposition des cendres le premier jour du carême, faire un effort personnel pour redresser notre vie, la mener avec plus de fidélité et réparer par quelques privations volontaires, les négligences des autres temps. Le jeûne et l'abstinence peuvent être observés durant tout le carême, au gré de chacun, mais ils sont strictement de précepte deux jours: le mercredi des cendres et le vendredi saint. A cette pénitence extérieure, joignons-y la pénitence intérieure, sondons l'abîme de notre conscience, lavons nos péchés dans les larmes de la componction et dans le sang de Jésus-Christ en nous approchant plus souvent

des sacrements. Assistons, dans la mesure du possible, tous les jours au saint sacrifice de la messe, soyons plus appliqués à la méditation des vérités éternelles et à la pratique des bonnes œuvres. C'est ainsi que, effaçant dans ces jours de salut, nos fautes passées, nous nous fortifions contre les tentations futures, par les heureux effets de la vigilance chrétienne, de la prière et de la mortification. Unissons-nous donc chaque jour aux souffrances de Jésus-Christ et offrons-le comme un témoignage de notre obéissance envers son Eglise, notre Sainte Mère, en reconnaissance des bienfaits dont Il nous a comblés, en expiation de nos péchés et ceux de nos frères, pour le soulagement des âmes du purgatoire et pour obtenir la grâce de partir avec plus de générosité les vertus chrétiennes.

Ainsi, nous nous trouverons dans les meilleures dispositions pour atteindre la semaine sainte et nous nous préparons à célébrer dignement la grande fête de Pâques qui marquera la résurrection de notre Seigneur Christ.

Durant tout le carême, l'hoiraire suivant sera appliqué à la chapelle de la Sainte-Famille à Sion: récitation du chapelet: lundi, puis du mercredi au vendredi à 18 heures, samedi à 7 h. 30. Méditation du rosaire: mardi à 18 heures. Chemin de la croix: mercredi à 15 heures.

Un ami du rosaire

**INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT**

**Taille des arbres fruitiers**  
Cours donné par un spécialiste de l'arboriculture démontrant de façon théorique et pratique la taille des pommiers, poiriers, abricotiers, pêchers, nectarines, cerisiers dans les types fuseau, palmette, buisson, etc.  
3 cours Fr. 40.-

**Taille de la vigne**  
Cours pratique de taille de la vigne pour les différents cépages et systèmes gobelet, guyot, fuseau, treille, pergola.  
1 cours Fr. 15.-

**Quand et comment planter les arbres fruitiers**  
Conseils pratiques dans le choix des variétés et des porte-greffes, dans l'aménagement des terres, fumures et dans la façon de planter les arbres fruitiers.  
2 cours Fr. 28.-

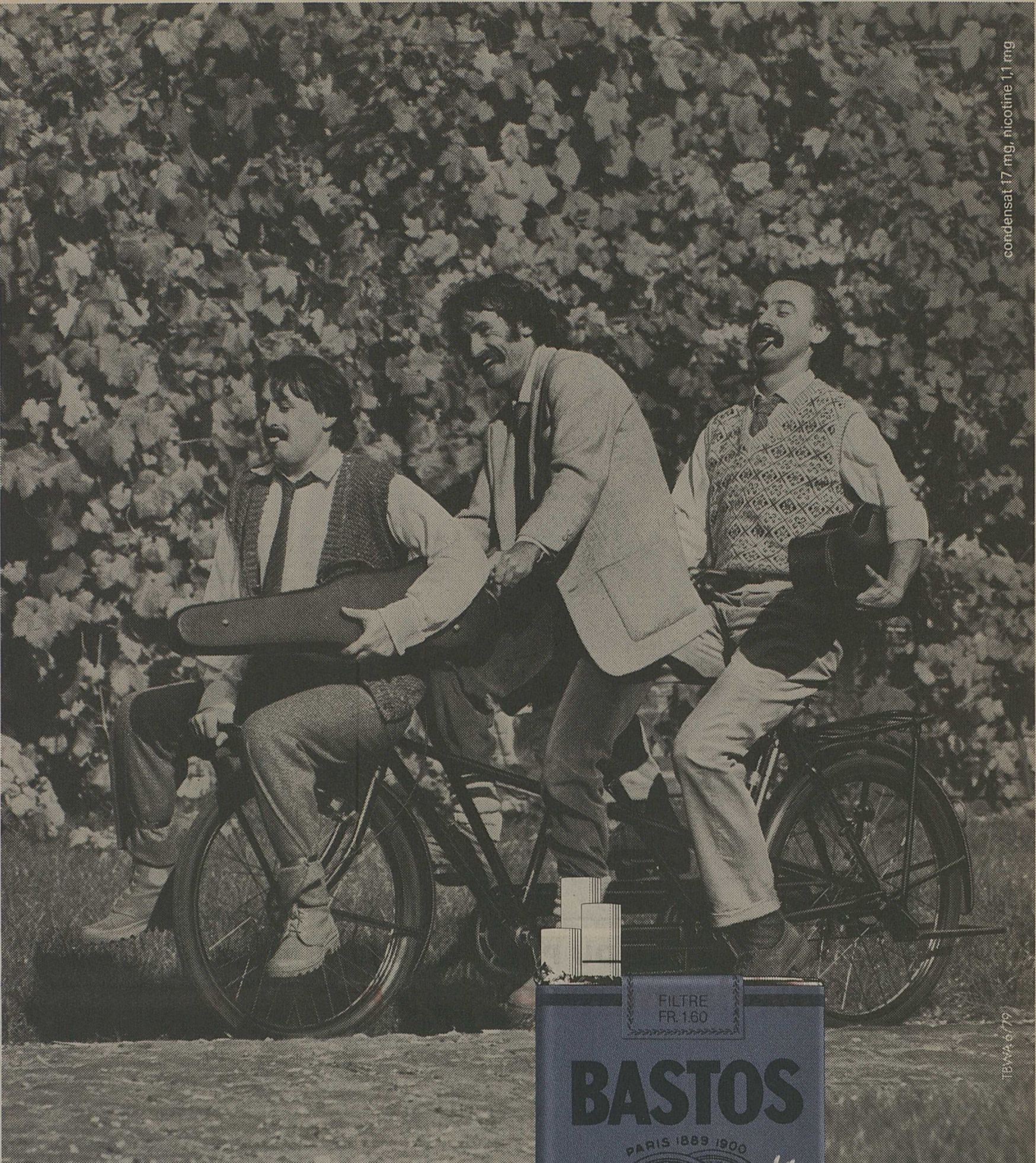
**Soins aux plantes et taille des arbustes**  
Cours donné par un spécialiste horticulteur initiant aux pratiques de l'aménagement et de l'entretien d'un jardin d'ornement, des soins aux plantes d'intérieur et d'extérieur, aux gazons, aux plantes vivaces. Principes de taille des arbustes et nombreux conseils de traitement.  
4 cours Fr. 48.-

Renseignements et inscriptions:  
**Ecole-Club de Sion**  
Tél. 027/22 13 81



**VÉHICULES AUTOMOBILES**

<p>A vendre</p> <p><b>Golf GTI</b></p> <p>17 000 km, avec radio-cassettes et 4 pneus neige montés sur jantes</p> <p>Fr. 13 000.-</p> <p>Tél. 027/86 20 74 *36-300447</p>	<p>Occasion</p> <p><b>VW Golf</b></p> <p>modèle 1975, bleue, 79 000 km, très propre, expertisée.</p> <p>Fr. 5800.-</p> <p>Tél. 026/4 12 50 026/4 18 02 privé 36-22109</p>
<p>A vendre</p> <p><b>Suzuki 250 et 750</b></p> <p>Mod. 1972</p> <p>Tél. 027/36 22 73 36-22090</p>	<p>A vendre</p> <p><b>Fiat 127</b></p> <p>Très bon état 56 000 km</p> <p>Fr. 2500.-</p> <p>Tél. 026/8 15 81 entre 12 et 13 heures 36-22127</p>



**Savoir fumer. Bastos. Fr. 1.60**

**Boucherie-charcuterie Couturier, Chamoson**

**Ouverture: jeudi 1er mars 1979**

M. et Mme Gérald Couturier-Métraiiller vous informent qu'ils ont repris l'exploitation de la boucherie Herkenn à Chamoson, et se recommandent vivement auprès de leur future clientèle.

**Tél. 027/86 45 86**

---

**Offre du jour:**

Rôti de porc	Fr. 13.- le kg
Côtelettes de porc	Fr. 14.- le kg
Choix de jambon cuit	Fr. 15.- le kg

Profitez de nos viandes maison pour vos fondues chinoises, Bacchus, bourguignonnes, et pour vos charbonnades!

36-22128

A vendre

**1 tau-rillon**

de 10 jours.

Tél. 027/22 70 87  
\*36-300445

A vendre

**accordéon à piano**

neuf

Fr. 500.-

Tél. 027/22 94 65  
heures des repas 36-22122

A donner contre bons soins

**chiots**

de 2 mois.

Mère bouvier bernois, père berger allemand

Tél. 027/55 19 34  
heures des repas 36-22126

**PUBLICITAS** art et technique de l'annonce bien pensée

**Désirant créer avec vous une boutique moderne**

spécialisée en:

- laines à tricoter
- ouvrages
- tapis à nouer, etc.

**Important fabricant**

cherche

**particuliers** - aimant le commerce  
- le tricot  
- disposant d'un petit capital

**commerçants** - désirant transformer leur arcade  
- possédant ou ayant en vue local bien placé

Devenez le partenaire d'une firme dynamique.

Ecrivez sous chiffre H 900424-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

**Prêts personnels pour tous et pour tous motifs**

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

**X** Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

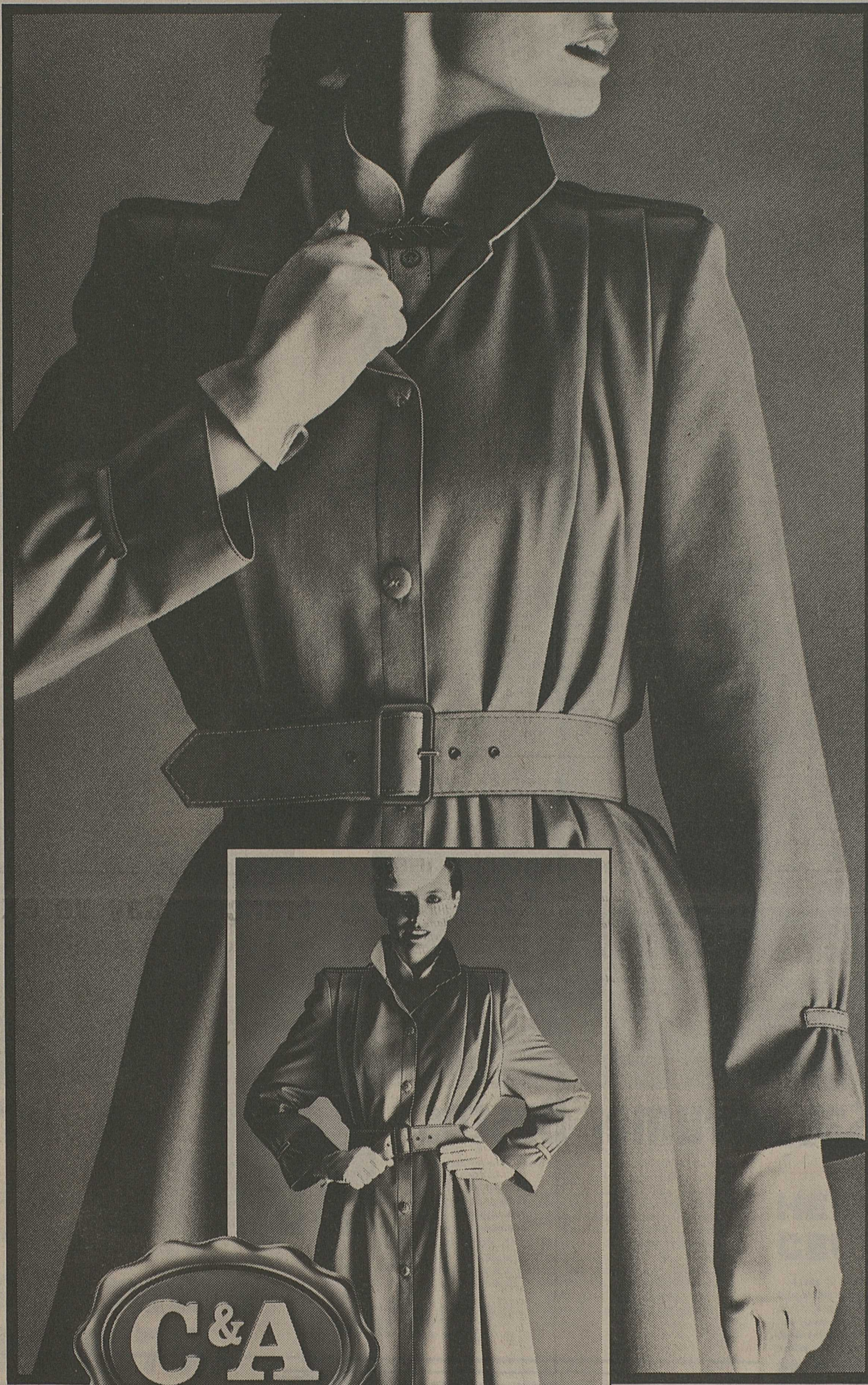
**Banque Procrédit**  
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5  
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. ....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP ..... Lieu .....



**Actuel chez C&A:  
la mode de demain.**

Imperméable mode en popeline, coupe droite, épaules marquées, plis devant et derrière, large ceinture. Doublé, en coton/polyester. Coloris rouge ou topaze. Tailles 34-40.

**150.-**

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027 / 22 93 33

**OFFRES ET  
DEMANDES D'EMPLOIS**

Nous engageons pour notre

**boutique de Sion  
jeune vendeuse  
à la demi-journée**

(tous les après-midi)  
Préférence sera donnée à demoiselle ou dame dynamique et aimant la mode.



Av. du Midi 10, Sion  
Tél. 027 / 22 70 40 36-4660

Restaurant de l'Hôtel-de-Ville à Martigny cherche

**une jeune fille**

pour s'occuper d'un enfant de 3 ans et aider au ménage.

Entrée: date à convenir.

Tél. 026 / 2 21 04 36-1220

Café-restaurant des Châteaux à Sion cherche

**sommelière remplaçante**

pour le samedi.

Horaire: 11 - 20 heures.

Tél. 027 / 22 13 73 36-1306

On cherche

**pâtissier-boulangier**

Tél. 027 / 36 36 30 36-22088

Jean Sacco & C\*, route de Chalais Ferblanterie - appareillage cherche

**apprenti ferblantier  
apprenti appareilleur**

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser aux heures de bureau au 027 / 55 11 32 ou 55 38 39. 36-5855

Sion, chambres à louer, conviendraient à demoiselles seules cherchant un contact familial. Cherchons

**employées de maison**

à plein temps.

Tél. 027 / 22 24 51

Cours d'allemand au mois d'août. 36-2465

La Maison Métalléger S.A. à Sierre engagerait immédiatement

**quelques serruriers  
de construction**

**un mécanicien**  
(mécanique générale)

Les intéressés sont priés de composer le 027 / 55 02 25, interne 25. 36-4900

Maison ameublement et décoration cherche, pour son atelier de couture à Sion

**courtepointière diplômée**

Travail indépendant avec responsabilités, d'un atelier comprenant apprenties courtépointières et couturières. Entrée en fonctions tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-900956 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons pour Sion

**vendeuse qualifiée**

ou personne ayant des connaissances de la vente, à laquelle nous aimerions confier la gérance de notre magasin de Tourbillon. Entrée date à convenir.

Veuillez faire votre offre en retournant le talon ci-dessous, dûment rempli, à l'administration La Source, rue des Vergers 14, 1950 Sion

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Localité .....

Tél. ....

Date de naissance .....

Libre dès le .....

**Pour toutes vos annonces 21 21 11**

Urgent! Nous cherchons pour mission longues durées à Lausanne et à Genève

**maçons qualifiés**

Prière de s'adresser à Lausanne, 021 / 20 43 01 Genève, 022 / 21 71 77



**ADIA** interim

**Carrosserie cherche  
ouvrier qualifié**  
région Sion ou environs.

Ecrire sous chiffre P 36-22107 à Publicitas, 1951 Sion.



On cherche  
**monteurs en chauffage  
et sanitaire**

Consciencieux et sachant prendre des responsabilités. Bon salaire. Entrée à convenir.

Ernest Bruchez, 1926 Fully  
Tél. 026 / 5 36 59 89-44003

**Entreprise genevoise de pré-fabrication,  
cherche**

**un chef d'équipe**

capable de diriger la fabrication d'éléments lourds pour la construction et le génie civil. Nous demandons 10 années d'expérience dans la branche. Salaire en rapport avec la qualification. Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Ecrire avec curriculum vitae sous ch. H 900443.18 Publicitas, 1211 Genève 3



**AU PANATHLON-CLUB DU VALAIS**

**Affaires du passé et du présent avant l'attribution du mérite sportif à M. Emile Ramseyer**

SION. - L'assemblée générale du Panathlon-Club s'est déroulée sous la présidence de M. Roger Blanc, qui a brossé, dans son rapport, un tableau des activités pendant l'année 1978 et que l'on peut résumer ainsi :

- 13 février : élection du nouveau comité ;
- 13 mars : conférence de M. Jean Wicky, président de la Fédération suisse de bob et médaille d'or aux Jeux olympiques, et de M. Jean-Pierre Gottschall, président de la Fédération suisse de luge ;
- 22 avril : réception et conférence de Maurice Bellonte, pilote français, qui réalisa avec Costes le premier raid aérien Paris - New York avec le « Point d'interrogation » ;
- 11 mai : conférence de Raymond Angelor, guide, retraçant, avec un film, la traversée à skis de Ljubliana à Nice ;
- 12 juin : visite des installations du Ball Trap Club, à Sion ;
- 15 juillet : rencontre avec le Panathlon-Club de Lugano, à Bedretto ;
- 22 septembre : journée d'amitié, à Sion, avec le Panathlon-Club d'Aoste ;
- 20 octobre : réception et conférence de M<sup>me</sup> Ida Castiglioni, à Sion. Rappelons qu'elle est l'une des rares femmes à avoir participé, en solitaire, à la Transat, de Plymouth à New York ;
- Novembre : visite de la maison de travail et d'arrêt de Pramont (Crêtelongue) ;
- Décembre et janvier : séances administratives.

M. Roger Blanc a évoqué les travaux effectués au niveau du dixième district, que préside M. W. Siegenthaler, notamment au sujet de l'avenir des olympiades, de la violence dans le sport, de la sauvegarde de l'esprit sportif.

Sur le plan international, les clubs se sont réunis à Naples, où les délégués ont voté, à l'unanimité, une résolution pour affirmer l'importance fondamentale de l'idéal olympique comme composante de la civilisation de l'homme.

Le club de Sion a apporté une contribution financière qui a permis à deux étudiantes de se rendre au cours du Centre alpin d'Arolla.

**Médailles**

La médaille de l'exploit sportif n'a pas été décernée pour 1978, faute de champion valaisan dans ce domaine.

En revanche, la médaille du mérite sportif a été attribuée à M. Emile Ramseyer, de Collombey.



M. Emile Ramseyer

**Le mérite sportif à un animateur du tir**

Cette médaille est accordée à une personne qui, sans être à l'avant-scène du sport, se dévoue pour le promouvoir et l'entretenir dans une discipline déterminée.

C'est ainsi que le choix s'est porté sur M. Emile Ramseyer, homme d'une grande modestie, dont les mérites ont été relevés ainsi : « Né en 1914, il débute sa carrière de tireur en prenant part, à l'âge de 16 ans, au cours de jeunes tireurs.

Membre du comité de la Société de tir de Collombey depuis 1971. Il est président en charge de l'Association des sociétés de tir du Bas-Valais et animateur du grand tir annuel « Challenge Cardis ». Tous ses moments de loisirs sont consacrés à l'ancien stand de Collombey d'abord, puis au nouveau stand de Châble-Croix, à la mise en ordre, à la préparation des cibles et aux travaux d'entretien. Il crée la section du pistolet et construit un stand à 50 m. Comme président du stand régional depuis 1974, il mène à bien la construction du nouveau stand de Châble-Croix. Contre vents et marées, malgré les oppositions, même de certains services de l'Etat, avec une obstination et une volonté inébranlable, l'œuvre s'est réalisée et fait honneur au Valais, car les installations sont impeccables : 20 cibles à 300 m, 10 cibles à 50 m, combinées pistolet et petit calibre et 5 cibles duel à 25 m, avec aménagement de la place de parc. Le dévouement de ce tireur est sans limite et mérite d'être honoré.

C'est fait. M. Ramseyer recevra sa médaille à Sion, lors d'une cérémonie officielle.



Le Panathlon-Club de Sion se retrouvera le 23 mars avec le Panathlon-Club de Lausanne, en terre vaudoise et à Monthey.

Le congrès international aura lieu à Florence, les 25, 26 et 27 mai. Ajoutons encore que les comptes présentés par M. Henri Schmid ont été acceptés et approuvés et que la cotisation ne subira pas de changement.

f.-g. g.

**Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers**

**Campagne de charme pour le tourisme sierrois**



La délégation sierroise reçue à l'hôtel de ville de Liège. De gauche à droite: MM. Jules Cuypers, administrateur de l'Association des commerçants du passage Lemonnier, Simon Derivaz, Sierre, Studer, Crans, André Devos, Edmond Thédoz, FSDA, Zenhausern, Loèche-les-Bains, Roland Pecorini, hôtelier, Verconsin, Grey, hôtelier à Crans-Montana, M<sup>me</sup> Siegrist, des vins Imesch à Sierre, MM. Jean-Claude Seewer, directeur de l'OT Sierre, Jean de Magnée, Liège, Nicolas Salamin, Grimentz/FSDA.

SIERRE. - Le district de Sierre se déplacera en masse du 23 mars au 7 avril à Liège pour animer la plus importante rue piétonne de la ville qui s'appelle « le passage Lemonnier », ainsi que le Pont d'Île et Lullay.

Plusieurs groupes folkloriques de la vallée d'Anniviers, de Sierre et de la Noble Contrée s'y rendront. Les fromages à raclette et le fendant sont prêts à passer les frontières, de même que les milliers de prospectus actuellement en

cours d'édition. Dans le district, les états-majors sont en fièvre, car cette percée touristique vers le nord est le coup le plus fumant que tentent de réaliser les responsables du tourisme régional.

Une délégation s'est rendue récemment reconnaître les lieux. L'impression a été positive.

**Quand la rue est un royaume**

La ville de Liège est sillonnée, en partie de longues rues rectilignes que le XIX<sup>e</sup> siècle a percées dans le but de favoriser la circulation. Envahies par le négoce, ces artères sont vivantes et aérées mais banales. Par contre, d'autres rues non moins commerçantes ont conservé la forme et l'étroitesse qu'elles ont

héritées du passé. Depuis dix ans, la municipalité de Liège a eu l'heureuse idée de les convertir en voies pour piétons. Ainsi transformées, elles invitent les marchands, les flâneurs à retrouver les lieux de promenades et d'emplètes qu'affectionnaient leurs ancêtres.

**Solidarité valaisanne**

Pour réussir cette opération, plusieurs stations de Sierre et de Loèche se consultèrent en vue de présenter un visage commun à Liège. C'est ainsi que Crans-Montana, Loèche-les-Bains, Sierre, Salquenen, Zinal, Grimentz, Ayer, Saint-Jean, Saint-Luc, Vissoie, Chandolin et Verconsin iront planter leur pavillon dans les rues de Liège dès les premiers jours de printemps.

**Décès, à 101 ans, de M<sup>me</sup> Marie-Catherine Pralong-Vuissoz**



M<sup>me</sup> veuve Marie-Catherine Pralong, lors de la remise du fauteuil à l'occasion de ses 100 ans.

SION. - Le lundi 26 février écoulé, aux environs de 21 heures, s'est endormie, dans la paix du Seigneur, au bel âge de 101 ans, M<sup>me</sup> Vve Marie-Catherine Pralong née Vuissoz. Elle était née à Saint-Martin où elle a vécu. Mais depuis une dizaine d'années, elle vivait chez son fils M. Jean-Baptiste Pralong qui habite Sion.

Au mois de novembre 1978, elle avait eu la joie de recevoir, de la part du Gouvernement valaisan, le traditionnel fauteuil qui est remis aux centenaires. Selon les renseignements qui nous ont été fournis, M<sup>me</sup> Pralong a été la première centenaire de la commune de Saint-Martin.

Elle avait uni sa destinée à celle de M. Jean-Baptiste Pralong ouvrier de chantier et qui possédait également un petit train de campagne. De leur union sont nés quatre enfants: trois garçons et une fille qui est décédée.

En 1963, M<sup>me</sup> Pralong a eu la pénible douleur de perdre son époux. A côté des travaux de la campagne, elle faisait également des travaux de couture. Pendant quelques années, elle a confectionné, à domicile, des pièces d'habillement militaire pour le compte de l'Arsenal cantonal de Sion.

Sa vie a été consacrée au travail et à la prière. Elle était serviable, aimable, estimée et appréciée. Elle laisse le souvenir d'une brave maman de nos villages de montagne.

A ses trois enfants, à ses petits-enfants, à sa parenté, nous présentons nos plus sincères condoléances.

-gé-

**Wiler : incendie dans un appartement**

Lundi, vers 16 heures, un incendie s'est déclaré dans une chambre de l'appartement propriété de M. Moritz Tannast, né en 1901, domicilié à Wiler, pour une cause encore indéterminée. Les dégâts sont estimés à 20 000 francs environ. Les pompiers de Wiler se sont rendus sur place pour mettre fin au sinistre.

**Marie-Claire Genoud-Christen**

M<sup>me</sup> Marie-Claire Genoud-Christen, présida jusqu'à ces derniers jours aux destinées de la société des gym-dames de Chippis. Chalaisarde d'origine, Sierroise de cœur, elle est la mère de trois filles et d'un garçon. Elle n'a toutefois pas abandonné pour autant son hobby préféré qu'est la gymnastique, occupant après celui de présidente

le poste de trésorière au sein du comité. « Il est difficile de maintenir une société dans un équilibre harmonieux », explique M<sup>me</sup> Genoud. Les jeunes filles, devenant adultes, désertent la société. Y a-t-il une raison? Où sont donc ces dames? M<sup>me</sup> Genoud s'explique:

« Le handicap, pour une société de gym-dames qui bénéficie des subsides de la commune, est que les membres doivent participer à une démonstration publique à l'occasion d'une soirée annuelle. Or pour de nombreuses dames, ces exhibitions publiques ne sont pas de nature à les intéresser. On les comprend! Passé un certain stade de la vie, la femme souhaite pratiquer la gymnastique pour se maintenir en forme et non pas pour des démonstrations publiques. C'est principalement cet aspect qui retient chez elles de nombreuses dames.

» Pour susciter plus d'intérêt à la gymnastique, nous allons introduire, à titre d'expérience, dans la société l'Etoile de Chippis, des cours de gym-jazz dans un programme qui comprendra également la rythmique, l'athlétisme et du jazz moderne. »

Gageons que cette formule encouragera de nombreuses dames de Sierre et Chippis. Bon vent donc à M<sup>me</sup> Marie-Claire Genoud pour la nouvelle orientation qu'elle entend donner à l'Etoile de Chippis.



**L'appel de la terre fribourgeoise**

SIERRE. - L'amicale des Fribourgeois résidant à Sierre tenait dernièrement son assemblée générale. Elle était présidée par M. Robert Delacombaz. Dans son rapport le président fit succinctement le tour des activités annuelles qui se concrétisent particulièrement par la célébration de la « Bénichon », du Noël des enfants et de la sortie d'été.

Pour compléter le comité, M. Bovet a été élu à titre de membre

au sein de l'équipe dirigeante.

A l'occasion du centenaire de la naissance de l'abbé Bovet, ce grand chantre fribourgeois, le comité a décidé d'honorer la mémoire du célèbre abbé en se rendant sur les lieux où il vécut. Aussi c'est un véritable pèlerinage en terre fribourgeoise qui sera organisé par l'amicale de Sierre.

Côté sport, l'amicale a décidé de participer au tournoi de pétanque qui se déroulera cet été à Martigny.



Le comité de l'amicale des fribourgeois.

**François Gay va exposer au château de Villa**

L'artiste valaisan bien connu, François Gay, sera l'hôte du château de Villa, à Sierre, du 4 mars au dimanche 1<sup>er</sup> avril prochain. Le vernissage de cette exposition a été fixé à samedi, de 16 à 19 heures. Les salles de présentation seront, dès lors, ouvertes de 15 à 19 heures, tous les jours, sauf le lundi.

François Gay, après des études à l'Ecole des beaux-arts de Lausanne, de 1959 à 1963, connaît une carrière remarquable. Il remporta ainsi le 1<sup>er</sup> prix de la Biennale des Alpes, à Sierre, en 1970, et le prix « de peinture 1974 », au musée Jenisch, à Vevey, notamment.

Originale, pleine de poésie et de délicatesse, la peinture de François Gay mérite la plus large attention. Nous aurons donc l'occasion de revenir sur ce vernissage dans une prochaine édition.



Une des toiles de l'œuvre du peintre François Gay.

**A la Société de développement de Sierre-Salquenen**

La Société de développement de Sierre et Salquenen (SDSS) prie ses membres ainsi que la population de prendre note de la séparation des bureaux de Sierre-Voyages et de l'Office du tourisme.

L'Agence Sierre-Voyages, agréée IATA - propriété de la SDSS - reste domiciliée à la rue du Bourg 19 (à côté de l'hôtel Central) et garde le numéro de téléphone 550170. M<sup>me</sup> Isabelle Rime, chef d'agence, est assistée de M<sup>me</sup>

Doris d'Andrés et M<sup>lle</sup> Fabienne Salamin.

L'office du tourisme a emménagé dans les nouveaux locaux avenue Max-Huber 2, angle rue du Bourg (bâtiment de la Banque Suisse de Crédit et de Dépôts, entrée côté photo Frido). Le numéro de téléphone est le 558535. M. Jean-Claude Seewer, directeur, est assisté de M<sup>lle</sup> Colette Farquet, secrétaire.

Pour le comité de la SDSS Simon Derivaz, président

**Gala Nancy Holloway au Gypsy-Club**

CRANS. - Gala Nancy Holloway au Gypsy-Club. Le Gypsy-Club vous connaissez? Non! Dommage. Sis sous la rôtisserie de la Reine à Crans, il est davantage une discothèque moderne qu'un club. Son animateur Johannes se plaît à vous offrir des spectacles de qualité.

Mercredi 28, jeudi 1<sup>er</sup> et vendredi 2 ce sera au tour de la grande vedette américaine Nancy Holloway de vous communiquer sa légendaire « fougue ». Découvrir le Gypsy-Club, applaudir Nancy Holloway, deux bonnes occasions de faire un saut sur le Haut-Plateau.

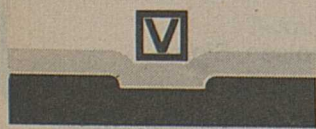
**Conseil BPS 2**

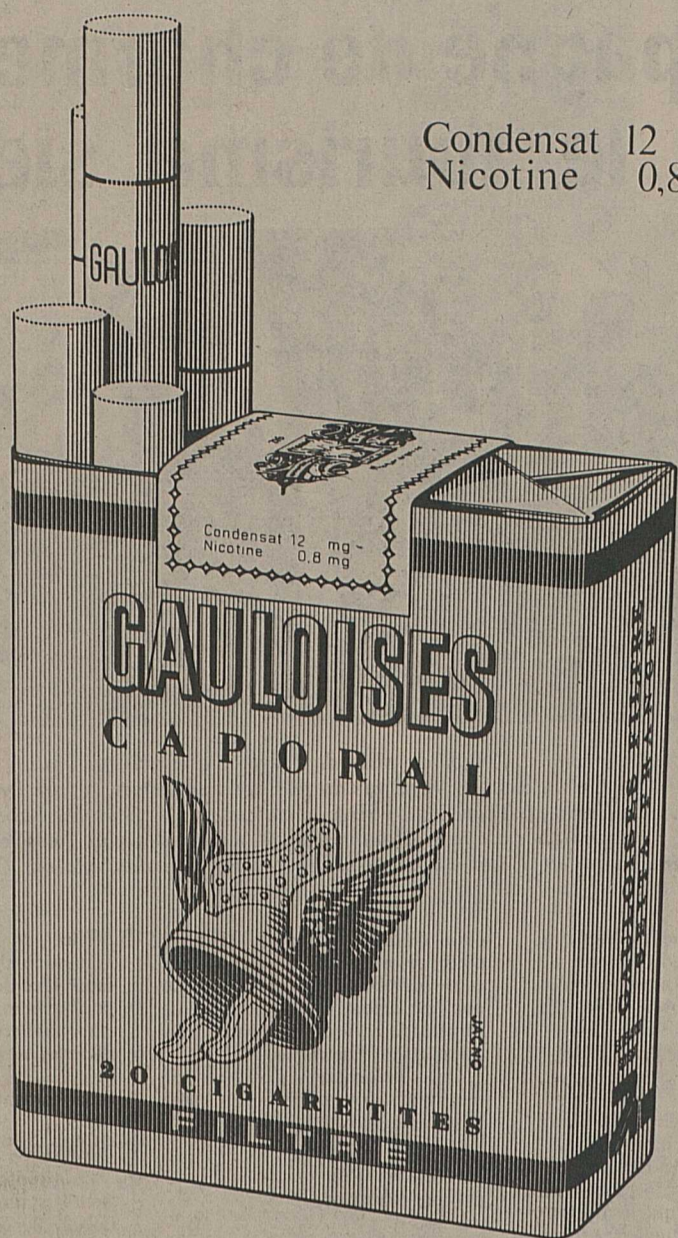
Laissez les autres faire la queue, et restez tranquillement chez vous!



Vous avez un compte privé à la BPS: nous nous chargeons de tous vos versements mensuels.

BANQUE POPULAIRE SUISSE un choix qui s'impose





Condensat 12 mg  
Nicotine 0,8 mg

La cigarette.

# Coop pour la qualité. Coop pour le prix.

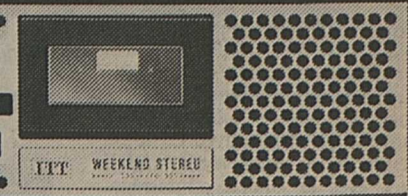
Photo/Music 79/9

Radio-enregistreur stéréo ITT 109

3 longueurs d'ondes OM/OL/OUC, 3,5 watts, régulateur de tonalité et de balance, 2 microphones à condensateur incorporés. Unité à cassettes avec indicateur LED pour enregistrement automatique. Sélecteur pour Commutateur CrO2 bandes au chrome ou ordinaires. Arrêt automatique et compteur. Alimentation sur piles et secteur. 12 mois de garantie seulement



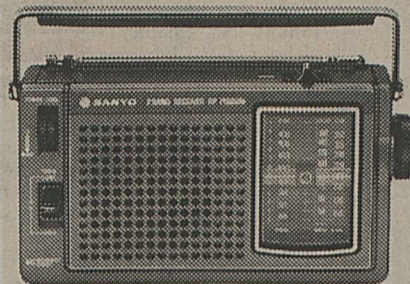
320.-



Cassettes Erasound au dioxyde de chrome 790  
Duopack 2x C 90 CrO2 seulement

Magnétophone à cassettes Sanyo M 2511 E

Contrôle d'enregistrement automatique, touche de pause, microphone incorporé. Alimentation piles et secteur. Avec étui. 12 mois de garantie. seulement



Radio transistor  
Sanyo RP 7160 UM

3 longueurs d'ondes OM/OL/OUC, indicateur LED pour réglage fin, réglage de la tonalité. Alimentation piles et secteur. 12 mois de garantie

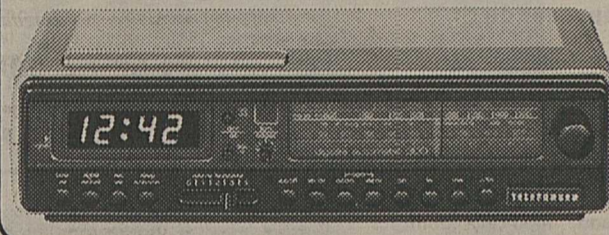


99.-

Radio-réveil Telefunken Digitale 300

3 longueurs d'ondes OM/OL/OUC, 2 watts. Indicateur LED rouge pour 24 heures, réglage automatique de l'intensité lumineuse et système automatique d'assoupissement. Grâce à une pile de réserve, le réveil automatique fonctionne aussi en cas de panne de courant. 12 mois de garantie

179.-



seulement

photo/music 79/9

NOU Sion: Coop City.

Coop

## Ford Granada

Un comportement routier d'élite

seulement **Fr. 16 680.-**

Votre concessionnaire officiel

**Kaspar SA**  
SION-MARTIGNY-COLLOMBEY

Dans notre magasin de vêtements au centre commercial de Monthey nous cherchons une jeune

### vendeuse

qualifiée pour notre rayon pour dames.

Si vous aimez collaborer dans une équipe ayant du succès, tout en appréciant les conditions d'engagement modernes d'une entreprise réputée, veuillez nous téléphoner.

M. Stoop, notre gérant, attend votre appel

**Vêtements Frey**  
Centre commercial  
1870 Monthey  
Tél. 025/4 48 11

Rue des Casernes 59, 1950 Sion cherche, pour tout de suite, temporairement pour environ quatre semaines

### personnel féminin

pour travaux de montage ainsi que pour légers travaux sur machines automatiques.

Les intéressées sont invitées à téléphoner pour fixer un rendez-vous au 027/22 56 26. 36-2661

**Mécanicien**

connaissances diesel et machines de chantier **cherche emploi** dans entreprise.

Faire offres sous chiffre P 36-300446 à Publicitas, 1951 Sion.

**FURKA OBERALP TOURS** Bahnhofstrasse 7 - 3900 BRIG

### Israël - Terre sainte

11-19 avril 1979 - Voyages de Pâques à partir de Zurich et Genève

**Sous la direction du chanoine Albert Carlen, Sion**

**8e édition**

Vivez avec nous la liturgie de la semaine sainte et des jours de Pâques directement au lieu saint

**Prix exceptionnellement avantageux!**  
Fr. 1790.- tout compris pour vol en Jet, voyage circulaire avec car moderne à partir de Tel Aviv à Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Mont Tabor, Jericho, lac de Genezareth, Akko, Caesarea, etc. Meilleur logement et nourriture, toutes les chambres avec bain ou douche-WC, toutes les entrées.  
Compagnon de voyage parlant français

Inscriptions immédiates jusqu'au 15 mars au plus tard. Un tél. suffit: 028/23 23 23 (3 x 23)

Notre agence s'agrandit. Elle cherche du renfort dans le secteur de la vente en Valais et engage deux à trois

## collaborateurs du service extérieur

Nous vous offrons la possibilité de conseiller les clients dans le cadre des assurances vie et des assurances choses. Cette occupation est intéressante pour des collaborateurs dynamiques, consciencieux et sérieux.

Nous donnons la préférence aux collaborateurs ayant des connaissances de la branche. Nous sommes cependant en mesure de leur apporter une formation approfondie. Nous offrons des conditions de travail socialement avancées dans le cadre d'une petite équipe et un salaire correspondant aux capacités.

Prenez contact avec nous afin que nous puissions prendre rendez-vous pour un entretien sans engagement.

-----  
J'aimerais que vous preniez contact avec moi, afin que nous puissions nous entretenir sans engagement.

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: ..... Tél. No .....

A envoyer sous chiffre P 36-22086 à Publicitas, 1951 Sion.

**La municipalité de Sion  
met en soumission**

### un poste d'infirmière en soins généraux ou en santé publique

pour le service médico-social communal.

**Activités:**

- consultation de nourrissons
- dispensaire
- soins à domicile

**Conditions:**

- diplôme en soins généraux ou en santé publique
- expérience du genre de travail souhaitée

**Traitement:**

- selon échelle des salaires de la municipalité

**Entrée en fonctions:** - à convenir

Les offres de service manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats doivent être adressées au secrétariat municipal, hôtel de ville, Grand-Pont, Sion jusqu'au 20 mars 1979.

Sion, le 26 février 1979. L'Administration

**NF** **votre journal**

**la baïta**

Sion Martigny  
Boutiques mode

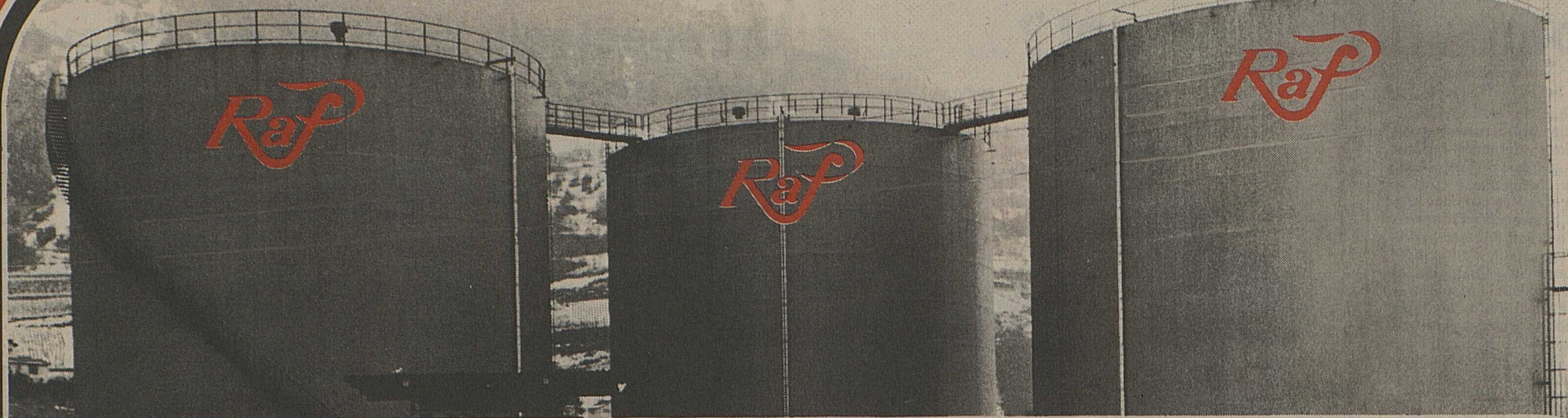
**Tricosa - Caroline Rhomer**  
et...

## Défilé de mode

**Lundi 5 mars à 20 h. 30**  
Salle Capitole, Sion

Réservation désirée:  
tél. 027/23 23 83  
ou Baïta, bâtiment Croisée, Sion

36-3820



Sécurité d'approvisionnement  
Rapidité de livraison

Consultez-nous pour connaître  
nos meilleures conditions

# Combustia

Micheloud & Udrisard  
SION - Tél. 027/22 12 47

Votre partenaire  
en matière de mode

## FEMINA

MODES

- A la Place du Midi à Sion
- Au Centre Placette à Sierre

### AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Chippis, immeuble ancienne Coop

**étage complet**  
comprenant 2 appartements  
possibilité de transformation en un 5 pièces

**Fr. 70 000.-**

Pour tous renseignements s'adresser à:  
Agence Marcel Zufferey, Sierre  
Tél. 027/55 69 61

36-242

Martigny, Maladière 8

**2-pièces**  
hall, cuisine, bains-WC, Fr. 280.- plus charges. Confort moderne, à proximité des magasins, transports et CFF. Pour visiter: 026/2 26 64

Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A.  
Maupas 2, Lausanne  
Tél. 021/20 56 01

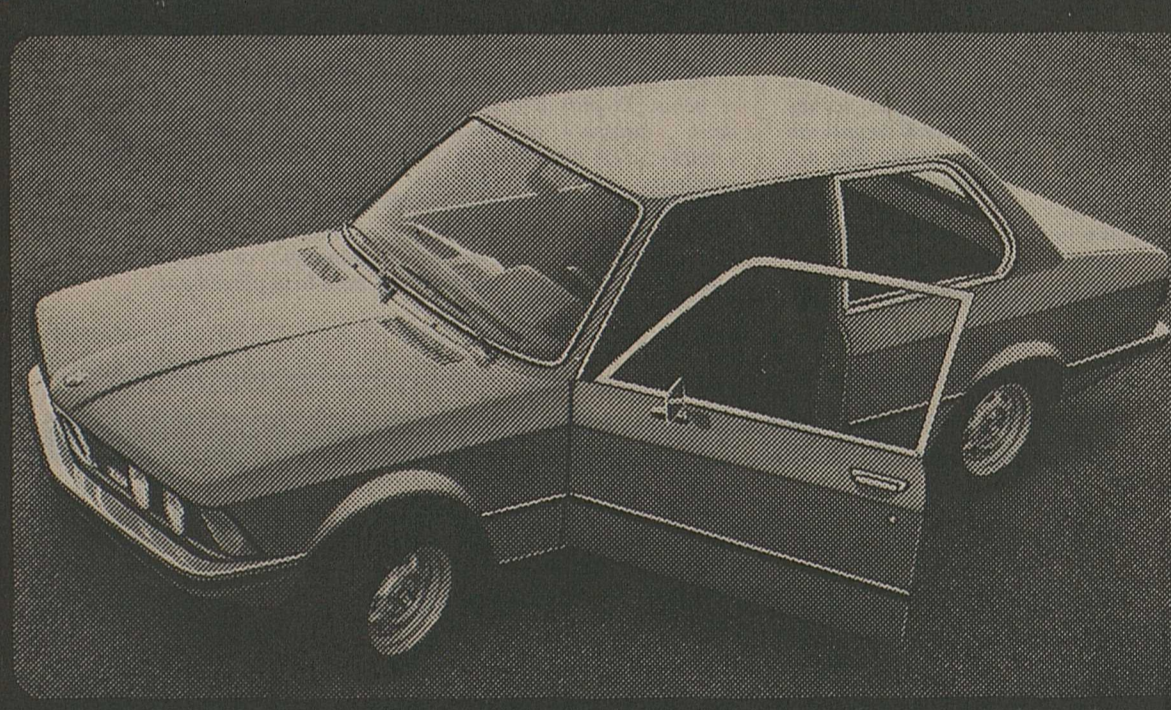
BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE BOUTIQUE

## Karting

**Venez admirer la nouvelle**  
collection printemps-été 1979 de Karting

ses merveilleux coloris pastel vous enchanteront

Place du Midi 46, bât. Les Rochers, Sion - Tél. 23 36 26



Une fois de plus,  
nous devançons l'avenir:  
grâce à la BMW 320



BMW - plaisir de conduire

**Garage Edelweiss**  
S. Weiss, tél. 027/36 12 42  
**1964 Conthey**  
Rte Cantonal

C'est en effet une parcelle d'avenir que représente la nouvelle BMW 320; elle fait de nouveau accomplir un progrès essentiel à une formule chère à BMW: combiner les performances et la qualité des voitures d'élite avec les dimensions des compactes. La marche inhabituellement discrète et la puissance souveraine des moteurs BMW à 6 cylindres se retrouvent donc désormais dans la catégorie des 2 litres. La douceur de ces propulseurs, jointe à l'absence de vibrations, donne naissance à une nouvelle expérience de la conduite automobile. BMW 320: 90 kW/122 ch DIN, fr. 17 980.- Garantie: 1 an, kilométrage illimité; 6 ans sur la protection antirouille Tectyl.

BMW (SUISSE) SA, 8157 Dielsdorf

Peut-on dire d'une machine à écrire qu'elle est chère quand elle permet  
**DE FAIRE DES ÉCONOMIES?**

Ce que coûte l'IBM 82 C, la machine à écrire avec la touche de correction, nous pouvons vous le dire tout de suite: Fr. 2502.-. Pour savoir quelles

économies elle vous permet de réaliser, le mieux serait que vous demandiez une démonstration.

A l'attention d'IBM.

Téléphonnez-moi pour convenir d'un rendez-vous en vue d'une démonstration de la machine à tête imprimante IBM 82 C.

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur l'IBM 82 C.  
 Ce qui m'intéresse avant tout, c'est la touche de correction de la machine à tête imprimante IBM 96 C, dotée du clavier suisse normalisé.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ A 80

Entreprise: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Découper et envoyer à: IBM Suisse, succursale de Lausanne, 7, av. du Théâtre, 1002 Lausanne.



## Animer les stations d'hiver: pourquoi? comment?

Tout au long de cet hiver, les stations de neige programment mille manifestations. Certaines ont un caractère purement corporatif comme les championnats suisses des PTT à Zinal et la coupe Catherine des boulangers à Grimentz. D'autres n'ont pour but que la distraction, l'animation, tels la descente au flambeau à Chandolin, le critérium d'aile delta à Montana et Interneige à Zinal. Enfin, il y a les manifestations purement sportives et qui concernent tout le monde des sportifs comme la coupe du monde de ski à Crans-Montana, le championnat scolaire de Verconsin, le trophée de la Bella-Tola à Saint-Luc ou les championnats OJ de Zinal. Ces manifestations coûtent-elles cher aux stations? Celles-ci en tirent-elles des bénéfices? Pourquoi sont-elles une nécessité. Toutes ces questions, nous les avons posées aux directeurs et présidents des offices du tourisme et des sociétés de développement des stations d'Anniviers.

**M. Georges Salamin**  
directeur de  
l'OT de Saint-Luc



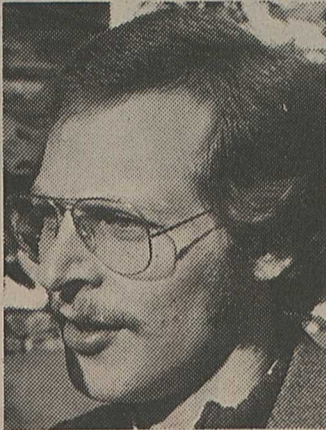
«Les manifestations populaires, artistiques ou culturelles nous coûtent sans nous laisser jamais d'argent. Nous faisons payer un montant symbolique pour les concerts dans le seul but de faire une sélection parmi les auditeurs. Ainsi, seules, les personnes intéressées s'y rendent. La Société de développement a un budget pour l'animation et les réceptions. Mais nous pouvons compter sur la générosité des administrations communales et bourgeoises avec qui nous entretenons d'excellentes relations. Ici il n'y a jamais de problèmes de ce côté-là. Pour une station, l'animation et les réceptions sont nécessaires.»

**Nicolas Salamin**  
directeur  
de l'Office du  
tourisme  
de Grimentz



«Pour nous à Grimentz, nous ne pouvons pas dire que l'organisation de manifestations nous coûte beaucoup. Il faut dire que tout dépend de l'ampleur du concours de ski que vous organisez. Les manifestations corporatives, telles que le ski-club des journalistes ou la coupe des boulangers par exemple, si elles ne dépassent pas 50 personnes, n'engendrent pas de problèmes financiers. Certes, nous ne notons pas les heures de secrétariat, ni celles que nous passons à accompagner nos hôtes. Chacun fait un petit geste, la commune, la bourgeoisie pour les vins d'honneur, les remontées mécaniques pour les installations, l'Ecole suisse de ski pour leur disponibilité. Ces petits efforts conjugués représentent, une force qui s'oriente vers un même but: susciter chez l'hôte l'envie de revenir ultérieurement, pour un week-end ou pour des vacances prolongées. Nous jouons une carte touristique. Il faut bien mener le jeu, et en tirer le meilleur parti.»

**M. Christian Pozzi**  
directeur  
de l'Office  
du tourisme  
de Chandolin



«Nous organisons bien volontiers des concours corporatifs et des manifestations destinés à amuser les hôtes. On ne peut s'offrir de l'argent sous quelque forme que ce soit sans rien donner en contrepartie. A Chandolin nous avons la chance de pouvoir compter sur une très active collaboration des hôteliers, des commerçants, de l'Ecole suisse de ski, des remontées mécaniques et surtout de nos autorités. C'est peut-être le fait d'être une minorité pouvant compter que sur elle-même, qui provoque cette solidarité. Il faut dire qu'entre montagnards les hommes sentent fort bien les problèmes. L'essentiel, voyez-vous c'est pour nous de bien accueillir nos hôtes qui ne sont pas des numéros. Nous respectons les traditions tout en y introduisant ça et là des nouveautés. Certaines manifestations sont gratuites. Nous offrons du vin chaud à tous les vacanciers, aux rois du pain à chacun, et cela gracieusement. En revanche, pour certains concours de ski, ou concerts à l'église, nous demandons un montant dérisoire qui sert uniquement à participer aux frais. Les vacanciers le comprennent d'ailleurs très bien. Jamais nous ne faisons des bénéfices sur nos manifestations qui se veulent détendues et distrayantes.»

**M. Edmond Théodoloz**  
directeur de  
l'Office du  
tourisme  
de Verconsin



«Evidemment, nous ne pouvons dire que l'organisation de certaines manifestations nous laisse quelque argent. Cela coûte, surtout s'il faut assortir un concours de ski d'une planche de prix: par exemple notre championnat des hôtes ou notre concours scolaire.»

«Pour ma part, je vois dans l'organisation de ces manifestations - sportives ou culturelles - un juste retour de l'argent que nous encaissons par le biais des taxes de séjour. L'animation est indispensable dans la station. Ce qu'il faut éviter, c'est la dispersion des forces. Les manifestations sportives par exemple, si elles sont organisées pour les hôtes, doivent revêtir une image de marque, un sérieux nécessaire. Des manifestations à la petite semaine ne sont guère prises en considération par nos hôtes qui sentent très bien si l'on se joue d'eux. Il serait souhaitable, pour notre part, que l'autorité communale marque de sa présence ces manifestations pour un meilleur contact avec les hôtes... Le tourisme n'est-il pas l'affaire de tout le monde, de toute une commune?»

**Armand Genoud**  
président de la SD  
de Zinal



«Non, ces manifestations ne nous laissent pas d'argent. Au contraire, l'organisation de celles-ci nous occasionne des déficits, mais c'est de l'argent bien placé. Songez à ce que cela représente en publicité. C'est seulement dans plusieurs années que, ce que nous semons, donnera des fruits. Et puis il y a un autre aspect: celui de l'animation. Une station en pleine ébullition, c'est pas joli ça! Il y a de la vie, de l'entrain, du dynamisme. On est encore jeune ici...»

**Aux habitants  
de Montana-  
Village**

Le Centre médico-social du Haut-Plateau (bâtiment le Cécil, 2<sup>e</sup> étage) est également à disposition des habitants de Montana-Village, tous les mardis de 15 à 15 h. 30 et non pas tous les 2<sup>e</sup> mardis du mois de 15 à 15 h. 30. C'est la consultation pour nourrissons qui a lieu tous les 2<sup>e</sup> mardis du mois de 14 à 15 heures dans les mêmes locaux.

**Pour la fête  
des malades**

La section de Sierre et environs de la Fraternité chrétienne des malades et handicapés organise, à l'occasion de la Journée des malades, une vente de sachets de Nescafé. Celle-ci aura lieu, dans tout le district, à la sortie des messes du samedi 3 et dimanche 4 mars.

Les responsables de la vente comptent sur votre générosité. Ce mouvement, sans but lucratif, n'a pratiquement pas d'autre ressource que le petit franc que vous lui donnerez à cette occasion pour aider des personnes atteintes dans leur santé. Il ne s'agit pas, pour nous, de leur porter le petit cadeau qui leur ferait pourtant bien plaisir. Non, nous tentons tout simplement de les réunir quatre fois par année pour les sortir de leur isolement et leur permettre de nouer ou de renouer des liens fraternels. Allez-vous leur refuser cette joie???

Permettez-nous d'en douter. Merci d'avance pour votre geste.

Les responsables

Remontées mécaniques  
Jusqu'à 3000 m. - Pas d'attente  
Pistes variées - Ski de fond  
Ecole de ski - Patinoire  
Curling - Piscine - Hôtels  
Pensions - Chalets  
Appartements...  
Skiez sportifs - skiez...  
**GRIMENTZ**  
Alt. 1570 m.

Renseignements:  
Société de développement  
Tél. 027 / 65 14 93

**Grimentz Val d'Anniviers**

**Antoine Gessler**  
Téléphone (027) 55 91 55  
Case postale 258  
Rue du Bourg 2  
3960 Sierre

**AVEC LE « GRENIER DE BORZUAT » À SIERRE**

## Un spectacle éclatant au Terminus dans un véritable feu d'artifice



Sierre à l'heure du sport... et du rire.

**SIERRE.** - Pour son spectacle 1979, l'équipe du « Grenier de Borzuat » a choisi la formule « cabaret à la sauce montmartroise ».

A dire vrai, la troupe aborde plusieurs genres: revues, comédie dell'arte, caf'conc', ballet, music-hall et cabaret, tout à la fois, car il y a un peu de ceci et de cela dans « Bébé... tises » qu'interprètent Christiane Faust, Cilette Faust, Marion Salamin, René-Pierre Antille, Jean-Daniel Crettaz, Frido Dayer et Georges Salamin, dans un tempo endiablé la plupart du temps.

Ça démarre en noir et blanc sur un fond sonore et sous les feux de la rampe. Tout de suite les mots d'esprits fusent, éclatent, donnent à des personnages connus des reliefs modelés par un humour teinté de roseseries, de brocards, de pieds de nez. Ça n'est jamais méchant. C'est le prologue sur lequel viennent se greffer, tout au long de la soirée, des scènes d'une amusante singularité aussi bien par le jeu des acteurs et actrices que par les costumes, les décors, les effets de lumière, les accessoires servant à caractériser davantage les travers de ceux et celles qu'on chine.

Tout est prétexte à la plus

malicieuse des mises en boîte ou à la rôtissoire. Et hop! au suivant... sur le gril.

Dans la salle, le rire éclate et rebondit souvent.

Des chansons facétieuses, des sketches d'une verve blagueuse, des mimiques, des mimauderies, des clins d'œil, des calembours, s'enchaînent, s'entrelacent, cascadedent, crépitent au rythme et au gré des transferts de personnalités revues à l'âge du biberon et des « Bébé... tises ».

On sait très vite qui surgit des mutations élaborées sur scène avec beaucoup de finesse, d'imagination, de subtilité, d'expression gestuelle. Surtout à travers les tirades qui font mouche. Pan! dans le mille.

Les spectateurs (initiés) s'en donnent à cœur joie tant il est vrai que, sur le plateau, en parodiant, on mène une sarabande d'une drôlerie qui atteint, parfois, des sommets.

Tout n'est pas de la meilleure veine. Et puis il y a un ou deux « tunnels » et quelques « noirs »; c'est normal chez des amateurs. Les professionnels n'y échappent point.

Chapeau bas, quand même, aux auteurs, aux interprètes, aux réalisateurs, aux collaborateurs - hommes et femmes - mettant en commun les res-

sources de leur esprit et de leur talent pour nous faire partager un spectacle de pure fantaisie, à la fois alerte, caricatural, piquant, savoureux, acide sans vulgarité, poétique aussi; un spectacle où l'on ne prend personne au sérieux, où actrices et acteurs s'abandonnent à la folle gaité qu'ils déclenchent comme des feux d'artifice.

Un très sympathique hommage est rendu, en page deux du programme, à la mémoire de Pierre Franzetti qui fut l'un des principaux animateurs du « Grenier de Borzuat » tout en étant co-auteur, acteur, metteur en scène de ce groupe au sein duquel chacun déploie énormément d'efficacité, d'intelligence, de bonne humeur. Au « Grenier de Borzuat » on sait cultiver l'humour et le faire épanouir sous le soleil de Sierre; on fait également bonne mesure et bon poids de l'amitié.

Allez au Terminus! Deux supplémentaires de « Bébé... tises » vous attendent vendredi 2 mars et samedi 3 mars à 20 h. 30.

Par le vecteur de la satire humoristique distillée abondamment, ce cabaret-spectacle vaut le déplacement.

F.-Gérard Gessler

**De la Raspille au glacier du Rhône**

## Un Valaisan spécialiste des questions énergétiques récompensé

**BRIGUE.** - Le 21 février de cette année, le doyen de l'université de Fribourg remettait à M. Willi Zimmermann, docteur en droit, le prix Gottlob. Cette récompense couronne chaque année la meilleure thèse de doctorat de la faculté de droit.

L'ouvrage traite en profondeur des aspects juridiques liés à la pénurie d'énergie. Le problème, en effet, reste plus que jamais d'actualité. Pour notre pays dont les ressources sont limitées, la question est même brûlante. La récente votation du 18 février l'a démontré récemment.

Le mérite de M. Zimmermann est de révéler implicitement que sur le plan d'une véritable politique énergétique, les cantons peuvent beaucoup. Ils sont seuls à pouvoir immédiatement adopter des mesures concrètes. Sauf dans certains secteurs très limités, l'initiative n'appartient pas à la Confédération. Pour l'heure, celle-ci ne dispose pas d'un article constitutionnel qui lui permette d'intervenir efficacement.

Le Valais, à l'image d'autres cantons, se préoccupe depuis quelques temps de renforcer son arsenal juridique. Les économies

d'énergie ne doivent pas rester l'apanage des cantons non producteurs! Les autorités ne sauraient cependant se contenter d'associer de trop rares spécialistes à ce débat. L'énergie est un problème qui concerne chacun. D'un accès aisé, le livre de M. Zimmermann vient à point combler une lacune importante de la littérature juridique suisse.

<sup>1</sup> Willi Zimmermann, «Rechtsprobleme der Energieverknappung» ASR (Abhandlungen zum schweizerischen Recht) N° 457, Stämpfli Verlag, Berne 1978.

**Avec la Fédération des tireurs du district de Viège:**

**M. Joseph Heinzmann nommé membre d'honneur**

**LALDEN.** - La Fédération des sociétés de tir du district de Viège s'est réunie samedi au centre paroissial de Lalden, sous la présidence de M. Walter Truffer, qui a salué particulièrement la présence du président de la commune, M. Viktor Zeiter, de l'officier fédéral de tir, M. Louis Imstepf ainsi que de MM. Uli Truffer et Bernhard Salzgeber, membres du comité cantonal.

Le président de la commune, en apportant les vœux de la municipalité, a présenté aux délégués les

caractéristiques de sa commune.

Le programme pour 1979 comprend la rencontre de printemps à Viège, les concours individuels et les championnats de groupes, le concours en campagne, le tir fédéral de Lucerne, le «Landesschiessen» et le tir de district à Lalden. La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Embd.

MM. Marinus Furrer et Sigisbert Heinzmann qui ont quitté le comité l'année passée, ont reçu un plat en étain dédié. quand à M. Josef Heinzmann de Viège, qui

avait accompli 18 années d'intense activité au sein du comité, il a été nommé membre d'honneur. M. Josef Antonioli a remporté le challenge de la fédération pour 1978.

M. Louis Imstepf a adressé les remerciements du groupe de l'instruction à la fédération, alors que M. Uli Truffer en faisait de même au nom de la Société cantonale des tireurs valaisans. En fin d'assemblée M. Walter Truffer a encore présenté les modifications qui vont intervenir sur le tir de district.



Madame Yvonne NANCHEN-LAMON, à Flanthey ;  
Madame et Monsieur Angelin BONVIN-NANCHEN et leurs enfants Géraud et Denis, à Flanthey ;  
Madame et Monsieur Aloys EMERY-NANCHEN et leurs enfants Corinne, Aloysia et Marie-Ambroisine, à Flanthey ;  
Monsieur et Madame Daniel NANCHEN-SARTORETTI, à Flanthey ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Emile NANCHEN

de Charles

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, que Dieu a rappelé à Lui à l'âge de 64 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Lens, le jeudi 1<sup>er</sup> mars 1979, à 10 h. 15.

Domicile mortuaire : chez Emile Nanchen, 3941 Flanthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Henri TOCHET-FONTANA, à Liddes ;  
Monsieur et Madame Francis TOCHET-BLANCHUT, à La Chaux-de-Fonds ;  
Madame veuve Lina PETIT, ses enfants et petits-enfants, à Liddes ;  
Monsieur Jules MEILLAND, ses enfants et petits-enfants, à Liddes ;  
Monsieur Ulysse ARLETTAZ, ses enfants et petits-enfants, à Martigny ;  
Madame veuve Marie-Louise TOCHET, ses enfants et petits-enfants, en France ;  
La famille de feu Charles PETIT, à Londres ;  
La famille de feu Jules TOCHET, à Londres ;  
Monsieur et Madame Freddy SCHRECKER et leur fille, à Genève ;  
Mademoiselle Noémie DARBELLAY, à Martigny ;  
La famille Carlo FONTANA, à Laupen ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

## Madame Valentine TOCHET

née PETIT

leur chère maman, belle-mère, belle-sœur, tante et cousine, survenu dans sa 85<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Liddes, le jeudi 1<sup>er</sup> mars 1979, à 15 heures.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes ; pensez à l'asile La Providence de Montagnier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Antoinette COTTER, à Réchy ;  
Mademoiselle Ida COTTER, à Réchy ;  
Monsieur et Madame Rémy COTTER-BORLOZ et leurs enfants, à Sierre ;  
Monsieur et Madame Rodolphe COTTER-BRESSOUD et leurs enfants, à Sion ;  
Madame et Monsieur Alexis MOREN-COTTER, à Vétroz ;  
Monsieur et Madame Bernard COTTER-FARDEL et leurs enfants, à Saint-Léonard ;  
La famille de feu Aristide COTTER, à Chalais ;  
Les familles de feu Edouard et Alfred KREUZER ;  
Les familles Arthur ZUBER et Jean-Paul JULEN-ZUBER, à Pully et Sion ;  
ainsi que toutes les familles parentes, ont le chagrin d'annoncer le décès de

## Mademoiselle Alice COTTER

décédée subitement à Chalais, le 27 février 1979, à l'âge de 62 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Chalais, le jeudi 1<sup>er</sup> mars 1979, à 10 heures.

Départ à 9 h. 45 de la place du Village à Réchy.

Domicile mortuaire : chapelle du cimetière de Sierre, où la famille sera présente aujourd'hui mercredi de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



## La classe 1917 de la vallée d'Entremont

a le pénible regret de faire part du décès de son contemporain

## Ernest MARTI

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Marceline ALBASINI-SAVIOZ, à Réchy ;  
Monsieur et Madame Ulysse ALBASINI-EMERY, à Réchy, leurs enfants et petits-enfants, à Réchy et Granges ;  
Monsieur et Madame Arthur ALBASINI-DEVANTHÉRY, à Réchy, et leurs enfants, à Réchy, Vétroz et Sierre ;  
Madame et Monsieur Joseph FAVRE-ALBASINI et leurs enfants, à Veyras ;  
Madame et Monsieur Marc LUISIER-ALBASINI et leurs enfants, à Réchy ;  
Mademoiselle Olive ALBASINI, à Réchy ;  
Madame et Monsieur Marcel FAVRE-ALBASINI et leurs enfants, à Réchy ;  
Monsieur et Madame Ody ALBASINI-ANTILLE et leurs enfants, à Réchy ;  
Madame veuve Elise ALBASINI-GASSER, à Chalais, et ses enfants ;  
Monsieur et Madame Georges ALBASINI-ZUFFEREY, à Chalais, et leurs enfants ;  
Madame veuve Judith MÉTRAILLER-ALBASINI, à Chalais, et ses enfants ;  
Les enfants de feu Adolphe ALBASINI, à Genève, Bluche et Ollon (Vaud) ;  
Madame veuve Marcia MARTIN, à Réchy, et ses enfants ;  
Madame veuve Thérèse MARTIN, à Réchy, et ses enfants ;  
Madame et Monsieur Benjamin CALOZ-MARTIN, à Réchy, et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame René MARTIN-PERRUCHOUD, à Réchy, et leurs enfants ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Alfred ALBASINI

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, pieusement décédé à l'âge de 81 ans, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Chalais, le jeudi 1<sup>er</sup> mars 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Réchy.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



## Agrol Sierre et son personnel

ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Alfred ALBASINI

père de leur collaborateur et ami M. Arthur Albasini.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Monsieur Jaquy REY, à Saxon, et ses enfants ;  
Madame et Monsieur Charles SCHMID-REY et leurs enfants, à Lausanne ;  
Monsieur Léon VUITTENEZ-REY, à Saxon, et ses enfants ;  
Madame et Monsieur Joseph VOUILLOZ-REY, à Saxon, et leurs enfants ;  
Monsieur et Madame Raymond REY-VOUILLAMOZ, à Saxon, et leurs enfants ;  
Madame et Monsieur Georges MARET-REY, à Saxon, et leurs enfants ;  
Famille de feu Alfred MICHELET-PELLAUD, à Saxon et Lausanne ;  
Madame Amélie CHIARELLI-PELLAUD, à Saxon, et ses enfants ;  
Madame Rachel PELLAUD-BRUCHEZ, à Saxon, et ses enfants ;  
Monsieur et Madame Antoine PIERROZ-PELLAUD, à Saxon, et leurs enfants ;  
La famille de feu Eugène DESSIMOZ, à Daillon ;  
Madame Lydie GAY, à Martigny ;  
Mademoiselle Andrée JULLERAT, à Saxon ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Marcel REY

de Félix

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection le 27 février 1979, à l'âge de 71 ans.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Saxon, le jeudi 1<sup>er</sup> mars 1979, à 10 heures.

Le défunt repose en la crypte de l'église de Saxon, où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 28 février 1979, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Elsa DISERENS-BERRUT et ses enfants Jean-Victor et Chantal, à Morgins ;  
Monsieur et Madame Victor BERRUT, à Troistorrens ;  
Monsieur et Madame Georges DISERENS-VIONNET et leur fille Brigitte, à Morgins ;  
Monsieur André PARVEX, à Collombey ;  
Monsieur Fernand BERRUT, à Troistorrens ;  
Monsieur et Madame Maurice DUBOIS-BERRUT et leurs enfants Nicolas et Anne, à Ballens ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de vous faire part du décès de

## Monsieur Robert DISERENS

leur cher époux, père, beau-fils, frère, beau-frère et oncle, survenu à l'hôpital de Monthey, le mardi 27 février 1979, à l'âge de 77 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Troistorrens, le jeudi 1<sup>er</sup> mars 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : chapelle ardente, Troistorrens.

Heures de visites : le mercredi 28 février 1979, de 19 à 20 heures.

Prière instante de ne pas faire de visites à domicile.

Ni fleurs, ni couronnes, mais pensez à Terre des Hommes, Massongex, et à l'église de Morgins.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de faire-part.



## Le Groupement des garagistes de Monthey et environs

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Robert DISERENS

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



## La fanfare « L'Helvétique » de Morgins

a la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Robert DISERENS

membre fondateur, premier président de la société, membre actif et frère de son membre Georgy.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Sandra FORNALLAZ, à Bellinzona ;  
Monsieur Nils FORNALLAZ, à Avenches ;  
Monsieur et Madame Jean ROSSIER-BRUCHEZ et leur fils Jean-Claude, à Lausanne ;  
Monsieur et Madame Charles FORNALLAZ, à Avenches ;  
Madame et Monsieur Joseph WERNLI-ROSSIER et leurs enfants, à Bâle ;  
Madame Andrée HOFMANN-ROSSIER, à Maputo (Mozambique) ;  
Madame et Monsieur René ROTHLSBERGER-BRUCHEZ, à Genève ;  
Monsieur et Madame Hermann PELLEGRINI, et leurs enfants, à Saint-Maurice ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, les cousins et amis du Valais, ont le chagrin de vous faire part du décès, survenu accidentellement le 25 février à Locarno, à l'âge de 28 ans, de

## Madame Josiane FORNALLAZ- ROSSIER

leur chère maman, épouse, fille, belle-fille, sœur, nièce, filleule et amie.

L'ensevelissement a lieu dans l'intimité à Locarno, aujourd'hui mercredi 28 février 1979, à 10 heures.

Domicile de la famille : avenue Tissot 10, 1006 Lausanne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*Au revoir Josiane*

†

La fanfare «L'Avenir» de Chalais

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Alfred ALBASINI

membre honoraire

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

L'Ecole suisse de ski de Morgins

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Robert DISERENS

père de son moniteur de ski Jean-Victor.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le personnel du restaurant La Channe valaisanne à La Chaux-de-Fonds

a le regret de faire part du décès de

Madame Valentine TOCHET

mère de son patron, M. Francis Tochet.

Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

La Centrale laitière de Liddes

a le pénible regret de faire part du décès de

Madame Valentine TOCHET

mère de son président M. Henri Tochet.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

IN MEMORIAM

Emile MONNET

d'Alfred, Iséables



6 mars 1978 - 6 mars 1979

Déjà un an que tu nous as quittés, cher époux et papa chéri. Ton passage ici-bas fut tout d'affection, de travail et de bonté.

Dans nos cœurs meurtris, jamais ne régnera l'oubli.

Ton épouse, tes enfants, petits-enfants et parents.

La messe d'anniversaire sera dite à Iséables, le vendredi 2 mars 1979, à 19 h. 30.

# Sidérurgie française

## Marché commun de la crise ?

Les scènes d'émeutes, samedi en Lorraine, ont brutalement concentré les projecteurs de l'actualité sur la crise sidérurgique française. Ces manifestations de violence faisaient pourtant suite à une journée continue de négociations entre le Gouvernement français et les syndicats, au cours de laquelle ces derniers avaient obtenu la suspension des licenciements en 1979 et 1980.

Les difficultés de la sidérurgie lorraine illustrent l'ampleur de la crise qui frappe l'ensemble de ce secteur industriel de la CEE. En RFA, la production d'acier est passée de 53 millions de tonnes en

1974 à moins de 39 millions ; en Belgique, de 16 millions de tonnes à 11 et elle est au centre du marasme wallon. En France, cette crise de reconversion revêt une importance particulière, en raison de ses dimensions régionales. C'est toute une région, la Lorraine, qui est frappée, puisque plus de 80 000 ouvriers de l'acier sur 140 000 que compte la France y travaillent. Région de mono-industrie pendant près d'un siècle, la Lorraine a acquis une forte tradition industrielle qui n'est pas sans expliquer aujourd'hui l'apreté de la lutte engagée par les ouvriers sidérurgistes. Ceux-ci, il est vrai, ne sont pas sans arguments pour faire le procès du patronat et de l'Etat qui n'ont pas prévu la formidable redistribution des tâches, à l'échelle mondiale, dans l'industrie sidérurgique.

L'URSS, premier producteur du monde, le Japon et les pays en voie de développement ne produisent pas plus du tiers de l'acier mondial, alors qu'ils étaient totalement absents de la compétition avant la Première Guerre mondiale ? Qui plus est, les sidérurgistes français ont conservé des structures de production dépassées qui leur imposent un indice horaire de production une fois et demie inférieure à celui de leurs partenaires européens.

Loin d'exiger la modernisation de l'appareil de production, les pouvoirs publics français n'ont pas cessé, jusqu'en 1970, d'inciter les sidérurgistes à développer leurs capacités de production au nom du

mythe de l'industrie lourde. Le résultat c'est, aujourd'hui, une capacité de production de 33 millions de tonnes pour une production effective de 22 millions de tonnes. Le gouvernement Barre a décidé, en 1977, de traiter le problème à chaud pour limiter le déficit croissant des entreprises et apurer leurs dettes. La note a été lourde : 16 000 suppressions d'emplois annoncées en 1977, 15 000 à 20 000 en 1978, soit une réduction de près de 40 000 postes de travail, qui devrait ramener la sidérurgie française à moins de 120 000 emplois. Sur le plan financier, l'Etat a acquis 70 % du capital des sociétés sidérurgiques, nationalisant sans le dire un secteur au bord de la faillite.

Pour compenser les 20 000 emplois condamnés en Lorraine, le Gouvernement français a engagé un important programme d'investissements industriels qui devrait, selon le président de la République, compenser non seulement les licenciements, mais aussi toutes les suppressions d'emplois. D'ores et déjà 11 000 emplois sont en cours de création, dans le secteur automobile essentiellement, auxquels pourraient s'ajouter les 8000 emplois de Ford si le Gouvernement français l'emporte dans la compétition qui l'oppose à l'Autriche. Le prix à payer est lourd puisque les derniers postes de travail annoncés pour la Lorraine en janvier dernier ont coûté chacun aux contribuables français plus de 50 000 francs suisses.

Mais il faut plus que des annonces d'emplois pour calmer une population qui croit peu aux promesses et surtout assimile suppression d'emplois à licenciement. Les banderoles déployées vendredi par les ouvriers sidérurgistes sur les piliers de la tour Eiffel avaient pour eux valeur de symbole : les rivets du monument de Paris le plus connu dans le monde venaient de Longwy...

J.F.

# Incendie à Porrentruy

## 1,5 million de dégâts

PORRENTUAY (ATS). - L'incendie qui a complètement détruit lundi soir un magasin de meubles de Porrentruy a provoqué des dégâts de l'ordre de 1,5 million de francs. L'immeuble est estimé à 750 000 francs et est couvert par la nouvelle assurance immobilière jurassienne, qui fonctionne depuis le début de l'année. Quant au mobilier, quelque 120 chambres en exposition sur deux mille mètres carrés, ainsi que différents meubles et tapis, il a une valeur proche des trois quarts de million également.

Alors que les pompiers étaient sur le point de circonscire le sinistre,

qui a éclaté dans un garage, le feu s'est étendu à l'ensemble du bâtiment par les faux plafonds. Les hommes du feu ont dû protéger les maisons voisines dont deux ont une valeur historique : celle dans laquelle résida le général français Delmas et qui a été fortement endommagée par la fumée et l'eau, et celle dans laquelle naquit Xavier Stockmar. Les spécialistes en matière d'incendie de la police de sûreté jurassienne ont été sur les lieux toute la journée mais ils n'ont pas encore pu établir les causes de l'incendie avec certitude. Toutefois, on peut écarter un acte de malveillance.

# Coordination scolaire

## Dans la Constitution ou par concordat ?

BERNE (ATS). - La commission du Conseil national chargée d'examiner l'initiative parlementaire du conseiller national Christian Merz (SOC/AG) et l'initiative du canton de Zoug relatives à la coordination scolaire a siégé hier à Berne. Les débats étaient présidés par le démocrate-chrétien valaisan Paul Biderbost. Le conseiller fédéral Hans Hürlimann, chef du Département fédéral de l'intérieur et M. Anton Scherer, directeur de l'instruction publique de Zoug, ont assisté à la séance. Après une discussion générale, la commission a décidé d'entendre, lors de sa prochaine séance, des représentants de la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique pour être ren-

seignée sur les résultats des efforts entrepris pour parvenir à la coordination par la voie du concordat.

Dans son initiative du 25 septembre 1978, le canton de Zoug demande que l'on modifie l'article 27 de la Constitution comme suit : « La Confédération fixe uniformément le début de l'année scolaire dans tous les cantons. » La modification constitutionnelle proposée par le conseiller national Merz est en revanche plus large. Il veut donner au Conseil fédéral la possibilité d'édicter, en collaboration avec les cantons, des dispositions uniformes sur la durée de la scolarité obligatoire, l'âge de l'entrée à l'école et le début de l'année scolaire.

# Six Anglais évacués

## dans la paroi-nord de l'Eiger

GRINDELWALD (ATS). - Six alpinistes anglais qui tentaient l'ascension de la paroi-nord de l'Eiger, ont été évacués hier par hélicoptère. Alors qu'au 9<sup>e</sup> jour de leur entreprise, ils étaient bloqués au passage dit de « l'Araignée ». Totalemment épuisés et souffrant du froid, les six hommes avaient déjà appelé à l'aide lundi, mais leur sauvetage s'était révélé impossible en raison des vents violents qui régnaient alors. C'est seulement hier vers midi qu'un hélicoptère a pu intervenir et que les six alpinistes ont pu être arrachés à leur position inconfortable.

# Quatorze bœufs

## morts de faim et de soif

OBERSIGGENTHAL (ATS). - Quatorze bœufs de boucherie sont morts de faim et de soif dans une ferme d'Obersiggenthal (AG).

Onze autres bœufs et taureaux ont survécu à un abandon de plusieurs semaines et ont été conduits lundi dans d'autres fermes.

Les autorités, averties par un téléphone anonyme, ont arrêté le paysan responsable dimanche soir alors qu'il rentrait du carnaval. Le bétail affamé s'était bien manifesté par des beuglements, mais personne ne s'était avisé de voir ce qui se passait.

# Avion de l'Aéroflot détourné

## Méditation explosive

STOCKHOLM (ATS/AFP). - Le « détournement » d'un avion de la compagnie soviétique « Aeroflot », hier après-midi à Stockholm, apparaît de plus en plus étrange et la police, qui interroge quatre « pirates de l'air », n'a pas été en mesure jusqu'à présent d'éclaircir cette affaire.

Le « Tupolev 154 » d'« Aeroflot », qui avait quitté Oslo en fin de matinée à destination de Moscou, devait, de toute façon, faire escale à Stockholm vers 11 heures GMT. Mais quelques minutes avant l'atterrissage, le pilote de l'avion avait demandé par message-radio l'assistance de la police de l'aéroport, des passagers ayant déclaré qu'ils détenaient des explosifs.

Les passagers suspects, que l'on croyait d'abord être des citoyens soviétiques - un porte-parole de la police avait même précisé qu'ils parlaient russe et anglais - sont en fait d'autres nationalités : un Suédois, un Indien, une Allemande de l'Ouest et une Brésilienne, appartenant à une secte religieuse indienne « se livrant à la méditation ».

La fouille de l'avion, à bord duquel se trouvaient 24 passagers et dix membres d'équipage, a permis de découvrir seulement deux bouteilles de jus de fruits remplies d'alcool à brûler et un réveil, « explosifs » relativement inoffensifs.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur René MOOS



Un an déjà.

Le temps passe.

Mais rien ne pourra combler le vide que tu nous as laissé ici-bas.

Il reste sur notre chemin l'exemple de ta vie de bonté et de courage.

Ton épouse et tes enfants

Une messe sera célébrée au Botyre, le lundi 5 mars 1979, à 19 heures.

†

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Charly RUDAZ

peintre

remercie toutes les personnes qui y ont pris part, soit par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, et l'ont entourée pendant ces pénibles journées.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Brent, Veytaux, février 1979.

†

La société de gymnastique féminine La Coccinelle, Saint-Martin

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Marie PRALONG-VUISSOZ

belle-mère et grand-mère de ses membres.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Madame Madeleine Posse, ses enfants et petits-enfants, profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur René POSSE

vous remerciant très sincèrement pour votre présence, vos dons de messes, vos messages de condoléances et vous prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Chamoson, février 1979.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Stéphanie DAYER

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle adresse un merci particulier aux sœurs, à l'aumônier ainsi qu'au personnel du home Saint-François à Sion.

Prilly, février 1979.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Simon COQUOZ

remercie les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs prières, leurs envois de fleurs et couronnes, leurs messages, se sont associées à son chagrin.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Elle adresse un merci particulier aux révérends curé et vicaire de Salvan, aux autorités et employés de la commune de Salvan, à la Société Télécabine S.A., Salvan, à la Société de développement des Marécottes, à la classe 1905 de Salvan, à la classe 1954 de Salvan.

Les Marécottes, février 1979.

**Berne  
45 licenciements**

BERNE (ATS). - L'entreprise bernoise «Stoppioni SA», mécanique de précision et électromécanique, a licencié 45 de ses 166 employés pour la fin de février. Vingt-quatre personnes sont congédiées au siège principal de l'entreprise, à Berne, et 21 dans sa filiale de Travers (NE).

Selon la direction de l'entreprise, ces mesures font suite à une diminution de la fabrication de produits destinés avant tout aux marchés étrangers et qui, en raison de la hausse du franc suisse, n'y sont plus compétitifs. La fabrication de machines pour l'industrie des semi-conducteurs ne sera toutefois pas interrompue, précise la société.

Des contacts ont déjà été pris en vue de reclasser le personnel licencié. Un plan social est actuellement négocié avec les syndicats et les organisateurs d'employés intéressés.

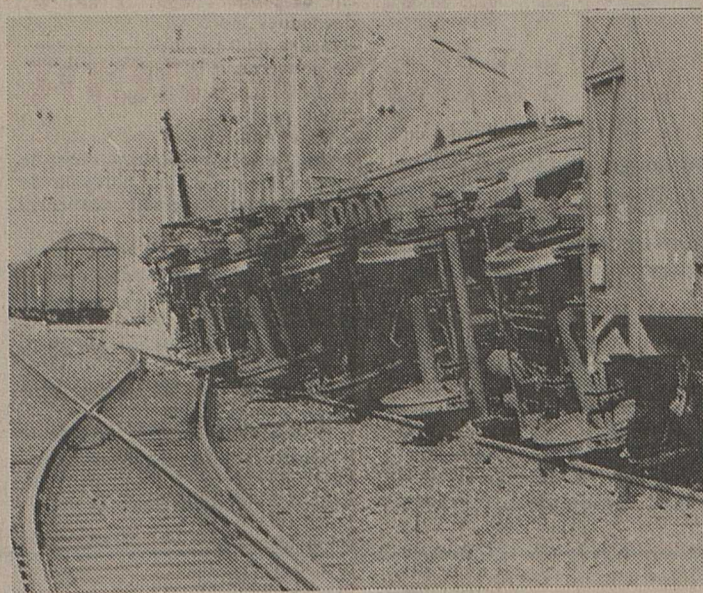
**Déraillement au Tessin**

**Treize wagons endommagés**

OSOGNA (ATS). - Un train de marchandises se dirigeant vers le Sud a déraillé hier vers 8 h. 30 sur la ligne du Gothard, près de la gare d'Osogna-Cresciano (TI). Treize wagons ont déraillé, dont trois sont complètement sortis des voies. On ne déplore aucun blessé, mais outre les wagons, les voies ferrées et des installations d'aiguillage ont été endommagées. Selon la direction du deuxième arrondissement des CFF, l'accident serait dû à une défectuosité technique à une roue d'un wagon.

Sur le tronçon où a eu lieu l'accident, le trafic a dû être interrompu dans les deux sens pendant plusieurs heures, ce qui a entraîné des retards importants. Les voyageurs

ont été transbordés par autobus entre Claro et Biasca. La circulation de trains a partiellement repris dans l'après-midi, et elle devrait être rétablie normalement ce matin au plus tard. Quant au montant des dégâts, il est encore trop tôt pour l'évaluer.



Au cours de l'accident, trois wagons de marchandises se sont renversés sur le côté.

**AGRESSION À HAUTERIVE**

**Le buraliste et sa femme «au chaud»**

HAUTERIVE (ATS). - Une agression à main armée s'est produite, lundi 26 février, vers 19 h. 20, au domicile du buraliste d'Hauteville (NE). Deux inconnus ont fait irruption dans la villa et ont forcé le buraliste à leur remettre les clefs du coffre de l'office postal. Ils étaient armés probablement de fusils à canon scié. Le buraliste, sous la me-

nace, s'est exécuté. Il a été attaché, ainsi que son épouse, aux tuyaux de chauffage dans la chaufferie et, tandis qu'un des inconnus surveillait le couple, l'autre se rendait à la poste où il dérobait environ 58 000 francs. Après son retour, les deux bandits ont quitté les lieux et se sont enfuis à travers les vignes.

Ce n'est que vers 21 h. 45 qu'un membre de la famille du buraliste a reçu un téléphone anonyme, lui indiquant qu'il devait aller délivrer le buraliste et son épouse. La police de Neuchâtel demande que tous renseignements susceptibles d'arrêter les malfaiteurs lui soient communiqués.

Le bureau de poste d'Hauteville avait déjà été attaqué à fin novembre dernier. Des inconnus s'étaient emparés d'une somme relativement importante qui n'avait pas été précisée.

**Drogue à Zurich**

**5 morts en 6 semaines**

ZURICH (ATS). - Cinq jeunes gens sont déjà morts de la drogue en ville ou canton de Zurich, victimes «d'overdoses». C'est à mi-février qu'on a enregistré la cinquième victime de la drogue de cette année, un travailleur auxiliaire âgé de 20 ans, qui a été trouvé sans vie dans sa chambre par le médecin d'urgence. Une seringue a été trouvée par terre à côté du

corps de la victime. Des traces de piqûres étaient nettement visibles au bras droit. De la drogue a également été découverte. Ce cas est le premier d'une victime qui n'était pas connue comme drogué permanent par la police. Le jeune homme vivait très retiré et a probablement caché son besoin aux personnes qui lui étaient les plus proches.

**Mort d'un cambrioleur à La Roche  
L'enquête confirme le suicide**

FRIBOURG (ATS). - L'enquête ouverte à la suite de la mort d'un cambrioleur pris en flagrant délit dans un magasin de La Roche (FR), vendredi vers 4 heures, a permis d'établir que la balle tirée par le gendarme à travers la porte a atteint le malfaiteur à la poitrine. La balle a traversé le foie et le pumon. Cette blessure n'était pas immédiatement mortelle, indique un communiqué du juge d'instruction militaire cantonal publié hier soir. C'est la seconde balle provenant de l'arme du cambrioleur qui a provoqué la mort instantanée. Pendant

que le policier allait chercher des renforts, le cambrioleur s'était en effet tiré une balle dans la tête.

Lors de la perquisition effectuée au domicile du cambrioleur, on a retrouvé un pistolet chargé, un mousqueton et une grande quantité de munitions ainsi qu'une forte somme d'argent et des instruments ayant servi ou devant servir à perpétrer des cambriolages. Dans la voiture que le malfaiteur avait parquée non loin du magasin de La Roche, on a découvert un autre pistolet chargé et désarmé, indiquant encore le communiqué.

**La tentation était trop forte**

ZURICH (ATS). - Pour avoir falsifié un talon de participation de la Loterie à numéros, un ouvrier de 24 ans a été condamné à deux mois de prison avec sursis pendant deux ans par la Cour suprême du canton de Zurich. Bien qu'il s'agisse d'une tentative d'escroquerie, qui aurait rapporté plus de 420 000 francs, si la société de la Loterie n'était pas protégée contre de telles manipulations, la peine est minime du fait qu'il s'agit d'un délit impossible. La société ne verse en effet les

gains que si elle détient l'original du coupon de participation.

Or, au moment du paiement de la mise, le concessionnaire de la Loterie avait rendu le talon de participation en oubliant de séparer l'original. S'en rendant compte, le jeune homme se débarrassa de l'original et cocha sur deux colonnes les six chiffres gagnants après le tirage du concours. Lorsqu'il réclama son gain, la société l'élimina du concours en raison de la faute commise par le concessionnaire et découvrit la supercherie.

**Uruguay : un ancien lieutenant accusé**

GENÈVE (ATS). - «90% des officiers uruguayens prennent part, directement ou indirectement, à la torture de prisonniers politiques», affirme, notamment, dans un témoignage fait devant Amnesty International (AI) et rendu public hier à Genève lors d'une conférence de presse, un ancien lieutenant des forces armées de l'Uruguay, M. Julio Cesar Cooper (35 ans).

**Le canton de Neuchâtel en 1978  
5,1 millions de bénéfice au lieu de 15,2 millions de déficit**

NEUCHÂTEL (ATS). - Les comptes 1978 du canton de Neuchâtel se soldent par un excédent de 5,1 millions de francs, alors que le budget prévoyait un découvert de financement de 15,2 millions. Le compte ordinaire se solde avec 364,6 mil-

lions de charges, par un déficit de 3,3 millions (18,8 millions au budget). Le compte des investissements (compte extraordinaire) affiche 25,1 millions de charges et 6,4 millions de recettes, soit 18,7 millions d'investissements nets (20,7 au budget).

**Epilogue d'un conflit au CHUV : licenciement**

LAUSANNE (ATS). - Le Conseil d'Etat vaudois a résilié avec effet immédiat le contrat de travail de M<sup>me</sup> Sonja Devas, infirmière-chef de la salle de réveil du service de chirurgie du Centre hospitalier universitaire vaudois, à Lausanne, qui avait été transférée dans un autre service à la suite de sa participation à un arrêt de travail, mais avait re-

fusé ce déplacement. Le Conseil d'Etat précise que le contrat de droit privé de M<sup>me</sup> Devas avait été conclu pour un engagement au CHUV sans que le service fut précisé.

C'est le refus de M<sup>me</sup> Devas de travailler dans un autre service qui a modifié la rupture du contrat.

**Avances soleuroises au Laufonnais**

La commission extra-parlementaire du canton de Soleure, en vue d'étudier le rattachement du district de Laufon à l'Etat soleurois, a publié son rapport à l'intention du Parlement. Elle propose de lancer une importante campagne d'information afin de renseigner les Laufonnais sur les avantages et les particularités du canton de Soleure et, partant, sur l'intérêt que constitue pour le district jurassien resté bernois son rattachement à l'Etat soleurois.

La campagne d'information comportera une documentation de base, un montage audiovisuel et une exposition itinérante qui parcourra les treize localités du district de Laufon. Un crédit de 150 000 francs est demandé pour sa réalisation et le Grand Conseil soleurois a déjà promis de l'octroyer à la commission présidée par le conseiller d'Etat Heinz Lanz.

Dans son rapport, la commission fait remarquer qu'il est nécessaire

de mieux faire connaître le canton de Soleure et d'intensifier dans ce but l'information des Laufonnais. Elle ajoute qu'elle a pris note avec regret du refus de la commission de district de Laufon de procéder à l'échange d'écoliers entre Laufon et Soleure. La commission est en effet d'avis que la campagne d'information qu'elle prévoit n'est pas suffisante et qu'elle ne saurait remplacer les contacts humains. Dans cette optique, il reste regrettable

**«Prix spécial» pour le beurre**

LAUSANNE (ATS/CRIA). - Les consommateurs pourront acheter du beurre à prix réduit du 7 au 21 mars prochain. La réduction sera de 2 fr. 50 par kilo, soit de 25 centimes par emballage de 100 grammes et de 50 centimes par emballage de 200 grammes, précise la Centrale suisse du ravitaillement en beurre (BUTYRA).

pour elle que les Laufonnais aient jugé peu opportune la proposition d'échanges d'écoliers. Les Soleurois ont donc décidé de désigner une sous-commission chargée de présenter de nouvelles propositions concrètes allant dans le sens d'une intensification des échanges humains.

Au cours de la réunion tenue à Balsthal, la commission soleuroise précitée a tenu à relever par la voix de son président que des contacts directs ont eu lieu entre les Exécutifs cantonaux de Soleure et de Bâle-Ville au sujet du Laufonnais.

Le président a aussi précisé que les Laufonnais, en adoptant l'initiative populaire faisant l'objet du scrutin le 18 juin dernier, ont donné mandat à la commission de district d'engager des pourparlers de rattachement avec les trois Etats confédérés voisins. A priori, chacun d'eux a donc des chances d'avoir la préférence des Laufonnais. M. Lanz a ajouté qu'en cas d'accords réciproques du Laufonnais et d'un Etat voisin, le rattachement du territoire ainsi décidé devrait recevoir l'approbation du peuple et des cantons suisses.

Faute de l'obtenir, le district de Laufon resterait partie intégrante du canton de Berne. C'est dire que le chemin est encore long pour les Laufonnais, qui pourraient le conduire dans les bras d'un canton voisin. On notera cependant que les Soleurois ne lésinent pas sur les dépenses pour faire valoir leurs atouts, ce qui tend à prouver que le district de Laufon n'en est pas dépourvu non plus... V.G.

**Pour la première fois, le Bélier tend la «patte» au Sanglier**

MOUTIER (ATS). - «En date du 2 décembre 1978, vous avez demandé l'attribution d'un véritable pouvoir de décisions à la Fédération des communes du Jura-Sud (FJB). Nous sommes favorables à cette idée. Désireux de lui donner rapidement une suite concrète, nous avons résolu de lancer une pétition qui demanderait aux élus de ladite fédération de traiter le problème au plus vite. Nous n'avons pas donné une forme contraignante ou trop limitative au texte de la pétition, dont la valeur est du

reste morale»: C'est en ces termes que les jeunes autonomistes du groupe «Bélier» s'adressent aux membres du groupe «Sanglier» (jeunesse antiséparatiste), dans une lettre les invitant à s'associer à la collecte de signatures. «Si vous préférez agir en parallèle avec nous, nous n'y voyons pas d'inconvénient», ajoutent les responsables du «Bélier», qui précisent qu'ils déposeraient leurs propres listes lors de la séance inaugurale de la FJB du 14 mars prochain à Pery.

**Procès Weisscredit: 5 ans de réclusion pour les deux principaux accusés**

LUGANO (ATS). - La Cour d'assises de Lugano a largement suivi l'accusation dans le procès intenté aux responsables de la banque Weisscredit et de la «Finanz-und Vertrauenshandelsanstalt» (FVA) du Liechtenstein, qui avait fait faillite, il y a deux ans : elle a condamné l'ex-directeur général de la banque, Rolando Zoppi (47 ans) et le conseiller d'administration et collaborateur de la banque, Renzo di Piramo (54 ans) à cinq ans de réclusion, et le président du conseil d'administration de la Weisscredit, Elvio Zoppi, à quatre ans de réclusion. Le cinquième co-accusé, Reto Kessler, directeur de la banque (42 ans), écope de douze mois de prison avec sursis pendant deux ans.

Le verdict est tombé hier dans la soirée. Di Piramo et Elvio Zoppi, le père de l'accusé principal Rolando Zoppi, étaient jugés par défaut dans ce procès, qui avait débuté le 5 février. La peine à laquelle Rolando Zoppi a été condamné est d'une année inférieure à ce que le Ministère public avait requis.

Par ailleurs, les inculpés ont été condamnés à une amende de 1000 francs chacun, alors que le procureur en exigeait 100 000 francs. Les exigences en dédommagement des créanciers de la banque Weisscredit et de la FVA ont été réduites de 17 à 10 millions.

Dans son verdict, le tribunal s'en

est tenu aux délits tels que le procureur les avait énumérés : escroquerie répétée par métier d'une somme totale de près de 250 millions de francs au préjudice de quelque mille clients de la FVA et des détenteurs d'obligations de deux sociétés holding luxembourgeoises fondées par la famille Zoppi, gestion déloyale répétée au détriment de la banque Weisscredit, violation de la loi sur les banques et des dispositions fédérales sur les devises. Le tribunal s'est distancé de l'accusation sur un seul point : il a estimé que l'incapacité de paie-

ment de la FVA datait de la fin 1974 et non de 1972. La Cour n'a toutefois pas tenu compte de l'argument de la défense. Selon laquelle il n'y avait pas eu escroquerie, mais seulement banqueroute.

**Un père dépouillé par son fils**

ZURICH (ATS). - Un artisan de 52 ans a dépouillé son père de 79 ans de ses économies, à savoir une somme de 78 000 francs. Il a dépensé cet argent. Le père vivait dans un asile de la ville de Zurich et son fils n'avait plus de contact avec lui depuis des années. L'an passé pourtant, il le revit soudainement et obtint des signatures pour des actes notariaux. Il put ainsi s'emparer sans problème des 78 000 francs. L'artisan avait été mis au courant par la doctoresse de l'asile que son père n'était plus capable de discernement.

**Dès lundi, session de printemps des Chambres fédérales**

BERNE (ATS). - Dès lundi prochain, les Chambres fédérales se réunissent durant trois semaines pour leur session de printemps. Parmi les plus importants sujets débattus au Conseil national se placent les lois sur l'assurance-accidents, l'entraide en matière pénale et l'aménagement du territoire.

Différents projets de loi, après avoir été examinés par le Conseil des Etats, font leur entrée au National. Citons le nouveau crédit-cadre pour l'aide humanitaire (270 millions) et la révision de l'organisation des troupes (introduction de l'engin filo-guidé antichar Dragon). Le Conseil national discutera en outre, en première lecture, de la modification de la loi sur la taxe d'exemption du service militaire et d'un projet de subventions aux écoles de service social.

Enfin, le Conseil national parlera du Jura (déclarations de Delémont et liquidera, dans la mesure du

possible, un nombre impressionnant de postulats, motions et interpellations.

Le Conseil des Etats s'occupera principalement de l'initiative sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de la révision partielle de la loi sur l'agriculture et de l'article constitutionnel sur l'approvisionnement du pays. Il examinera en outre la motion du Conseil national contre l'augmentation des taxes radio et TV dont sa commission a recommandé le rejet. Les deux Chambres parleront en outre de la procédure à suivre dans l'affaire du tunnel sous la Furka et - consécutivement au voyage de M. Aubert en Afrique - de politique étrangère. Il convient enfin de souligner les deux motions du Conseil national sur la protection de la maternité. Le programme de la session a été fixé la semaine passée au cours d'une rencontre des présidents de groupe du Conseil national et du bureau du Conseil des Etats.

**Jean Ziegler chez les Sahraouis**

GENÈVE/BERNE (ATS). - Le conseiller national Jean Ziegler va se rendre prochainement au Sahara occidental. Invité par le front Polisario, il va en effet participer aux cérémonies du 3<sup>e</sup> anniversaire de la fondation le 28 février 1976 de la «République arabe démocratique sahraouie». C'est la première fois qu'un parlementaire suisse se rend dans cette région du monde.

## Pétrole, le grand épouvantail s'agite

# Le Koweït augmente ses prix de 9% ! Etats-Unis: un plan de rationnement

WASHINGTON (ATS/AFP). - L'administration Carter a transmis, hier, au Congrès, un plan de rationnement de l'essence aux Etats-Unis, qui ne serait appliqué qu'en cas de pénurie grave. Ce plan fait partie d'un ensemble de mesures d'économie comprenant entre autres la répartition autoritaire des approvisionnements entre les raffineries et la possibilité de fermer les stations-service le dimanche ou à certaines heures de la journée. Il vise à donner à l'administration les moyens de forcer à une réduction de la consommation de pétrole en cas de crise prolongée.

Le chef koweïtien du pétrole, cheikh Ali Al-Khalifa As-Sabah, a confirmé hier que le Koweït avait décidé d'augmenter de 1,20 dollars par baril le prix de son brut à partir du 20 février dernier.

Cette augmentation, a-t-il précisé, n'a rien à voir avec la hausse décidée lors de la dernière réunion de l'OPEP à Abou Dhabi. « Les prix du brut koweïtien, a-t-il ajouté, seront révisés mensuellement, selon les circonstances qui prévauront sur le marché mondial. »

Le ministre koweïtien a également expliqué que cette augmentation avait pour objectif de « faire participer le Koweït aux bénéfices quelque peu exorbitants réalisés par les compagnies étrangères ».

Les clients du Koweït ont été avertis de cette hausse qui met le prix du baril à 14,03 dollars, a-t-il déclaré en conclusion.

Le prix du pétrole koweïtien, rappelle-t-on, était au 1<sup>er</sup> janvier de

12,83 dollars le baril, soit une augmentation de 9%.

### L'ARABIE SAOUDITE MAINTIENDR SON PRIX

RYAD (ATS/AFP/Reuter). - L'Arabie saoudite a décidé, hier, de maintenir le prix de son pétrole, conformément à la décision prise par la dernière réunion de l'OPEP, à Abou Dhabi, et ce, jusqu'à la prochaine réunion de cette organisation à Genève, le mois prochain, annonçait hier un communiqué officiel saoudien, publié à Ryad.

L'Arabie saoudite, précise le communiqué, a relevé avec « inquiétude » l'augmentation par certaines compagnies de pétrole étrangères des prix de leur brut par rapport aux prix fixés par l'OPEP, à Abou Dhabi. Elle a également « étudié avec soin » la question de l'offre et de la demande sur le marché pétrolier, ainsi que le relèvement des prix par certains pays producteurs.

En conséquence, poursuit le communiqué, « consciente de sa grande responsabilité vis-à-vis de la stabilité économique internatio-

nale, et en vue d'épargner au monde d'autres crises économiques, l'Arabie saoudite a décidé de geler ses prix jusqu'à la prochaine réunion de l'OPEP.

### IRAN : AU COMPTE-GOUTTES TÉHÉRAN (ATS/Reuter).

Lorsqu'elles reprendront, lundi prochain, les exportations de l'Iran ne représenteront qu'un huitième de ce que le pays vendait antérieurement.

M. Mohammad Ali Narvegh, vice-président de la Compagnie nationale iranienne (NIOC), a déclaré à l'agence Reuter que la production n'atteindrait que 1,5 million de barils par jour, dont 800 000 barils seraient mis de côté pour la consommation intérieure.

Avant la grève des travailleurs du pétrole, l'Iran produisait environ 6,5 millions de barils par jour, dont 5,7 millions étaient exportés.

Le feu aux maisons, dévalisé les habitants et bombardé le siège de l'administration, avant de se retirer.

C'est le 20 février au matin, que, toujours selon l'agence, les troupes chinoises ont encerclé la ville qui est entourée de montagnes et qui se trouve située à 65 kilomètres à

## Iran: les urnes attendront

PARIS (ATS/AFP). - Le référendum sur la forme du futur gouvernement islamique n'aura vraisemblablement pas lieu le 21 mars comme prévu, a déclaré le premier ministre iranien Mehdi Bazargan, dans une interview publiée hier par *Le Monde*.

Selon les indications de M. Bazargan, le « Conseil de la révolution », mis en place par le chef chiite Ruhollah Khomeiny, n'avait pas suffisamment tenu compte des problèmes administratifs qui accompagneraient la préparation d'une telle consultation populaire. L'organisation du référendum prendra au moins un mois.

## Fusillade à Téhéran

TÉHÉRAN (ATS/Reuter). - Des fusillades ont éclaté, hier soir, autour de l'hôtel « Intercontinental », dans le centre de Téhéran. L'affrontement a opposé, à l'arme automatique, des éléments des forces de sécurité à des tireurs non identifiés.

## Les Espagnols vont voter

MADRID (ATS). - La campagne électorale s'est achevée, hier, en Espagne.

Il ne reste qu'un jour de réflexion aux quelque 22 millions

d'électeurs, avant de désigner les 350 députés et 208 sénateurs, qui formeront les premières « Cortes » (Parlement) de la monarchie parlementaire.

# Chine-Vietnam: le conflit empire!

PÉKIN - HANOI - MOSCOU (ATS/AFP/Reuter). - La Chine a renouvelé, hier, son offre de négociations au Vietnam, alors que les combats se poursuivent pour le contrôle de la route stratégique à Cao Bang, à 200 kilomètres au nord de Hanoi. Pendant ce temps, on signale des mouvements de bâtiments appartenant aux flottes soviétique et américaine du Pacifique. Au Vietnam, une troupe d'élite, la fameuse « Division invincible », est prête à entrer dans la bataille.

Les troupes chinoises se sont emparées de la ville vietnamienne frontalière de Phuc Hoa, dans la province de Cao Bang, sans tirer un seul coup de feu, affirme l'agence Chine Nouvelle, captée à Hong-kong.

Selon l'agence officielle chinoise, les troupes vietnamiennes ont mis

le feu aux maisons, dévalisé les habitants et bombardé le siège de l'administration, avant de se retirer.

C'est le 20 février au matin, que, toujours selon l'agence, les troupes chinoises ont encerclé la ville qui est entourée de montagnes et qui se trouve située à 65 kilomètres à

l'est de la capitale provinciale de Cao Bang. Lorsqu'elles sont entrées dans la ville, elles l'ont trouvée désertée. Les magasins étaient endommagés, des chaussures, des chaussettes et d'autres vêtements se trouvaient par terre dans les rues.

### M. CARTER À M. DENG XIAOPING : UN RETRAIT RAPIDE...

Le secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal, a remis au vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping, un message du président Carter, demandant à la Chine de se retirer « rapidement » du Vietnam.

M. Blumenthal a déclaré, mardi soir, à la presse américaine, après un entretien d'une heure et demie avec M. Deng Xiaoping, qu'il avait « transmis au vice-premier ministre chinois la position du Gouvernement américain à l'égard du mouvement chinois au Vietnam » et indiqué l'« opposition » des Etats-Unis à cette action et leur « espoir qu'il y ait un retrait rapide de la Chine du Vietnam ».

### MOUVEMENTS DE NAVIRES AMÉRICAINS ET SOVIÉTIQUES

Deux porte-avions de la septième flotte américaine dans le Pacifique ont quitté leur port d'attache, tandis que la marine soviétique redouble son activité au large des côtes chinoises.

Lundi, on avait appris que le porte-avions « Constellations », jaugeant 60 100 tonnes, avait quitté Subic-Bay, aux Philippines, pour la mer de Chine méridionale. Mardi, un porte-parole de la septième flotte, à Yokosuka, a confirmé, qu'au même moment, le porte-avions « Midway » (51 000 tonnes) avait quitté ce port, situé au sud-ouest de Tokyo. Il a refusé de dire quelle était sa destination.

De source autorisée auprès de l'agence (Ministère) de la défense du Japon, on indique, d'autre part, qu'au moins neuf bâtiments de guerre soviétiques croisent actuellement en mer de Chine méridionale. On rapportait aussi mardi qu'un destroyer de type « Kashin », lance-missiles, avait pénétré en mer de Chine orientale par le détroit de Corée. La veille, on avait signalé la présence, dans ce même secteur, du croiseur amiral Senyavine », navire-amiral de la flotte soviétique du Pacifique, accompagné de trois destroyers et d'un navire de ravitaillement.

# Egypte-Israël: négociations terminées... Pour la paix, « repassez le 30 février »!

JÉRUSALEM (ATS/AFP). - Le Gouvernement israélien a rejeté, hier, par quatorze voix contre deux

et après cinq heures de débats houleux, la proposition du président Carter pour une réunion entre lui-

même, le premier ministre égyptien Moustapha Khalil, et le premier ministre israélien, Menahem Begin.

Aux termes de cette résolution, dont M. Begin a donné lecture à la presse, « il est apparu évident au gouvernement que non seulement il n'y avait eu à Camp David-II aucun progrès dans les négociations, mais qu'au contraire, il y avait eu encore un durcissement des positions égyptiennes. »

« Le Gouvernement égyptien a en effet ajouté, à ses demandes précédentes, qu'Israël n'avait pas pu accepter de nouvelles propositions totalement contraires aux accords conclus le 17 septembre 1978 à Camp David, et vidant de toute sa substance l'accord de paix entre les deux pays. »

« La délégation israélienne a présenté ses contre-propositions qui ont été rejetées par l'autre partie, M. Khalil, insistant sur les positions égyptiennes. »

« Dans ces conditions, le gouvernement a décidé que le premier ministre ne pouvait pas participer à Camp David au sommet proposé par le président Carter, avec le premier ministre égyptien. »

Le gouvernement, poursuit la résolution, « a chargé le premier ministre d'écrire une lettre au président Carter pour lui fournir des explications détaillées sur la décision prise par le gouvernement. »

Elle souligne que « le premier ministre est prêt à rencontrer le président des Etats-Unis, à tout moment qui lui conviendra, pour

discuter avec lui de problèmes liés aux négociations de paix, de problèmes concernant le Proche-Orient, compte-tenu des derniers développements dans la région, et de questions bilatérales entre Israël et les Etats-Unis ».

Après lecture de ce communiqué, le premier ministre s'est refusé à répondre aux questions des journalistes, comme d'ailleurs tous les ministres.

# En Amérique du Nord, la dernière éclipse solaire du siècle

RED LAKE (ATS/Reuter). - Malgré un ciel très nuageux, les Canadiens et les Américains ont pu observer, lundi, la dernière éclipse totale du soleil de ce siècle en Amérique du Nord. L'éclipse totale, en effet, ne se produira plus avant l'an 2017 sur le continent américain.

Il faudra plus de deux ans aux scientifiques de la NASA, du Laboratoire des sciences atmosphériques de l'armée américaine, du Laboratoire de géophysique de l'aviation américaine et du Centre de recherche canadien, pour dépouiller les informations recueillies lundi matin à Red Lake pendant l'éclipse totale du soleil.

L'ensemble du programme, qui reviendra à plus de 300 000 dollars, est destiné à étudier les réactions

des couches de l'atmosphère à une série de perturbations que seule une éclipse peut provoquer.

Les 35 engins lancés de Red Lake pendant une semaine devaient donner des mesures comparatives de la densité d'électrons, des rayonnements Lyman-Alpha, des rayons « X », des flux électron-proton, des radiations ioniques et de leurs compositions ioniques.

Une expérience du Centre canadien de la recherche devait, d'autre

part, déterminer le profil de la couche d'ozone et ses changements gazeux, du sol jusqu'à une altitude de 80 kilomètres, grâce à des mesures de l'absorption des rayons ultraviolets.

Toutes les données recueillies à Red Lake seront intégrées dans des ordinateurs et confrontées à celles que fourniront les radio-amateurs d'Amérique du Nord sur la propagation des ondes radio-électriques. Douze satellites de la NASA, notamment ceux des séries « Nimbus » et « Goes », ont également participé à l'opération « éclipse totale ».

## Un pis-aller?

WASHINGTON (ATS/AFP). - Le président Jimmy Carter a annoncé, hier, que le premier ministre israélien, Menahem Begin, viendrait à Washington, jeudi prochain, pour poursuivre les négociations de paix avec l'Égypte.

Au cours de sa conférence de presse, le chef de la Maison-Blanche a ajouté qu'il souhaitait que le premier ministre égyptien, Moustapha Khalil, et le président Sadate puissent en

suite se joindre aux pourparlers.

M. Carter a « regretté » que les progrès enregistrés la semaine dernière, au cours de la conférence de Camp David, n'aient pas conduit au sommet qu'il souhaitait avec M. Begin et le premier ministre égyptien.

Le président américain a déclaré enfin que les négociations de paix devaient continuer et que, si « nous permettons qu'elles meurent, l'avenir serait imprévisible ».

## Le président Carter tombe... pour la nième fois

La rebuffade israélienne survient au plus mauvais moment pour M. Carter, dont la popularité s'effondre littéralement aux Etats-Unis.

La Maison-Blanche comptait sur le sommet de « Camp David II » pour restaurer la prestige d'un président, dont l'autorité et l'influence sont battues en brèche. Alors que la campagne

pour les élections présidentielles de 1980 est engagée, le chef de la Maison-Blanche apparaît vulnérable, politiquement, au sein même du parti démocrate.

La venue de M. Begin lui aurait notamment évité de se rendre, en cette fin de semaine, en Californie, où sa venue est vivement contestée par la Communauté israélienne de Los Angeles.



LE RETOUR DES KENNEDY ?

Symbole révélateur : l'arrivée pour une cérémonie à la Maison-Blanche, hier matin, du sénateur Edward Kennedy, a suscité un rare engouement.

En trois semaines, une cascade de déceptions - et de désillusions - ont terni encore plus une administration Carter, tou-

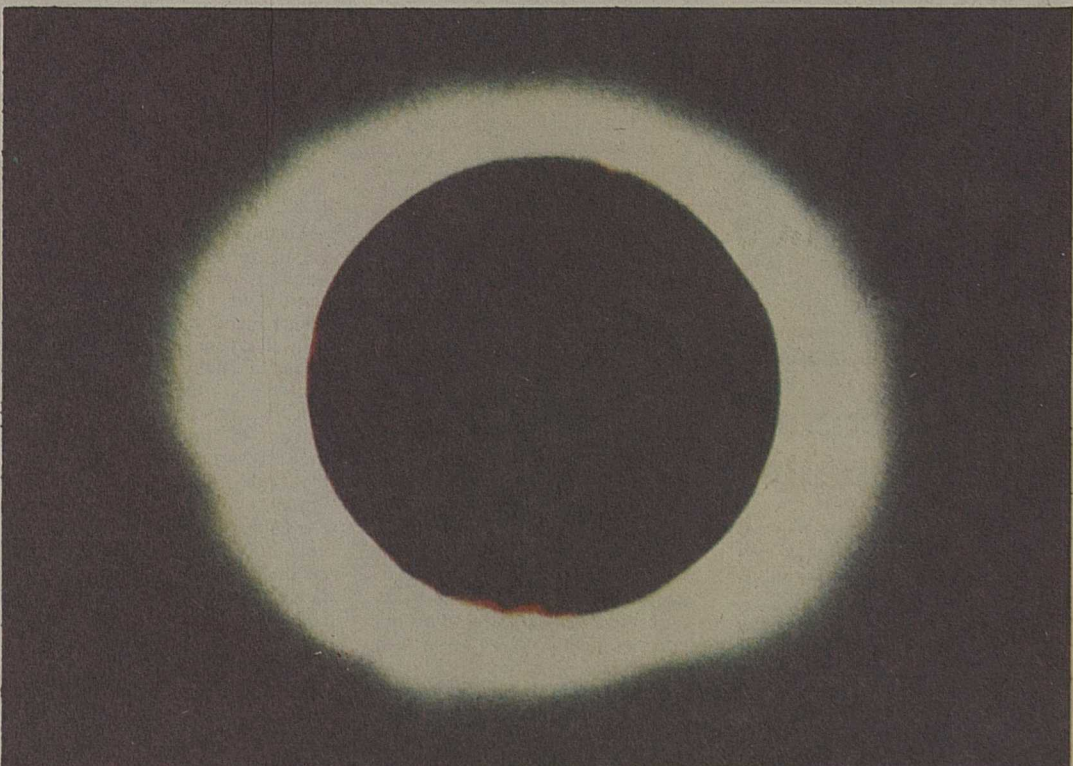
jours à la recherche d'un succès diplomatique. Ce refus de M. Begin de venir poursuivre, à Camp David, les pourparlers avec l'Égypte, est perçu à Washington comme un revers symptomatique, qui pourrait avoir de sérieuses conséquences politiques pour l'ancien gouverneur de Géorgie.

## EN BREF

● BERLIN (ATS/AFP). - Un nouveau cas d'espionnage pour le compte de la République démocratique allemande a été annoncé, hier, à Berlin-Ouest, par le service de presse du Parquet. Il s'agit de M. Reinhard Neugebauer, 58 ans, ancien gérant de la section berlinoise du « Club de camping » de RFA, arrêté le 20 janvier dernier, a indiqué le porte-parole juridique.

● STRASBOURG (ATS/AFP). - Le tribunal correctionnel de Strasbourg s'est déclaré incompétent, hier, pour juger Ali Mezaach, 18 ans, l'un des deux agresseurs du ministre autrichien des affaires étrangères, M. Willibald Pahr. Le tribunal a estimé que par les faits reprochés à Mezaach et à son compagnon mineur, devaient être jugés devant la Cour d'assises en raison de leur caractère criminel - vol avec violence.

● WASHINGTON (ATS/Reuter). - Le Sénat américain a approuvé lundi, par 82 voix contre 9, la nomination de M. Leonard Woodcock au poste d'ambassadeur des Etats-Unis à Pékin.



Cette photo couleur a été prise depuis un avion de l'armée américaine, volant à 9000 mètres d'altitude, au-dessus de Goldendale (Washington). La couronne solaire n'est pleinement visible qu'en cas d'éclipse totale, à son point culminant.

Bélino couleur UPI, par satellite